

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ENTRÉE POUSSÉE PAR LA DÉTRESSE :
MIGRATION ET EXPLOITATION SEXUELLE À LOMÉ, TOGO

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
KARINE GAUTHIER

NOVEMBRE 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

« La prostitution n'est que la quintessence d'une société où l'exploitation est érigée en règle. Elle symbolise le mépris que l'homme a de la femme. De cette femme qui n'est autre que la figure douloureuse de la mère, de la sœur ou de l'épouse d'autres hommes, donc de chacun de nous. C'est en définitive, le mépris inconscient que nous avons de nous-mêmes. Il n'y a de prostituées que là où existent des prostitueurs et des proxénètes ».

– Thomas Sankara

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier et à saluer le courage des femmes qui ont accepté de participer à cette recherche et de partager leurs récits. Je les remercie pour leur confiance.

Mes sincères remerciements à Madame Bonnie Campbell, professeure titulaire à l'Université du Québec à Montréal. En tant que directrice de mémoire, elle m'a guidée dans mon travail, sa rigueur scientifique, sa disponibilité et ses qualités humaines m'ont profondément touchée.

Ma grande reconnaissance est dirigée envers Monsieur Issiaka Mandé, professeur à l'UQÀM. Sa gentillesse, sa riche expérience et l'accueil cordial qu'il m'a toujours réservé m'ont inspiré une grande admiration à son égard.

Que tous puissent trouver dans ce travail le témoignage de ma sincère gratitude et de mon profond respect.

Je remercie tout particulièrement Fernand Roy d'avoir accepté de réviser mon travail. Son écoute, sa compréhension et ses conseils m'ont été d'une aide inestimable.

J'adresse mes plus sincères remerciements à mes ami-e-s : Annie Bélanger, Audrai Cécire, Simon Lavoie, Tiphaine Léon, Laurent Pépin et Karine Thibault qui m'ont accompagnée, aidée, soutenue et encouragée tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Nicholas, ton soutien et ta patience inconditionnels resteront à jamais gravés dans mes souvenirs. Merci pour tout.

Enfin, une pensée toute spéciale pour mon père Jean (1961-2000).

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	x
RÉSUMÉ.....	xii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE	7
1.1 Introduction.....	7
1.2 La traite des êtres humains (TEH)	7
1.2.1 Les initiatives africaines contre la THE	10
1.2.2 Abus des droits de la personne	11
1.3 La prostitution : une politique de la morale	13
1.4 La migration liée au travail.....	15
1.5 La migration féminine en Afrique subsaharienne	18
1.6 L'immigration clandestine au Togo.....	21
1.7 Questions de recherche.....	22
1.8 Conclusion	23
CHAPITRE II	
CADRE CONCEPTUEL	24
2.1 Introduction.....	24
2.2 Cadre normatif lié au consentement	24
2.2.1 Objectivation sexuelle de la femme.....	27
2.3 Entre le choix et la décision	30
2.4 Analyse des contraintes.....	33
2.5 Cadre d'analyse féministe intersectionnelle.....	37
2.6 Conclusion	41

CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE.....	42
3.1 Introduction.....	42
3.2 Méthode qualitative	43
3.2.1 Recherche exploratoire.....	43
3.2.2 Analyse inductive.....	44
3.3 Questionnement féministe	44
3.4 Collecte des données	46
3.4.1 L'entrevue individuelle et semi-dirigée.....	46
3.4.2 L'approche biographique	49
3.5 Le processus d'entrevues	50
3.5.1 Recrutement des participantes.....	50
3.5.2 Déroulement des entrevues	51
3.5.3 Le consentement et la confidentialité.....	52
3.5.4 Considérations éthiques.....	52
3.6 Analyse des données.....	53
3.7 Difficultés rencontrées	54
3.8 Posture épistémologique.....	56
3.9 Conclusion	57
CHAPITRE IV	
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	59
4.1 Introduction.....	59
4.2 Portrait des participantes	60
4.3 Parcours biographiques.....	61
4.3.1 Andrea.....	61
4.3.1.1 Immigration	62
4.3.1.2 Impact.....	63
4.3.2 Emma.....	66
4.3.2.1 Cheminement.....	66
4.3.2.2 Impact.....	68

4.3.3 Flora	70
4.3.3.1 Immigration	70
4.3.3.2 Impact.....	71
4.3.4 Maya	73
4.3.4.1 Immigration	73
4.3.4.2 Impact.....	74
4.3.5 Nina.....	76
4.3.5.1 Immigration	77
4.3.5.2 Impact.....	77
4.3.6 Rosa.....	79
4.3.6.1 Immigration	79
4.3.6.2 Impact.....	81
4.3.7 Simone	83
4.3.7.1 Immigration	83
4.3.7.2 Impact.....	84
4.3.8 Virginia.....	87
4.3.8.1 Immigration	87
4.3.8.2 Impact.....	90
4.4 Données transversales.....	91
4.4.1 Liberté de choix.....	91
4.4.2 Lieux de la prostitution.....	92
4.4.3 Relations avec les hommes	93
4.4.4 Conditions de travail.....	94
4.4.5 Parrainage.....	94
4.4.6 Relations interpersonnelles	95
4.4.7 Valeurs familiales.....	96
4.5 Conclusion.....	97

CHAPITRE V	
DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	98
5.1 Introduction.....	98
5.2 Le désir de départ.....	99
5.3 Le marché global du sexe.....	102
5.3.1 La mère et la putain.....	107
5.4 Les motivations de la clientèle masculine.....	108
5.4.1 L'économie des émotions	110
5.4.2 Les comportements des clients prostitueurs	111
5.4.3 Les types de clients prostitueurs.....	114
5.4.4 L'identification masculine	116
5.5 La création d'une identité de prostituée	118
5.5.1 La culture du déni.....	119
5.5.2 La dissociation traumatique	121
5.5.3 Les situations qui emmènent les femmes à se prostituer	122
5.5.4 L'autonomie féminine.....	124
5.6 La traite des êtres humains à Lomé.....	127
5.6.1 Les facteurs d'incitation à la traite.....	128
5.6.2 Les perspectives de la traite des êtres humains	129
5.7 Conclusion	133
CONCLUSION	134
ANNEXE A	
LES NIVEAUX DE CLASSEMENT DU RAPPORT ANNUEL	
SUR LA TEH	140
ANNEXE B	
CULTURE DU VIOL.....	141
ANNEXE C	
LES PRINCIPES LIÉS À L'APPROCHE D'ANALYSE INDUCTIVE	143
ANNEXE D	
LA TRAITE INTERNATIONALE DES FEMMES NIGÉRIANES	144
ANNEXE E	
LE MANIFESTE DES TRAUMATHÉRAPEUTES ALLEMAND-E-S	146

APPENDICE A	
QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE	149
APPENDICE B	
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	153
BIBLIOGRAPHIE.....	154

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Pourcentage de femmes migrantes dans les migrations internationales.....	20
2.1 Définitions de la traite à des fins d'exploitation à travers le monde.....	36
4.1 Profil sociodémographique des participantes.....	60
5.1 Caractéristiques des différents types de clients	114-115

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACP	Afrique – Caraïbes – Pacifique
BM	Banque mondiale
CATW	Coalition Against Trafficking in Women (Coalition contre la traite des femmes)
CEDAW	Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'encontre des femmes
CEDREF	Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes (Université Paris Diderot - Paris 7)
CI	Carrefour International
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
IPEC	Le Programme international pour l'élimination du travail des enfants de l'OIT
IDH	Indice de développement humain (du Programme des Nations Unies pour le développement)
FCFA	Franc de la Communauté Financière africaine
FMI	Fonds monétaire international
MAEF	Ministère des Affaires Étrangères de France
TEH	Traite des êtres humains
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non-gouvernementale

ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
PED	Pays en développement
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RIDH	Réseau International des Droits Humains
UE-ACP	Union Européenne – Afrique – Caraïbes – Pacifique
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

RÉSUMÉ

Durant notre séjour professionnel en sol togolais, nous nous sommes intéressés aux femmes africaines qui migrent, volontairement ou involontairement, en direction du Togo et s'adonnent à la prostitution. Nous avons cherché particulièrement à identifier les liens rattachés à la traite à des fins d'exploitation sexuelle dans la sous-région. Pour y parvenir, des femmes africaines migrantes œuvrant dans la prostitution à Lomé ont été rencontrées en entrevue. Ce faisant, nous avons cherché à obtenir une perception d'ensemble du récit de vie des femmes prostituées dans un contexte de féminisation de la migration africaine.

Notre questionnement féministe a porté sur la liberté de choix au sein de la prostitution. Il nous a permis de faire émerger différents facteurs du phénomène à travers une approche biographique exploratoire. À l'aide du cadre d'analyse féministe intersectionnelle, nous avons tenté de découvrir si la migration représentait un choix véritable pour les femmes œuvrant dans la prostitution à Lomé et de quelle manière celle-ci a eu un impact sur leur vie. Nous nous sommes également efforcés de découvrir les différents facteurs d'incitation à la traite ainsi que d'expliquer les différentes perspectives qui les englobent.

À travers l'analyse des parcours biographiques des participantes, nous avons fait ressortir les données transversales aux récits. Grâce à l'analyse de ces découvertes, nous étions en mesure de discuter du désir d'immigrer et de la quête d'autodétermination. Nous avons eu la possibilité de réfléchir sur l'impact de l'entrée de ces femmes dans le marché global du sexe sur la construction d'une identité de prostituée. Afin de mieux comprendre les diverses composantes du système prostitutionnel, nous nous sommes penchés sur les motivations et les comportements des clients « prostitueurs ». Ces connaissances approfondies de la présence masculine nous ont permis d'explorer l'impact de la marchandisation du corps des femmes sur leur santé psychologique et physique.

Mots-clés : Abolitionnisme, Agentivité, Choix, Exploitation sexuelle, Migration, Prostitution, Traite des êtres humains.

INTRODUCTION

La traite des femmes est considérée comme une violation des droits de la personne, sans compter que l'importance de ce fléau international ne cesse de croître. En 2000, pour tenter de remédier à cette situation désastreuse, les pays membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont ratifié le Protocole additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (Protocole de Palerme). La recrudescence des mouvements d'immigration irrégulière de l'Afrique vers l'Europe a intéressé de nombreux-ses chercheur-e-s féministes qui ont publié une abondance de rapports, d'essais et de livres sur le sujet. Qu'en est-il alors de la traite des femmes africaines à l'intérieur du berceau de l'humanité : la traite Sud-Sud ?

Le Togo est l'un des plus petits États du continent africain¹. Il est limité au nord par le Burkina Faso, au sud par le golfe de Guinée, à l'est par le Bénin et à l'ouest par le Ghana. En 1967, suite à un coup d'État militaire réussi, Gnassingbé Eyadema fut nommé président. Il poursuivit son commandement dans le 21^e siècle. Président Eyadema était, pour son temps, le plus ancien souverain de l'Afrique - un titre qu'il a acquis après la mort du roi Hassan II du Maroc en 1999. Au moment de sa mort en 2005, il avait servi comme président pendant trente-huit ans. Peu de temps après, son fils Faure Gnassingbé fut élu à son tour. La succession de Gnassingbé a été contestée par une protestation populaire et par la menace de sanctions de la part des dirigeants régionaux. Par la suite, Gnassingbé succomba à la pression et en avril 2005, il a tenu des élections qui ont légitimé sa succession. Il a depuis été réélu.

¹ Avec une superficie de 56 785 km² et une population actuelle estimée à 7,1 millions d'habitants (BM, 2014).

Le Togo a fait des progrès considérables au cours des dernières années, mais des défis économiques et institutionnels majeurs subsistent et entravent son développement (PNUD, 2016). En 2012, la croissance du PIB en volume du Togo était de 5,6 %. Sur le plan budgétaire, le Togo a connu en 2013 un déficit de 4,7 % du produit intérieur brut. Le pays n'a plus d'accord avec le Fonds monétaire international (FMI) depuis novembre 2011. Les principaux produits d'exportation sont le ciment, les phosphates et le coton. Le déficit de la balance commerciale s'établit à neuf cent cinquante-quatre millions de dollars en 2013. Mais le Togo s'affirme surtout comme une économie de transit, fondée notamment sur le port autonome de Lomé, seul port en eaux profondes du golfe de Guinée, et des projets d'interconnexion ferroviaire avec le Ghana et le Bénin. Néanmoins, 58,7 % de la population vit en situation de pauvreté multidimensionnelle au sens du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 2016).

Le Togo est l'un des pays qui participent au « pillage triangulaire » de l'or du Burkina Faso en direction de la Suisse². Chaque année, des milliers de tonnes d'or minier sont importés en Suisse. Très peu d'informations circulent sur l'origine de ce métal précieux. Les raffineurs prétendent que leurs chaînes d'approvisionnement sont soumises à des contrôles très stricts. Pourtant, une enquête de la Déclaration de Berne révèle que l'or importé du Togo provient en réalité des mines artisanales du Burkina Faso. Le métal précieux y est extrait dans des conditions déplorables par une main d'œuvre composée de 30 à 50% d'enfants. Cet or est ensuite acheminé illégalement au Togo par des réseaux de contrebandes. Ce trafic prive le Burkina Faso de revenus essentiels pour son

² « A Lomé, capitale du Togo, le métal précieux est acheté par une famille libanaise qui l'exporte, désormais en toute légalité, vers son antenne genevoise. Cet or illégitime est ensuite vendu à Valcambi, la plus importante raffinerie de Suisse. Alors qu'elle prétend appliquer les standards «des plus stricts» pour garantir le respect des droits humains sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement, Valcambi ne semble pas se soucier de la véritable origine de cet or. Comme souvent, les autorités suisses préfèrent «ne pas savoir», selon l'expression employée par une source au sein de la police fédérale. L'origine problématique de l'or «togolais» raffiné en Suisse par Valcambi montre une fois encore l'insuffisance des mesures volontaires prises par les entreprises pour prévenir les violations des droits humains. Le Conseil fédéral reconnaît les risques associés à ce secteur très lucratif et souligne l'importance de renforcer les standards en matière de transparence et de responsabilité. Pourtant, les efforts pour prévenir l'importation en Suisse d'or entaché par la corruption, les dégâts environnementaux ou les violations des droits humains restent largement insuffisants » (Déclaration de Berne, 2015).

développement, alors que la moitié de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté (Déclaration de Berne, 2015).

Le Togo arrive en 166^e position au classement par l'indice de développement humain (IDH). Il s'agit d'un pays d'origine et de transit pour les enfants, les femmes et les hommes victimes de la traite des personnes. À cette heure, l'État togolais affirme consacrer d'importants efforts dans le but d'éliminer la traite, notamment en recourant à l'identification proactive d'enfants victimes de travail forcé. Néanmoins, l'appareil gouvernemental togolais basé à Lomé est dépourvu de loi encadrant la traite des femmes africaines à des fins d'exploitation sexuelle. Le besoin en recherches exhaustives et systématiques sur le sujet saute ainsi aux yeux. Notre projet exploratoire vise conséquemment à analyser les déplacements migratoires de quelques-unes des centaines de femmes provenant des pays environnant le Togo vers sa capitale "Lomé-la-belle"³. Nous avons étudié le cas des femmes africaines migrantes qui s'adonnent à la prostitution dans la capitale.

Objectifs de recherche

La polarisation entre les concepts de traite et de trafic, d'abolitionnisme et de réglementarisme, de choix et d'exploitation, d'ambition et d'obligation, d'imaginaire et de réalité, est au cœur de notre démarche théorique. Les objectifs de notre recherche empirique sont 1) de recueillir le point de vue des femmes migrantes prostituées à Lomé, 2) de retracer les liens entre le parcours des femmes et la traite internationale, 3) d'analyser dans quelle mesure l'interprétation de la prostitution dans le Protocole de Palerme est adaptée ou non au système prostitutionnel en Afrique de l'Ouest, et 4) de dégager des

³ « Les habitants de la capitale du Togo, longtemps considérée comme la plus agréable des cités d'Afrique de l'Ouest, ont troqué son surnom de "Lomé la belle" pour celui de "Lomé la poubelle". Le besoin le plus urgent, c'est l'assainissement. Le deuxième, c'est le traitement des déchets. Ensuite, il y a les transports en commun et l'éclairage public, pour combattre l'insécurité » (Grégoire, 2009).

pistes de réflexions socio-politiques quant aux actions prises pour aider les femmes qui le désirent à sortir de l'industrie du sexe, ainsi que de lutter contre la traite des femmes africaines à des fins d'exploitation sexuelle.

Pour y parvenir, onze femmes africaines migrantes œuvrant dans la prostitution à Lomé ont été rencontrées. Les entrevues ont été dirigées grâce aux concepts-clés de la problématique et du cadre théorique. Un guide d'entrevue semi-dirigée (voir Appendice A) a été élaboré à partir de cinq thèmes déterminés préalablement, soit : 1) présentation de la participante, 2) conditions d'entrée dans l'industrie du sexe, 3) conditions de voyage, 4) conditions de maintien dans l'industrie du sexe, et 5) conditions de sortie de l'industrie du sexe. Ce faisant, nous avons obtenu une perception d'ensemble des parcours de vie des femmes prostituées, ce qui nous permet de faire émerger différents facteurs du phénomène à l'étude. Notre engagement pour la cause des femmes a été facilement reconnu par les femmes prostituées de Lomé, notamment grâce au mandat de *Conseillère en égalité entre les femmes et les hommes* accompli par l'enquêtrice pour l'ONG canadienne Carrefour International (CI). Tout en garantissant aux personnes interviewées l'anonymat des données recueillies, notre attitude professionnelle respectueuse et notre sincérité a permis aux femmes volontaires de partager avec nous leur récit de vie en nous accordant leur pleine confiance.

Nouvelle approche

Notre approche découle du constat que considérer à tort une victime de la traite comme un-e migrant-e objet d'un trafic peut avoir de très graves conséquences (ONODC, 2009 : 4). D'après le Rapport d'évaluation stratégique des actions de coopération en matière de lutte contre la traite des êtres humains (2013)⁴ élaboré par la Direction générale de la

⁴ Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats : Ministère des Affaires étrangères de France (MAEF).

mondialisation, du développement et des partenariats du Ministère des Affaires Étrangères de France (MAEF) la traite peut constituer un sous-ensemble de l'immigration irrégulière, toutefois elles ne sont pas synonymes. Il existe un ensemble de facteurs, essentiellement économiques, qui transforme la migration en traite:

- ❖ les migrants-es objets d'un trafic peuvent devenir victimes de la traite ;
- ❖ les auteurs-es de la traite peuvent également agir comme trafiquants-es et utiliser les mêmes circuits pour la traite et pour un trafic ;
- ❖ la situation de personnes ayant fait l'objet d'un trafic est parfois tellement dégradée qu'il est difficile de croire qu'elles y ont consenti (MAEF, 2013).

Nous souhaitons, entre autres, contribuer à une meilleure classification des victimes d'exploitation sexuelle et à une compréhension plus approfondie de leurs réalités. Nous nous différencions des rapports et analyses de l'UNESCO, de l'organisation *Human Rights Watch*, et du rapport du département d'État américain, en ce sens que nous nous intéressons notamment aux concepts polémiques d'exploitation sexuelle et de consentement.

Plan de recherche

Notre recherche sera présentée en cinq chapitres. Tout d'abord dans le premier chapitre, la problématique abordera le cadre juridique international de la traite des êtres humains (TEH). Puis, un exposé sur le phénomène de la TEH démontrera ce qui la différencie du trafic des personnes. Les portraits du contexte actuel du travail forcé dans le monde et de l'influence de la mondialisation sur le niveau de pauvreté en Afrique seront dressés. La présentation des aboutissements de la réaction des États africains face à ce fléau, clôtureront cette première section. Le Chapitre I servira également à définir la prostitution en tant que politique de la morale, ce qui fait partie de la particularité de cette recherche exploratoire. Le phénomène de la féminisation de l'immigration sera développé aux

niveaux international, régional et local. Pour terminer, les questions de recherche seront partagées.

Le deuxième chapitre présentera le cadre conceptuel, et permettra dans un premier temps de développer en détails deux courants idéologiques en opposition sur la question de la prostitution : l'abolitionnisme et le réglementarisme. Le concept d'exploitation sexuelle sera discuté selon les points de vue des deux théories féministes. Dans un souci de développer une analyse exhaustive, le cadre d'analyse féministe intersectionnelle (CAFI) sera préconisé et la présentation de ce dernier conclura le deuxième chapitre.

Le chapitre suivant vient décortiquer la méthodologie utilisée pour cette recherche. Le processus de collecte des données, à travers l'entrevue individuelle semi-dirigée, nous permettra de constituer une histoire cohérente et logique des récits de vie des femmes participantes. Les limites de la recherche seront mises à la lumière et quelques difficultés rencontrées seront partagées. Finalement, considérant que les préférences des chercheurs et chercheuses sont toujours perceptibles à travers leur analyse, le Chapitre III se terminera par la démonstration de notre posture épistémologique.

Le quatrième chapitre est consacré aux résultats qui seront présentés selon l'approche biographique qui fait apparaître la richesse de l'expérience vécue de l'immigration par les participantes. Le Chapitre IV est voué aux multiples visages de la prostitution au Togo ainsi qu'aux nombreuses difficultés qui s'y rattachent. Les données transversales aux nombreux témoignages des participantes y seront partagées.

En dernier lieu, le Chapitre V discutera des données de la recherche en lien avec les éléments du cadre conceptuel. Cet exercice d'analyse gravitera autour du concept de choix. Au regard de nos résultats, nous aurons l'opportunité d'apporter des nuances à notre problématique et potentiellement de dégager des pistes de réflexion socio-politique. Ce chapitre fera également état des complications et des impacts psychologiques associés à la prostitution.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

1.1 Introduction

La Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui de 1949 considérait dans son préambule la prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la TEH en vue de la prostitution, comme incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine et comme mettant en danger le bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté. Soixante-sept ans plus tard, le bilan est plutôt sombre : la Convention de Palerme n'a été ratifiée que par soixante-douze des cent quatre-vingt-cinq États membres des Nations Unies et sa mise en œuvre n'a été soumise à aucun mécanisme de supervision ou de vérification. D'autant plus que cette nouvelle version de la loi onusienne abandonne la question des mécanismes d'exploitation des femmes à travers la prostitution. Cette volte-face réglementariste⁵ se classe parmi les discontinuités historiques les plus flagrantes des approches internationales au sujet de la traite.

1.2 La traite des êtres humains (TEH)

La TEH s'associe au capitalisme embryonnaire de la traite transatlantique d'esclaves qui s'étend sur plus de quatre cent ans. Plusieurs vagues historiques ont marqué ce marché illégal. La première vague, au courant des années 1960, concernait les femmes d'origine

⁵ Mouvement en faveur de la décriminalisation du « travail du sexe »

asiatique (Thaïlande, Malaisie, Philippines). La deuxième vague, de 1970 à 1980, impliquait surtout les femmes d'Amérique du Sud (République dominicaine, Équateur, Venezuela, Panama, Colombie). La troisième vague, chevauchant la même époque, compromettait les femmes africaines (Ghana, Kenya, Nigéria). La quatrième vague, débutant au courant des années 1990, la plus connue de toutes, implique les femmes provenant d'Europe de l'Est, particulièrement de l'Ukraine.

Devant cette industrie qui se complexifie et se perfectionne, la vision de la traite et l'interprétation du passage de clandestins, définies par les politiques internationales, font souvent l'objet de confusion. Selon l'ONU, la différence entre les deux phénomènes de migration subsiste principalement à travers les concepts de consentement, d'exploitation et de transnationalité. En raison des mesures coercitives, trompeuses ou abusives des trafiquants, les victimes de traite se différencient des migrant-e-s qui, malgré les conditions souvent dangereuses ou humiliantes du passage clandestin, donnent leur consentement. Le trafic prend également fin à l'arrivée des migrant-e-s à destination, tandis que, dans le cas de la traite, la victime est exploitée de façon continue. Le Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, précise que le trafic de migrant-e-s implique forcément de franchir illégalement une ou plusieurs frontières menant à l'entrée dans un ou plusieurs pays, alors que la traite ne présuppose pas nécessairement la traverse de limites territoriales.

Parallèlement aux problèmes de la TEH et de l'immigration clandestine, en 2012 l'Organisation internationale du travail (OIT) affirmait que près de vingt et un millions de personnes étaient victimes de travail forcé dans le monde :

Le travail forcé est le terme utilisé par la communauté internationale pour décrire des situations dans lesquelles les personnes impliquées – femmes et hommes, filles et garçons – doivent travailler contre leur gré, contraints par leur recruteur ou leur employeur, par exemple en utilisant la violence ou la menace de violence, ou par des moyens plus subtils comme le surendettement, la confiscation des papiers d'identité ou des menaces de dénonciation aux services d'immigration. Ces situations peuvent aussi relever de la traite d'êtres humains ou de pratiques comparables à l'esclavage, qui sont similaires même si

elles ne sont pas identiques au sens juridique. Le droit international stipule que le fait d'exiger du travail forcé est un crime et doit être puni par des sanctions qui reflètent la gravité du délit (OIT, 2012).

Parmi ces 21 000 000 de victimes, prises au piège d'emplois qui leur ont été imposés par la contrainte ou la tromperie et qu'elles ne peuvent quitter, 4 500 000 ou 22% étaient victimes d'exploitation sexuelle (OIT, 2012). Dans cette étude, l'Afrique représentait le deuxième plus grand nombre de travailleurs forcés dans le monde avec 3 700 000, 18% de l'effectif global, soit quatre habitants sur mille (OIT, 2012). D'ailleurs, selon le Rapport mondial sur la traite des personnes, publié en 2012 par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), les femmes représentaient la majorité des victimes de la traite dans le monde (55% à 60%). Le niveau de visibilité de l'industrie du sexe dépasse largement celui du travail forcé, qui demeure majoritairement caché du public. Lorsqu'il est question de la traite, l'exploitation sexuelle représente environ 80 % des cas connus (ONUDC). Selon les spécialistes : « la traite aux fins du travail forcé est un phénomène largement sous-estimé, ou alors fait généralement l'objet de poursuites au titre d'autres infractions » (UNODC, 2009).

Le passage à l'étape de la mondialisation a entraîné une croissance sans précédent du commerce des êtres humains. Selon Christiana E.E. Okojie, chercheuse et auteure en genre et développement, les conflits armés, la complicité de certains gouvernements avec le crime organisé, les inégalités Nord-Sud et le manque de flexibilité des politiques migratoires ont fait en sorte que la traite des femmes et des enfants est devenue une des activités économiques illégales les plus rentables et a rejoint celle du trafic de la drogue et la contrebande des armes (Okojie, 2009). Ces bouleversements mondiaux ont transformé l'Afrique subsaharienne en « terrain fertile » pour la traite. En effet, cette région du monde connaît une grave crise de pauvreté économique ou 46,8% de sa population pauvre dispose de moins de 1,25\$ par jour (Banque mondiale (BM), 2011).

Nous souhaitons souligner l'importance de l'analyse de la pauvreté mettant l'accent sur les capacités individuelles et collectives. Elle permet d'aller au-delà du niveau du revenu pour expliquer le phénomène, et permet de couvrir les dimensions sociales et politiques de la

pauvreté économique, y compris les déterminants structurels influençant la réalisation individuelle et collective. En Afrique subsaharienne, des taux de natalité élevés, des âges moyens bas, des économies dont les PIB ne croissent pas à une vitesse suffisante pour absorber la main-d'œuvre disponible, des accès limités au capital, des frontières poreuses, une corruption des agents publics, des besoins fondamentaux ignorés, un manque d'information et/ou de compréhension du problème de la TEH, des femmes dont le statut est fréquemment subordonné à celui des hommes, etc., constituent tous des facteurs entraînant la population dans la précarité économique, laquelle favorise la traite. Toutes ces conditions, ces représentations symboliques, ces discriminations de genre, ces cadres institutionnels androcentriques⁶, contribuent potentiellement ou réellement à une marginalisation socio-économique de nombreuses femmes en situation de migration (Reysoo, 2005 : 27). « Entrée poussée par la détresse » est le terme donné à la migration causée par une combinaison de facteurs de privation absolue et relative (matérielle, sociale, culturelle et symbolique).

1.2.1 Les initiatives africaines contre la THE

Cette situation inquiétante a poussé les États africains à mettre en place des initiatives pour contrecarrer la progression de la traite internationale des femmes et des enfants. En Afrique occidentale et en Afrique centrale, le Nigéria et la Mauritanie ont adopté des lois anti-traite des personnes. De plus, le combat contre le travail forcé et l'exploitation sexuelle a fait l'objet de législation au Cameroun, en Gambie, au Ghana, au Libéria, au Niger, au Sénégal ainsi qu'en Sierra Leone. Pour ce qui est du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Mali et du Togo, des lois pour lutter contre la traite des enfants ont seulement été adoptées. Les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et ceux de la Communauté Économique des États de

⁶ Androcentrique comprend, *andros* du grec « homme » et centrique, donc on peut traduire : vision organisée autour de l'homme.

l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont également signé, en 2009, un accord bilatéral de coopération régionale. La CEDEAO a adopté, en 2011, la Déclaration et le Plan d'action contre la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. Au niveau intercontinental, les soixante-dix-neuf États composant l'ensemble Afrique – Caraïbes – Pacifique (ACP) se sont illustrés par leurs législations novatrices : ils ont tous témoigné leur volonté politique de lutter contre l'exploitation sous forme de traite en s'engageant à respecter les normes minimales de la loi états-unienne sur la protection des victimes de la traite des personnes cohérentes avec celles du Protocole de Palerme (*Trafficking in Persons Report*, 2014).

Chaque année, le Département d'État des États-Unis publie le Rapport sur la traite des êtres humains (*Trafficking in Persons Report*) qui effectue un classement mondial des pays selon quatre niveaux spécifiques de respect des normes légales minimales de la loi anti-traite américaine (voir Annexe A). Le Rapport de 2014 indiquait que le Togo ne satisfaisait pas totalement aux normes minimales visant l'élimination de la traite, et se classait dans le deuxième niveau. Malgré ses efforts modestes, mais soutenus, pour poursuivre et punir les contrevenants et protéger les victimes de la traite, l'État togolais n'a pas progressé au niveau de la mise au point et de la promulgation d'un montage législatif visant l'interdiction des actes de traite des adultes (*Trafficking in Persons Report - Togo*, 2014). Il n'a, jusqu'à présent, pas mis en place des mesures d'identification des victimes parmi la couche la plus à risque: les femmes aux prises avec la prostitution.

1.2.2 Abus des droits de la personne

En 2016, la professionnalisation de l'industrie de la traite inquiète la communauté internationale. Il y a une gamme encore plus diversifiée d'individus qui facilitent la traite des personnes, y compris de nombreux employés légitimes tels que ceux dans les secteurs économiques des transports, les agences de voyage, etc.

De nombreux abus des droits de la personne sont commis à travers l'exploitation sexuelle qui se distingue profondément des autres formes d'exploitation. Contrairement à la prostitution, les emplois de domestique ou d'aide-soignante, par exemple, peuvent être pratiqués de façon légitime et dans des conditions respectables. Cela n'est pas le cas pour la prostitution qui est une pratique effectuée directement sur et dans le corps des femmes. Il n'y a pas moyen de rendre cette pratique sécuritaire car les risques de transmission de maladies, de grossesses non désirées, de douleurs et de contusions sont omniprésents. Les femmes prostituées, victimes d'esclavage sexuel vivent et travaillent dans des conditions alarmantes. Les persécuteurs/esclavagistes sont en principe poursuivis, voire punis par la loi. Toutefois, si dans les faits la loi les poursuit mollement et les punit rarement, selon Nancy Huston⁷ : « c'est que des hommes haut placés dans le gouvernement, l'armée, la police et la magistrature sont souvent impliqués dans les sévices, pardon les services, en question » (Huston, 2012 : 205).

Le désintérêt des États du monde à s'attaquer fermement à la TEH à l'aide d'une démarche multidisciplinaire empêche les nombreux mouvements et les organisations internationales comme l'ONU ou l'UNESCO d'effectuer efficacement leur travail de prévention et de répression. L'avocate Jackie Turner affirme que le discours sur les droits de la personne a longtemps été rhétorique, mais il est à court d'actions décisives contre les conditions qui créent et maintiennent des contextes (subordination des femmes au sein de la culture patriarcale) propices à la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle (Turner, 2012 : 33). L'exploitation sexuelle des femmes est une forme de violence sexiste contre les femmes. Malgré son lien intrinsèque avec le crime organisé, la traite est avant tout un problème social et politique.

⁷ Nancy Huston est l'auteure de *Reflet dans un œil d'homme*. Cet essai fait le procès des théories constructivistes dominantes en Occident qui prétendent que l'on ne naît ni femme ni homme, mais que le genre est complètement culturellement et socialement construit. Dans les pays du Nord assoiffés d'égalité et de liberté, le constructivisme refuse d'admettre un certain ordre naturel de distinction entre les sexes. Nancy Huston conteste l'hypocrisie occidentale qui ignore la différence des genres tout en objectivant la femme moderne.

Le combat contre la traite passe nécessairement par l'harmonisation internationale des politiques de protection des victimes au-delà de la prévention. L'ONU a proposé aux multiples pays d'origine, de transit et de destination de la traite, d'élaborer des politiques et des législations communes capables d'affronter le problème sur tous les fronts. Cependant, au sein du débat l'accent est porté sur la traite et les trafiqueurs, abandonnant ainsi la question cruciale des mécanismes d'exploitation des femmes. Plusieurs aspects liés à la prise en charge du phénomène, comme le recensement des victimes et les informations au sujet de leurs identités, restent nébuleux. C'est pourquoi de nombreuses théoriciens-ennes sont convaincu-e-s que la coopération internationale entre les forces de police et les appareils judiciaires ainsi que la collaboration entre ceux-ci et les organismes ou associations qui se mobilisent afin de protéger les victimes de traite sont indispensables (Monzini, 2005 : 140). Ce modèle devient nécessaire à la réussite de toute initiative locale.

Bien que les connaissances actuelles sur la traite des personnes servent à sensibiliser et à mobiliser le public, il demeure qu'elles ne sont pas assez rigoureuses pour soutenir des programmes d'action englobant les différentes dimensions du problème (UNESCO, 2007). À l'exception des efforts de vérification et d'analyse de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'organisation *Human Rights Watch*, et du Rapport sur la traite des êtres humains (*Trafficking in Persons Report*) du département d'État aux États-Unis, la rareté des publications sur le sujet est incontestable.

1.3 La prostitution : une politique de la morale

Cette recherche trouve sa pertinence dans la mesure où la question de la prostitution alimente le débat entourant les politiques de la morale (*morality politics*), au même titre que l'avortement, la contraception, le mariage gai, la pornographie, la peine de mort et le suicide assisté. Pour Hendrick Wagenaar et Sietske Altink, une politique de la morale

possède six caractéristiques : elle est gouvernée par une idéologie explicite ; les experts ont une autorité limitée sur le sujet que les gens considèrent comme étant « personnel » ; elle est fortement chargée d'émotion ; elle est résistante aux faits ; le symbolisme lié à ces politiques administratives est considéré comme plus important que leur mise en œuvre et elle est soumise à des changements brusques⁸. Il s'agit de politiques dont les principes premiers font l'objet de débats publics ne coïncidant pas nécessairement avec le clivage politique droite-gauche, « libéral-conservateur »⁹. Autrement dit, la politique de la morale désigne une situation dans laquelle la recherche d'un terrain d'entente, qui est l'une des conditions à la résolution efficace d'un problème collectif, se décompose en de multiples conflits irréconciliables.

En règle générale, les politiques adoptées au sujet de la prostitution sont moins développées que celles en lien avec des domaines plus établis tels que la santé ou l'éducation¹⁰. Il n'y a simplement pas de point d'appui à partir duquel écrire sur la prostitution sans qu'elle ne s'imprègne d'un débat sur les principes moraux. Ceci se manifeste, entre autres, dans l'utilisation d'un langage spécifique qui suggère, avant tout, une prise de position morale. Dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi d'utiliser le terme « prostitution » lorsque nous parlons du phénomène de la vente de services sexuels et « femmes prostituées » lorsque nous discutons des femmes qui se livrent à la prostitution.

Pour plusieurs raisons, la prostitution en tant que domaine social provoque un certain nombre de défis pour les décideurs politiques. En premier lieu, en raison de la grande

⁸ “One of the characteristics below doesn't move a policy into morality territory ; all of them do. When only a few or none of these characteristics apply, it is a case of “normal” politics in the sense of Deborah Stone: policy as the struggle over ideas in a political community. It is prophylactic in that we suggest that morality politics as defined above is something to avoid” (Wagenaar et Altink, 2012).

⁹ “We speak of morality politics, instead of policy, to indicate that the issue has moved from the realm of policy making (which despite unavoidable conflicts over ideas and instruments has the moral and instrumental aim to resolve or ameliorate a collective problem) to that of deep and intractable conflict (in which the struggle over the prevalence of symbolic positions takes precedence over resolving collective problems)” (Wagenaar et Altink, 2012).

¹⁰ “One of the characteristics of morality politics is that it proves to be impossible to write about prostitution policy without being immersed in morality politics oneself” (Wagenaar et Altink, 2012).

mobilité des femmes prostituées, des chiffres précis et fiables sur la taille du domaine de la prostitution sont difficiles à obtenir. En deuxième lieu, les principaux acteurs de l'industrie du sexe – femmes prostituées, clients, propriétaires d'établissements/proxénètes – ont tendance à vouloir demeurer dans l'anonymat. En dernier lieu, les propriétaires d'établissements fonctionnent sur un modèle d'affaires suspect qui vise à maximiser les profits par tous les moyens, souvent aux dépens de certaines libertés fondamentales, et ce même dans les pays où la prostitution est légale (Roessing et Ramesar, 2011 ; Wagenaar et Altink, 2012). Ces complications rendent la conception et la mise en œuvre de politiques publiques sur la prostitution extrêmement difficiles.

L'étude des procédures administratives cherchant à gérer l'impact social des différentes formes de prostitution, de la sécurité et du droit des femmes dans l'industrie du sexe met en évidence ce qui est central à notre recherche, soit l'importance démesurée accordée au symbolisme des politiques plutôt qu'à leur mise en œuvre. Au lieu d'hypostasier les politiques de la morale, peut-être qu'une voie plus prometteuse consiste à considérer les effets de l'affrontement des principes moraux sur le processus d'élaboration des politiques.

1.4 La migration liée au travail

Dans le 16^e Cahier du Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes (CEDREF), Mirjana Morokvasic postule que : « de tout temps et dans toute société, il y a eu une articulation entre la vie socio-économique des hommes et celle des femmes » (Morokvasic, 2008). La migration¹¹ liée au travail, qu'elle soit masculine ou

¹¹ « Le concept de migration a une connotation de flux et de circulation, et plus particulièrement de circulation de personnes humaines. Dans ce sens-là, le concept de migration cadre très bien avec le concept de mondialisation, parce que la mondialisation implique également la circulation de toutes sortes de «choses»: capitaux, biens, informations, cultures et modes de vie. Quand on dit mondialisation, on ne pense cependant pas immédiatement à la circulation de personnes » (Casas, 2005).

féminine, affecte inévitablement les rapports sociaux de sexe ou de genre¹². Un renouvellement des politiques publiques destinées à l'immigration ne peut pas faire l'économie d'une réflexion approfondie sur la dimension sexuée des modes de migrations.

Compte tenu qu'au sein de nombreuses sociétés le rôle de pourvoyeur économique familial incombe à l'homme, la migration liée au travail a longtemps été perçue comme un phénomène masculin (*Ibid.*). Par le croisement de différentes forces historiques et culturelles, les hommes ont longuement conservé le rôle d'acteur « actif » de la migration, oubliant ainsi que la femme pouvait elle aussi être actrice des déplacements. Les études sur les mouvements de population étant très récentes, la migration féminine n'a été que très peu étudiée et l'intérêt pour celle-ci n'est apparu qu'au courant des deux dernières décennies¹³. Les auteurs comme Golub, Morokvasic, Quiminal et Goldberg discutent de trois grandes périodes historiques :

- Jusqu'au milieu des années 1970 : quasi-absence des études sur l'immigration féminine.
- Fermeture des frontières en Europe (1974-1975) : présence de la femme migrante comme figure visible mais réduite au stéréotype de la femme qui vient rejoindre son conjoint, économiquement inactive, dépendante.
- Durant les années 1980 : ouverture conceptuelle, les femmes comme pionnières de la migration familiale ou qui soutiennent financièrement.

Pourquoi les discours et les représentations sociales ont-ils caché si longtemps le caractère actif de la femme dans les mouvements de population ? Et comment ce caractère est-il

¹² « Le genre se définit comme la différence sociologique (non-biologique) entre les hommes et les femmes. Le genre, qui fait référence aux rôles et responsabilités des hommes et des femmes, est un construit social qui est spécifique à la culture et qui évolue avec le temps » (Association québécoise des organismes de coopération internationale- AQOCI, 2011).

¹³ "Until the late 1970s, most writing on international migration either focused explicitly only on male migrants (usually conceived of as workers) or seemed to assume implicitly that most migrants were male. That assumption was particularly prevalent when attention was focused on the economic aspects of international migration, because it was widely believed that the participation of women in international labor migration was negligible" (Zlotnik, 2003).

apparu ? Selon Blanchard, il s'agit d'un « choix éditorial peu original » (Blanchard, 2007). Ce choix s'inscrit dans un phénomène de plus grande portée : la dévalorisation du rôle de la femme comme actrice économique et sociale (Morokvasic, 2008) qui est due au modèle familial patriarcal. En conséquence, le discours sur l'immigration privilégiant l'homme comme référent universel et celui sur les études de genre ont évolué de façon parallèle, sans connaissance de l'autre et surtout sans croiser l'autre. Ce cloisonnement des recherches a fait en sorte qu'encore aujourd'hui, il arrive que « les migrants » et « les femmes » soient traités comme des catégories mutuellement exclusives, nonobstant la présence accrue des femmes dans les flux migratoires (féminisation de la migration¹⁴) et le besoin de les faire sortir de l'ombre (*Ibid.*).

Par le moyen des recherches en sociologie de la migration, qui ont porté une attention accrue aux femmes dans la migration, plusieurs présupposés féminins ont été démystifiés. Conséquemment, la migration internationale a pu être problématisée en tenant compte de la perspective de genre (Reysoo, 2005 : 17). Actuellement, les femmes constituent à peu près 50% de la population migrante, définie comme les personnes vivant pendant plus d'un an en dehors de leur pays de naissance ou dont elles ont la nationalité. La restructuration de l'économie mondiale ainsi que les changements liés à la nouvelle division internationale du travail influencent le rôle économique grandissant des femmes. Dans ces conditions, ils existent plusieurs profils de femmes qui migrent pour le travail. Suite à la Seconde Guerre mondiale, les recherches nous ont révélé qu'il s'agissait de femmes divorcées, veuves, mais aussi de mères célibataires et de femmes stériles (*Ibid.*, 22).

De nos jours, de nombreuses jeunes femmes migrent pour fuir la discrimination que leur famille ou leur milieu d'origine leur fait subir. Elles veulent avoir le droit de parole et de décision dans la direction et la conduite de leur vie. Elles veulent choisir elles-mêmes leur

¹⁴ Alors que jusqu'ici, la « féminisation » renvoyait avant tout à la modification quantitative de la part des femmes par rapport aux hommes, aujourd'hui le terme devrait par contre signaler également un changement qualitatif : les femmes émigrent à la recherche d'emploi, de plus en plus autonomes, souvent pionnières des chaînes migratoires ou comme cheffes de familles et pas seulement comme « suivantes » ou « rejoignantes » de membre masculins de leur famille – le regroupement familial restant toutefois le mode d'entrée le plus fréquent pour les femmes.

conjoint. Elles demandent à disposer de leur corps comme bon leur semble (droit *habeas corpus*). Les femmes aspirent également à des modes de consommation dits modernes, à l'éducation et à toutes sortes de libertés : elles sont attirées par « le mythe du paradis prospère » (*Ibid.*, 24). La force du désir migratoire, du mythe de l'ailleurs, est un premier facteur de vulnérabilité qui rend les femmes réceptives aux paroles et aux stratégies de séduction de ceux qui voudraient ensuite les exploiter. Cette séduction s'inscrit souvent dans une intentionnalité visant très directement la création d'un lien aliénant entre la victime et ceux qui en tirent profit (Lavaud-Legendre, 2013 : 69). Nombreux sont les professionnels de terrain (fonctionnaires de police ou salariés associatifs) se disant désarmés par l'ampleur des difficultés qu'ils rencontrent en travaillant avec les femmes migrantes qui œuvrent dans la prostitution, des difficultés liées tant aux paramètres culturels, linguistiques, religieux que socio-politiques. De Latour considère que : « la migration n'est pas seulement déterminée par la misère et le danger comme on le lit souvent ; elle appartient aussi à une geste épique portée par des imaginaires collectifs » (De Latour, 2003 dans Ribas-Mateos et Manry, 2014).

1.5 La migration féminine en Afrique subsaharienne

La mobilité des populations est une constante de l'histoire de l'Afrique. La dynamique devient problématique en Afrique noire où le partage du continent en territoires souverains n'a pas tenu compte de l'homogénéité des groupes ethniques. À ce titre, Ricca observe que :

Les connaisseurs de la réalité africaine s'accordent pour reconnaître que des centaines de milliers de personnes traversent tous les jours sans formalités les frontières terrestres de pratiquement tous les pays d'Afrique au sud du Sahara. Ces intenses mouvements transfrontaliers ne sont en fait, dans leur majorité, que les déplacements naturels de personnes appartenant au même groupe ethnique car – le phénomène est désormais bien connu – les frontières politiques recourent partout en Afrique les territoires de groupes homogènes de population. Il n'y a pas de pays du continent qui n'ait en commun avec un pays limitrophe au moins une de ses ethnies (Ricca, 1990 dans Ribas et Manry, 2005 : 135).

Les migrations autonomes mettent en lumière le mouvement d'individualisation¹⁵ à l'œuvre dans les sociétés ouest-africaines contemporaines, et plus particulièrement dans les villes. La crise économique et sociale qui frappe de nombreux pays africains depuis les années 1970 a pour conséquence une déstabilisation des systèmes communautaires de solidarité, propice à l'éclosion de processus multiformes d'individualisation dans les espaces urbains où les processus d'individualisation sont les plus visibles, les plus lisibles et les plus accusés (Marie *et al.*, 2008). Les migrations autonomes des femmes sont à la fois une dimension et une conséquence de ce mouvement d'individualisation : « elles témoignent de la prise de distance d'avec les réseaux communautaires et d'une quête de meilleures conditions pour la réalisation d'un projet de réussite individuelle » (Noblecourt, 2014). Dans le même temps, ces parcours en célibataires impliquent une plus grande vulnérabilité des femmes dans la mesure où ils se déroulent sans le support de leur famille.

Dans le cas présent, d'importants flux migratoires internes et internationaux (migration de peuplement, migrations forcées des réfugiés et de victimes de guerre, etc.) influencent la redistribution du potentiel démographique et de l'aménagement des territoires en Afrique subsaharienne (Ribas et Manry, 2005 : 135). Selon Hania Zlotnik, la principale révélation des chiffres de l'estimation globale des Nations Unies¹⁶ est que les femmes entrent en grande proportion et depuis longtemps, dans les chiffres de l'immigration (Zlotnik, 2003). Cette féminisation de la migration dépasse largement le cadre européen ou occidental, elle est aussi fortement répandue en Afrique subsaharienne.

¹⁵ Entendu comme la prise de distance, objective et subjective, de la personne vis-à-vis de ses inscriptions et déterminations sociales, processus qui soutient la constitution de subjectivités individuelles.

¹⁶ Zlotni, Hania. (2003). *The Global Dimension of Female Migration*. Migration Information Source. Page récupérée le 2015-01-20 de www.migrationinformation.org/feature/display.fm?ID=log

Tableau 1.1 Pourcentage de femmes migrantes dans les migrations internationales (Zlotni, 2003)

Pourcentage de femmes migrantes par rapport à l'ensemble des migrants internationaux, par régions principales, 1960-2000					
Région principale	1960	1970	1980	1990	2000
Monde	46.6	47.2	47.4	47.9	48.8
Régions les plus développées	47.9	48.2	49.4	50.8	50.9
Régions les moins développées	45.7	46.3	45.5	44.7	45.7
Europe	48.5	48.0	48.5	51.7	52.4
Amérique du Nord	49.8	51.1	52.6	51.0	51.0
Océanie	44.4	46.5	47.9	49.1	50.5
Afrique du Nord	49.5	47.7	45.8	44.9	42.8
Afrique subsaharienne	40.6	42.1	43.8	46.0	47.2
Asie du Sud	46.3	46.9	45.9	44.4	44.4
Asie de l'Est du Sud-Est	46.1	47.6	47.0	48.5	50.1
Asie occidentale	45.2	46.6	47.2	47.9	48.3
Caraïbes	45.3	46.1	46.5	47.7	48.9
Amérique latine	44.7	46.9	48.4	50.2	50.5

Depuis plus de dix ans, l'Afrique subsaharienne surmonte des obstacles importants qui ont des effets démographiques considérables. Sur le plan migratoire : « on peut noter une intensification et une complexification des pratiques, des stratégies, des réseaux, des flux migratoires internes et internationaux avec le développement de l'émigration clandestine » (Ribas et Manry, 2005 : 136). En 2005, le chiffre des migrants internationaux dans le monde a atteint 191 millions ; presque la moitié était des femmes.

Une femme migrante sur six vit aujourd'hui dans les pays les plus développés, et seulement 7 % des migrants internationaux sont des réfugiées (Nations-Unis, 2006). La littérature sur les migrations féminines a évolué et son analyse a été révisée à partir de diverses perspectives. Il devient intéressant de faire le point sur les thématiques qui émergent de ce phénomène :

L'impact de la forte internationalisation du capital à laquelle nous avons assisté au cours des vingt dernières années a contribué à la configuration d'une articulation globale et complexe de la mobilité des personnes à travers des canaux migratoires régionaux, nationaux et transnationaux. (Ribas-Mateos et Manry, 2013 : 15)

La mobilité contemporaine est à la fois un changement inhérent au processus de mondialisation économique et une conséquence de celui-ci. La mobilité féminine autonome, les nouvelles quantifications et l'apparition de nouveaux pôles migratoires font tous partie du nouveau thème des mobilités au féminin et nous permettent de remarquer la profondeur des rôles des femmes dans le monde. Le développement des migrations féminines s'est accompagné du développement des réseaux d'exploitation sexuelle et d'aide à la prostitution à travers le proxénétisme que l'on peut ici concevoir comme le fait : « de faire office d'intermédiaire entre deux personnes dont l'une se livre à la prostitution et l'autre exploite ou rémunère la prostitution d'autrui »¹⁷.

1.6 L'immigration clandestine au Togo

Au Togo, une personne considérée comme « consentante » à sa propre prostitution n'a droit à aucune protection particulière et, souvent, est criminalisée en tant qu'immigrante clandestine qui constitue une menace à « l'intégrité territoriale » de l'État. Elle n'est donc pas considérée comme une victime, mais bien une criminelle — son entrée consentante dans le pays ayant été illégale — dont le « travail » est « illicite ». L'Observatoire ACP sur les migrations soulève brillamment plusieurs éléments qui, selon lui, manquent à la définition de la traite des personnes issue du Protocole de Palerme. Ces omissions affectent directement la capacité des États, ayant ratifiés le Protocole, à protéger et à prendre en charge les femmes issues de l'immigration et victimes d'exploitation sexuelle:

¹⁷ Loi Française sur le proxénétisme. Article 225-5. (Loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 art. 60 Journal Officiel du 16 novembre 2001) (Ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 art. 3 Journal Officiel du 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002) (Loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 art. 50 1° Journal Officiel du 19 mars 2003).

- La nature interne ou internationale des routes de traite n'est pas spécifiée ;
- La priorité y est donnée à la prévention de la criminalité plutôt qu'à la protection des êtres humains ;
- Les obligations quant aux droits des victimes y sont limitées ;
- La traite des personnes peut également impliquer un franchissement illégal des frontières (Observatoire ACP sur les migrations, 2011).

En raison de la nature clandestine du phénomène, il est difficile de recueillir des données sur la traite des personnes. Il n'existe pas de critères communément admis pour en recenser les cas : « en Afrique subsaharienne, notamment, l'enregistrement des flux migratoires reste aléatoire et lacunaire, pour ne pas dire déficient (...) en général, les « clandestins » et les victimes de la traite des êtres humains constituent une sorte de « trou noir » des études sur les migrations internationales » (Pérouse de Montclos, 2012). D'autant plus que les personnes affectées par la traite ne cherchent pas nécessairement une protection officielle, ne veulent pas être considérées comme des victimes, ou ne peuvent pas se signaler aux autorités, par crainte de représailles de la part du trafiquant ou par peur de se voir expulser du pays d'accueil. Il y a donc lieu de construire une grande structure normative et institutionnelle, sur la base d'une définition claire de la traite des personnes. La mise en application doit être efficace pour dissuader les trafiquants, ce qui n'est pas souvent le cas (Observatoire ACP sur les migrations, 2011).

1.7 Questions de recherche

Ainsi, à la lumière de la problématique exposée, l'on peut se demander si la migration représente un choix véritable pour les femmes œuvrant dans la prostitution à Lomé et de quelle manière celle-ci a eu un impact sur leur vie ?

Parallèlement, l'on peut se questionner à savoir quel est, au sein de l'État togolais, l'effet de la définition des concepts de consentement, d'agentivité et d'exploitation, tels que définis par le Protocole de Palerme, sur sa capacité à protéger et prendre en charge les femmes migrantes victimes d'exploitation sexuelle ?

Au regard de ces questionnements, nous posons l'hypothèse que la prostitution ne représente pas un choix véritable pour les femmes migrantes et que la définition de la traite des personnes du Protocole de Palerme souscrivant aux concepts de consentement et d'exploitation tels qu'actuellement définis ne s'adapte pas au système prostitutionnel présent dans la CEDEAO et empêche un nombre substantiel de femmes migrantes, victimes d'exploitations sexuelles, de bénéficier de services de protection et de prise en charge de la part du gouvernement togolais.

1.8 Conclusion

Le Chapitre I nous a permis de développer notre problématique et de brièvement présenter les concepts qui seront centraux pour la recherche dont la notion de la traite des êtres humains et ce qui la différencie du trafic des personnes, le concept du travail forcé, de la prostitution en tant que politique de la morale, et de la féminisation de la migration. Après avoir partagé nos questions de recherche et formulé notre hypothèse, nous sommes maintenant en mesure de présenter dans le deuxième chapitre, notre cadre conceptuel. Ce dernier nous permettra de développer, en plus de détails, deux courants idéologiques en opposition sur la question de la prostitution : l'abolitionnisme et le réglementarisme.

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL

2.1 Introduction

Le cadre conceptuel de cette recherche s'inspire des écrits de nombreux-ses chercheur-e-s des sciences sociales. Nous avons recensé des textes d'une variété de disciplines, telles que les études féministes, l'anthropologie, la sociologie et l'histoire afin de bien cerner le phénomène du choix à migrer pour les femmes œuvrant dans la prostitution à Lomé. Ainsi, nous avons pu définir les concepts qui sont essentiels à notre réflexion, soit le consentement, l'exploitation sexuelle et l'agentivité.

2.2 Cadre normatif lié au consentement

La vision que l'on adopte de la prostitution influe sur le type d'approches et de pratiques législatives qui seront adoptées. Il existe trois grands courants sur la question : l'abolitionnisme, le prohibitionnisme et le réglementarisme. Chacune de ces positions débouche sur une compréhension de la réalité des femmes et du type de lois et de procédures à développer. Cette recherche étant balisée par l'approche féministe, nous allons donc concentrer notre étude sur les deux visions en confrontation dans le mouvement : le courant abolitionniste et le courant réglementariste ou « pro-travail du sexe ». Ces deux tendances mènent non seulement à des conclusions antagoniques en ce

qui a trait à la nature de la prostitution, mais se matérialisent aussi en des pratiques opposées auprès des femmes (Ricci *et al.*, 2012).

Les féministes réglemmentaristes voient dans la prostitution une activité professionnelle « normale » : le travail du sexe. Ces dernières soutiennent que l'industrie du sexe ne relève pas de l'exploitation sexuelle, mais s'appuie plutôt sur le consentement pour des échanges sexuels contre rémunération entre adultes et sur l'autoreprésentation des personnes prostituées comme travailleuses (Parent et Bruckert, 2005 dans CLES, 2014).

Pour les féministes abolitionnistes, la notion de consentement ne saurait être appréhendée en dehors de tout cadre normatif et de contraintes socio-historiques (CLES, 2014). Selon cette perspective, nous effectuons très peu de choix, par contre, nous sommes contraints à prendre de nombreuses décisions et n'avons pas nécessairement le contrôle de l'environnement dans lequel ces décisions se prennent. Nous prenons le plus souvent, des « décisions orientées » plutôt que des choix. L'auteure féministe chinoise He Zhen constate qu'appréhender la prostitution en tant que métier comme les autres tend à dédramatiser les conditions singulières dans lesquelles elle se réalise. Elle précise : « [qu'on] ne peut avoir une société libre, ni juste, ni égale, ni rien qui s'en approche tant que la féminité est achetée, vendue, logée, vêtue, nourrie et protégée comme un bien meuble » (Zhen dans De Cleyre, 2008). De ce fait, la notion de choix glisse dans une dynamique de domination patriarcale¹⁸ et de relations inégales :

Si la prostitution est une activité librement consentie, pourquoi les femmes qui l'exercent sont-elles justement celles qui ont le moins de choix ? En effet, la plupart des prostituées sont sans formation, sans emploi, souvent sans domicile, sans papiers. Le « choix » de la prostitution est en fait une notion sans objet dans une société inégalitaire qui repose sur

¹⁸ « Patriarcat : du latin patriarkhês, père, chef de famille, venant de pater et du grec arkhê, pouvoir, commandement. Il s'agit d'un système de domination qui renvoie à l'origine au rôle dominant du mâle adulte hétérosexuel dans la famille traditionnelle qui exerce le contrôle sur le corps ou la vie de tous les autres membres de la famille et en dispose. Le père protecteur, qui pourvoit aux besoins de la famille en réduisant les autres membres de la famille (femme et enfants) à un état de mineurs. Cela présuppose une division des rôles selon le sexe et l'âge et des identités fixes et figées. Mais, quand on parle de société patriarcale ou du système patriarcal, cela va bien au-delà du domaine de la famille – qui elle-même a d'ailleurs changé. Le patriarcat est un système de domination qui structure toutes les sphères de l'existence » (De Mond, 2013).

la division sexuée du travail et considère comme légitime que les femmes soient au service des hommes (Dupuis-Déci, 2013).

En contrepartie, d'après le courant féministe réglemmentariste, il y aurait exploitation sexuelle uniquement lorsque les conditions du travail du sexe des personnes trafiquées seraient assimilables au travail forcé ou à l'esclavage, tel que défini par l'OIT. Sous le prétexte que d'autres formes de traite existent, les réglemmentaristes refusent le fait que la traite et la prostitution soient intrinsèquement liées (Lilian, 2001).

Quant à elles, les féministes abolitionnistes soutiennent que la prostitution est une prolongation du patriarcat à travers l'exploitation du corps des femmes. La prostitution porte donc atteinte à la dignité des femmes ainsi transformées en marchandise. Il s'agit d'une violence en soi et doit donc être abolie : « toute prostitution est forcée, non pas toujours par la contrainte, mais par un conditionnement, qu'il soit social, économique, psychologique, etc. » (Baril, 2005 : 133). Au dire de Madeleine Pelletier, la cause de la prostitution ne doit pas être cherchée ailleurs que dans l'esclavage moral et social de la femme : l'affranchissement total du sexe féminin la fera disparaître.

Dre Michelle Madden Dempsey, professeure de droit à l'Université de Villanova, affirme que d'un point de vue abolitionniste, la traite à des fins d'exploitation sexuelle et la prostitution sont problématiques puisque la prostitution nuit trop souvent aux femmes, à la fois individuellement et en raison de sa tendance à soutenir et perpétuer les inégalités structurelles patriarcales (Dempsey, 2010 : 1745). Cette dernière reconnaît, tout de même, qu'il peut exister des cas isolés où pour certaines personnes la vente de services sexuels peut être un choix véritablement consensuel. Dans son livre, *Non au système prostitutionnel*, Geneviève Duché soutient les objectifs abolitionnistes : « si une société n'a pas à régir le comportement des individus, elle a le devoir, par contre, d'affirmer un certain nombre de valeurs collectives, au rang desquelles vient le refus d'organiser et de promouvoir la marchandisation des êtres humains et le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes » (Duché, 2015 : 8).

L'abolitionnisme féministe met les préjugés portés à l'égard des femmes au cœur de son analyse, c'est ce qui le distingue de ses formes conservatrices ou réactionnaires. L'abolitionnisme exige la criminalisation des clients de la prostitution. Toutefois, il serait irresponsable de croire que la criminalisation des clients aura, en elle seule, un effet sur la réduction de la violence envers les femmes prostituées. Plutôt, la criminalisation de l'achat de services sexuels fait partie d'un projet plus vaste qui inclut, entre autres, l'octroi de services sociaux économiques et psychologiques aux femmes. L'objectif du projet féministe abolitionniste est donc une transformation à long terme, l'accès à une société post-patriarcale - une société dans laquelle la prostitution n'existerait pas et dans le cas où elle serait toujours présente : « Quand la prostitution sera enfin abolie, un des principaux verrous de la domination masculine aura sauté et l'égalité entre les femmes et les hommes aura connu une avancée historique, qui marquera la conquête de l'égalité entre les femmes et les hommes » (*Ibid*).

Afin de contrecarrer l'attention excessive mise sur la personne prostituée au détriment de l'intégration des proxénètes et des clients au sein des représentations liées à la prostitution dans nos sociétés, les abolitionnistes empruntent l'expression « système prostitutionnel ». La prostitution est le plus souvent définie comme l'échange d'un acte sexuel avec un nombre indéterminé d'individus moyennant rémunération. Cette vision de la prostitution, largement répandue, fait en sorte que :

Réduite à la personne prostituée, à une question personnelle, cette définition empêche d'envisager l'ensemble d'un système socialement construit avec tous ses acteurs - clients, proxénètes, États - ses causes et ses conséquences - sociales, économiques et politiques - ses rapports inégalitaires (Le Nid, 2012).

2.2.1 Objectivation sexuelle de la femme

Dans le système prostitutionnel, le *continuum* de violence coïncidant avec le *continuum* de facilitation (facteurs d'entrée et de maintien dans la prostitution) exposent l'inefficacité du

Protocole de Palerme face à la prolifération de la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle. À juste titre, la communauté internationale dénonce la traite des femmes et le tourisme sexuel des enfants, mais elle le fait toutefois :

Sans comprendre qu'il s'agit là de deux des manifestations du système prostitutionnel qui les rendent possibles. Un système fortement conservateur, qui maintient une image stéréotypée des rôles masculin et féminin et qui tire profit des crises économiques, politiques et personnelles (Le Nid, 2012).

C'est, entre autres, dans l'apprentissage culturel des rôles masculin et féminin que le système prostitutionnel se crée et s'entretient. La dénaturation des relations entre les genres via la recherche ou l'affirmation de la masculinité ainsi que le phénomène d'objectivation sexuelle de la femme crée un *momentum* propice à l'exploitation sexuelle des femmes. La femme-objet n'est rien de moins qu'une femme considérée comme une chose ou comme un objet de désir. Dans son ouvrage *La domination masculine*, Bourdieu dénonce le fait que: « les femmes existent d'abord par et pour le regard des autres, c'est-à-dire en tant qu'objets accueillants, attrayants, disponibles. On attend d'elles qu'elles soient « féminines », c'est-à-dire souriantes, sympathiques, attentionnées, soumises, discrètes, retenues, voire effacées » (Bourdieu, 1998). La féminité est à la merci des attentes des hommes. Elle est construite par le fantasme masculin.

La pression ressentie par les femmes pour servir les désirs masculins fait en sorte qu'elles refoulent leur désir naturel à contrôler leur corps et à déterminer leur image propre. L'objectivation sexuelle de la femme est l'expression de la domination masculine. La femme transformée en objet sexuel est déterminée par sa sensualité et son niveau d'attirance. Ses parties et fonctions sexuelles sont séparées du reste de sa personnalité, elles sont réduites au statut d'instruments : « The woman who treats herself as a sex object must treat herself as less than a moral equal. She must not only value herself primarily in terms of her sexuality in some context, she must also use that sexuality as the vehicle for her own dehumanization » (LeMonchek, 1985).

C. Heike Shotten, professeure agrégée de sciences politiques à l'Université du Massachusetts, explore la thèse selon laquelle la consommation de la prostitution serait une confirmation de la masculinité contemporaine. L'auteure suggère que la prostitution devrait être perçue comme un symptôme des normes d'identité masculine. Le travail du sexe peut exister non seulement dans le but de soutenir certains rôles ou attentes des femmes, mais surtout pour répondre aux exigences défensives de « masculinités anxieuses » masquant leur besoin de validation dans la recherche de satisfaction sexuelle - en particulier via les services de femmes prostituées qu'ils considèrent comme un privilège ou un droit masculin (Shotten, 2005).

Dans la majorité des cas, l'exploitation sexuelle des femmes apparaît sous forme de prostitution. Pour cette raison, nous envisageons une définition de la prostitution qui s'inscrit dans le continuum de violence envers les femmes. Ce faisant, la prostitution devient un système structuré par les proxénètes qui, contre rémunération, garantissent aux clients l'accès commercial aux corps des femmes, des enfants, des êtres féminisés. Qu'elle soit féminine — fillettes, jeunes filles ou femmes de tous âges — ou masculine — garçons, adolescents et jeunes hommes, travestis et transsexuels —, la prostitution est une institution sociale à l'usage quasi exclusif des hommes (Poulin, 2008). Elle constitue un univers social relativement autonome, traversé par des logiques spécifiques et doté de principes d'organisation et de hiérarchisation s'imposant aux individus qui en font partie (Lilian, 2001). Le choix des femmes à se prostituer est limité, la prostitution étant notamment la résultante d'un processus d'apprentissage ; on ne naît pas prostituée, on le devient suite à des interactions dans un contexte culturel et des réalités sociales particulières.

2.3 Entre le choix et la décision

Dans le débat prédominant au sein des différents courants féministes au sujet du consentement, la notion de victime prête souvent à confusion. Pour l'essentiel, c'est un concept juridique qui s'oppose au concept de criminel, relativement bien défini par des conventions internationales et des lois nationales, telle que la *Convention de Palerme* (Poulin, 2008). Toutefois, la notion de victime polarise les différentes positions féministes au sujet de la traite des personnes et de la prostitution :

Une victime, par définition, est une personne qui souffre d'une situation difficile ou injuste. Une victime n'est pas passive, impotente et sans pouvoir sur la situation qui lui arrive. Au contraire, elle possède du pouvoir sur la façon dont elle affronte et perçoit la situation et elle peut décider de la vivre avec détermination, courage, reprise de pouvoir (*empowerment*), en tant qu'agente de changement de cette réalité (Baril, 2005 : 152).

Pour les féministes pro-travail du sexe, la violence n'est pas corollaire de l'industrie du sexe réglementée. Selon ces dernier-ère-s, les femmes qui vivent dans des conditions précaires et qui subissent toutes sortes de violences ne représenteraient pas la majorité : les travailleuses du sexe ne sont pas des victimes qu'il convient de sauver à tout prix. Ce refus de toute considération éthique, notamment celle de l'inaliénabilité du corps, implique une acceptation de la marchandisation de l'être humain et, en conséquence, son objectivation et son aliénation (Poulin, 2008).

Les théoricien-ne-s abolitionnistes sont contraint-e-s à défendre régulièrement leur utilisation du terme *victime*. Ces dernier-ère-s se font souvent reprocher de tenir une position dominante et méprisante à l'égard des femmes dans l'industrie : de « victimiser » ces dernières. En contrepartie, la reconnaissance du statut de victime, c'est-à-dire toute personne qui subit un acte violent, constitue un élément important de la reconstruction du sens comme dans la reconstruction de soi (Ricci, 2012). La notion de victime permet à la personne d'exprimer sa vulnérabilité et d'outrepasser la solitude, constituant ainsi un point de départ pour l'action et l'intégration, soit la prise en compte légale et le façonnement d'un cadre d'intervention. Se dire victime, ce n'est ni geindre ni se lamenter

sur soi-même ; c'est, bien plus, se saisir des moyens de la transformation de son sort (Gaudier, 2005 : 4). Voilà pourquoi certaines auteures parlent de violence masculine, plutôt que de violence domestique, violence familiale ou encore violence contre les femmes, tous des termes qui ont pour effet de faire disparaître les coupables.

De toute évidence, le langage peut avoir une incidence sérieuse sur la façon dont la traite, le proxénétisme, et l'achat de services sexuels sont étudiés dans les systèmes de justice pénale nationaux et internationaux. La tendance à conceptualiser le phénomène prostitutionnel en terminologie marchande empêche l'identification de la contrainte et de la menace souvent utilisée contre les femmes victimes de traite. Dans ses travaux, Patrizia Romito brosse un tableau des multiples violences masculines et des mécanismes sociaux qui permettent de les occulter. Elle entreprend l'analyse des mécanismes langagiers d'escamotage qui font disparaître les hommes de la violence. Elle passe en examen les tactiques d'occultation de la violence masculine que sont l'euphémisation, la déshumanisation, la culpabilisation, la psychologisation, la naturalisation et la compartimentation¹⁹. Elle dénonce le fait que même les écrits provenant d'organisations internationales ou de gouvernements, qui ont le mandat de lutter contre la violence, utilisent constamment l'expression -violence sur les femmes ou les filles-, et que seulement dans de rares cas, elles emploient la terminologie -violence masculine-. En s'appuyant sur les différentes tactiques d'occultation citées plus haut, Romito regroupe les « stratégies d'occultation » en deux catégories : la légitimation de la violence²⁰ et la dénégation²¹.

¹⁹ Voir : Romito, Patrizia. (2006). *Un silence de mortes. La violence masculine occultée*. Coll. « Nouvelles questions féministes ». Éditions Syllepse, 298 pages.

²⁰ « S'agissant de la légitimation de la violence dans la famille, sont mis en avant les crimes d'honneur, plus ou moins tolérés et impunis, mais aussi, plus près de nous, la non-reconnaissance du viol conjugal comme délit jusqu'à récemment et encore actuellement dans certains États américains notamment, ainsi que la banalisation de la violence domestique par le système policier et judiciaire. Quant à la légitimation de la violence hors de la famille, c'est surtout aux prostitutions que s'attache l'analyse, notamment à leurs formes modernes telles que le tourisme sexuel ou l'usage vénal des femmes par les casques bleus et « soldats de la paix » (Gillioz, 2009).

²¹ « Celle-ci se voit particulièrement bien à l'œuvre dans la non-reconnaissance et la non-prise en compte des violences par le système sanitaire, malgré les effets maintenant connus des violences sur la santé mentale et physique des victimes. Elle s'observe également dans la négation de l'inceste et des abus sexuels sur

À l'heure actuelle, plusieurs recherches s'imposent en démontrant que les victimes de violence ou de viol tendent plutôt à minimiser l'impact du traumatisme qu'elles ont vécu. Généralement, les victimes conceptualisent leur expérience en diminuant son impact à l'aide de termes plus anodins. Selon Romito, les « politiques du langage » et la culture du viol (voir Annexe B), provoque cette réticence à utiliser le terme « victime », laissant un vide linguistique, mais aussi politique, pour définir quelqu'un qui subit un préjudice de la part d'une autre personne (Romito, 2010 : 152). Le discours anti-victime contribue à démentir la violence masculine et l'injustice sociale qu'elle représente ainsi qu'à « délégitimer et à désamorcer les revendications des femmes qui ont subi des violences » (Romito, 2010 : 154). À ce propos, voici un extrait du témoignage de Margie, 37 ans : « I didn't have a clue then. All I knew was how to be raped, and how to be attacked and how to be beaten up and that's all I knew. By the time he put me on the game I was already a victim, I was just a born victim » (Shotten, 2005).

Dès lors, il est primordial de distinguer la liberté de choisir et la possibilité de décider. Choisir évoque la liberté d'opter pour l'ensemble des choix (tous les métiers, par exemple). Décider évoque plutôt la marge de manœuvre limitée dont dispose une personne face à des choix limités (Dupuis-Déri, 2013). L'anthropologue Françoise Héritier affirme qu'il existe quatre types de situations qui emmènent les femmes à se prostituer :

- femmes dupées qui n'agissent que sous la contrainte ;
- femmes à qui les recruteurs n'ont pas dit toute la vérité, et qui sont entraînées par la servitude pour dette et par la confiscation de leurs papiers à mener une activité qu'elles refusent ;

mineur-e-s. À ce propos, P. Romito développe une intéressante réflexion sur le *syndrome de la fausse mémoire* » (Gillioz, 2009).

- femmes qui savent à quoi on les destine, mais qui n'ont pas de solution de rechange pour s'en sortir, même si ce calcul se révèle un leurre compte tenu de la dépendance où elles sont placées par le trafiquant qui les exploite ;
- femmes qui choisissent ou agréent à la proposition qui leur est faite, gèrent leurs finances et sont libres de leurs mouvements. Cette dernière situation, qui n'entre pas dans le cadre de la traite, est la plus rare actuellement. Elle est inférieure à 10% (Boni, 2011 : 79).

2.4 Analyse des contraintes

Nous comprenons la liberté de choix ou l'agentivité au sens de « puissance personnelle d'agir » en lien avec la philosophie de l'action. Néanmoins, comme le soulignent avec justesse Falquet et Rabaud : « [A]gentivité n'est pas synonyme de liberté et d'égalité pleines et entières : il ne faudrait pas minimiser les oppressions imbriquées qui pèsent sur [les femmes] de tout leur poids » (Ricci, 2012). La philosophe Rhéa Jean s'interroge sur la façon dont la prostitution représente un frein à l'autonomie sexuelle des femmes qui, selon elle, dépend du contexte social et ne repose pas entièrement sur la volonté de l'individu (Jean, 2011 : 3). L'auteure promeut l'analyse des contraintes sociales, économiques et psychologiques qui poussent les femmes à entreprendre la prostitution. Quand bien même l'on considère les femmes prostituées habiles à être des agentes de leur vie, on ne peut pas pour autant affirmer que le choix et le consentement seraient suffisants à légitimer la prostitution, nous devons prendre en considération la responsabilité des clients, de même que les effets à long terme. Lorsque les femmes s'engagent dans ces relations transactionnelles non pas en victimes passives, mais pour accéder à du pouvoir, à des ressources ; simultanément, elles reproduisent les structures patriarcales (Fouquet, 2015). Sans conteste, la défense des valeurs individuelles ne devrait pas entraver la défense de la dignité humaine et le droit à la sécurité. Dans la société actuelle où le marché a un impact

sur la sexualité des individus, et que les choix sexuels de certaines personnes s'effectuent sous la pression économique : « [l]es conditions de possibilité de l'autonomie sexuelle sont minées » (Jean, 2011).

Le Protocole additionnel à la Convention de Palerme estime que la traite des personnes peut être condamnable même avec le consentement de la victime, toutefois en imposant plusieurs conditions sujettes à interprétation. C'est ce qui permet à des pays ayant développé des régimes juridiques très dissemblables d'adhérer au Protocole. Nous souhaitons attirer l'attention sur cet alinéa souvent négligé du Protocole de Palerme, soit le point b) dessous:

a) L'expression « traite des personnes » désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes ; b) Le consentement d'une victime de la traite des personnes à l'exploitation envisagée, telle qu'énoncée à l'alinéa a du présent article, est indifférent lorsque l'un quelconque des moyens énoncés à l'alinéa a) a été utilisé ; c) Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation sont considérés comme une « traite des personnes » même s'ils ne font appel à aucun des moyens énoncés à l'alinéa a du présent article ; d) Le terme « enfant » désigne toute personne âgée de moins de 18 ans (ONU, 2001). (C'est nous qui soulignons).

Les alinéas a) et b) ont été l'objet d'une âpre lutte lors des négociations de la Convention. Certaines ONG et gouvernements ont souhaité exclure la mention de la prostitution et de l'exploitation sexuelle dans la définition. La Coalition contre la Traite des Femmes (CATW), avec 140 ONG regroupées dans le Réseau International des Droits Humains (RIDH) a œuvré pour que le Protocole sur la traite soit en cohérence avec d'autres traités des Droits Humains qui ont établi des normes sur la traite, comme la Convention de 1949 pour la répression de la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui, la Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'encontre des femmes (CEDAW), et la Convention relative aux droits de l'enfant. Durant les deux

années de rédaction du Protocole sur la traite, la CATW et le RIDH, ont contribué à la défense d'une définition de la traite qui protège toutes les victimes de la traite, et pas uniquement celles qui devraient prouver qu'elles ont été forcées. Ces ONG se sont mobilisées pour que les femmes et les enfants victimes de la traite bénéficient d'un mécanisme de protection spécifique, que des mesures strictes et cohérentes soient établies pour la poursuite des trafiquants, et que l'on prenne en compte le lien jusqu'alors resté le plus invisible dans la chaîne de la traite, à savoir la dimension de la demande (CATW, 2006).

D'après ONU Femmes, la définition de la traite à des fins sexuelles doit au minimum inclure l'exploitation sexuelle, y compris la prostitution :

Les rédacteurs des lois en vigueur ont utilisé des variantes du terme « exploitation » pour traiter cet élément essentiel des législations visant la traite à des fins sexuelles. Le terme « exploitation » est employé dans le Protocole des Nations Unies tandis que les législations nationales utilisent les expressions « exploitation sexuelle », « fins sexuelles » ou « acte sexuel à des fins commerciales », les lois ou règlements locaux parlant parfois de « prostitution » (ONU Femmes, 2015).

Un État se doit d'adopter une définition assurant la plus large protection aux victimes de toutes les formes d'exploitation sexuelle et ce, dans le respect du droit national et du droit local (ONU Femmes, 2015). Il convient de réfléchir attentivement aux termes faisant référence à la traite à des fins sexuelles utilisés dans les textes de loi²².

²² ONU Femme : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. *L'exploitation, l'exploitation sexuelle ou l'acte sexuel à des fins commerciales*. Page récupérée le 31-01-15 de <http://www.endvawnow.org/fr/articles/551-lexploitation-lexploitation-sexuelle-ou-lacte-sexuel-ades-fins-commerciales.html>

Tableau 2.1 Définitions de la traite à des fins d'exploitation à travers le monde

Définition de la traite à des fins sexuelles au sein des lois visant à combattre la traite des êtres humains	
Pays	Définitions
Loi bulgare visant à combattre la traite des êtres humains, § 1 (1-3), disponible sur www.legislationline.org .	«... aux fins d'exploitation. L'exploitation s'entend de l'utilisation illicite d'êtres humains aux fins de 1) débauche ; 2) de prélèvement d'organe ; 3) de travail forcé ; 4) d'esclave ou de servitude. »
Loi du Minnesota, États-Unis, § 609.321 (en anglais).	«... pour favoriser la prostitution d'une personne. »
Code pénal slovène (en anglais), art. 387. A, 2005.	« Quiconque achète une autre personne, en prend possession, l'héberge, la transporte, la vend, la livre ou l'utilise de toute autre manière, ou sert d'intermédiaire dans ces activités, aux fins de prostitution ou d'autres formes d'exploitation sexuelle... »
Code pénal suédois, ch. 4, art. 1a, disponible (en anglais) sur www.legislationline.org .	«... dont le but est que la personne fasse l'objet d'une infraction visée au chapitre 6, articles 1, 2, 3, 4, 5 ou 6, soit exploitée en vue de relations sexuelles avec des partenaires occasionnels ou d'une autre manière à des fins sexuelle. »
Protocole des Nations Unies relatif à la traite des personnes, art. 3.	«... aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle. »
Loi des États-Unis sur la protection des victimes de la traite, Code des États-Unis, titre 22, § 7102, (3).	«... dans le but d'un acte sexuel à des fins commerciales. » Un acte sexuel à des fins commerciales s'entend de « toute activité sexuelle pour laquelle une contrepartie de valeur est donnée ou reçue par une personne ».

2.5 Cadre d'analyse féministe intersectionnelle

Les analyses actuelles de l'enchevêtrement de la migration et de la traite n'ont pas apporté de consensus quant aux forces sous-jacentes engendrant les phénomènes et quant à leur implication pour le bien-être des femmes et des enfants. La diversité des formes de mobilité humaine dans le contexte contemporain de la mondialisation requiert une approche analytique systémique susceptible d'expliquer les raisons de la convergence des besoins des composantes des structures sociales (genre, classe, génération et ethnicité) et de l'action humaine dans la production de ce qui est désigné par l'expression traite des personnes. Sans explication adéquate, les politiques deviennent aléatoires et changent de position et d'orientation au gré des législateurs et des allégeances politiques des dirigeants.

La recherche féministe se veut à la fois une approche intellectuelle cherchant l'avancement des connaissances, et un projet de transformation sociale (Ollivier et Tremblay, 2000). L'approche a notamment été façonnée par la remise en doute des vérités scientifiques populaires, et par les critiques du positivisme. Les écrits sur la recherche féministe insistent sur le fait qu'il n'existe pas d'approche scientifique objective, étant donné que plusieurs travaux dans les champs traditionnels, prétendant fréquemment être « objectifs » et « neutres », sont en fait réalisés dans une perspective androcentrique (CLES, 2014). Selon Pierre Bourdieu, nous vivons dans un monde social organisé par cette vision androcentrique. Ce principe est incorporé dans les corps biologiques, dans les mentalités, dans l'organisation socio-politique, dans les textes historiques, etc. Il est à l'origine de la division sexuelle du travail, il structure la société civile et il édicte les comportements sexuels. Ce principe de vision androcentrique est inscrit dans l'habitus et dans l'hexis corporelle et dès lors se reproduit par définition :

Cette logique de causalité est circulaire : notre perception des choses, qui nous a été inculquée, qu'on a intériorisée influence nos pensées, nos actions, les manières de nous comporter, nos habitudes, nos actions et nos habitudes. Ces faits et gestes, ces actions, ce langage renforcent notre vision et perception des choses, qui nous paraissent tout à fait naturelles, car incorporées (Bourdieu dans Mainardi, 2004 : 1).

L'approche féministe se propose de pallier à cette faiblesse des champs traditionnels en mettant au point un cadre théorique et méthodologique capable de mettre les femmes au centre de la connaissance. Ainsi, l'on peut légitimement se demander comment cette vision féministe s'articule avec la problématique de la traite des femmes africaines à des fins d'exploitation sexuelles au Togo.

Au sein du système prostitutionnel, les questions de consentement, d'agentivité et d'exploitation génèrent des réponses et des explications d'origines culturelles, historiques, politiques et sociales. Tout individu qui survit à l'intérieur de ce système oppressif détient un passé particulier expliquant sa position sociale subordonnée, de surcroît modelée par les effets interactifs d'une panoplie de systèmes discriminants aux effets pernicieux : le patriarcat, le sexisme, le racisme, etc., pour ne nommer que quelques-uns des éléments des « systèmes d'oppressions entrecroisées ». L'analyse des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe et de genre, de classe, d'ethnicité, d'âge, de handicap, et d'orientation sexuelle, passe donc nécessairement par le refus de leur cloisonnement et de leur hiérarchisation. L'analyse de l'interrelation de ces facteurs avec les dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques qui les façonnent permet d'expliquer et de comprendre la réalité sociale des femmes et des hommes comme étant multiple et déterminée par plusieurs axes d'organisation sociale significatifs.

C'est dans un souci de prendre en compte l'hétérogénéité des statuts sociaux et des expériences des femmes prostituées à Lomé, tout en considérant la pluralité des composantes identitaires qui en découlent, que le cadre d'analyse féministe intersectionnelle (CAFI) a été choisi. Nous cherchons ainsi à faire émerger différentes compréhensions des dynamiques se produisant dans les lieux où les narratifs dominants à propos du statut d'immigration, de l'ethnicité, de la religion et de la profession sont appliqués, renforcés, remis en question, contestés et transformés. C'est pourquoi nous choisissons une approche qui privilégie les récits individuels des femmes immigrantes : les histoires racontées à propos d'elles-mêmes et des autres, de leur contexte de vie, de leurs expériences de violence, des stratégies qu'elles utilisent ou n'utilisent pas pour assurer leur

sécurité, et finalement des récits à propos des interactions entre elles et d'autres individus (conjoint, enfants, membres de leur famille ici et ailleurs, collègues, intervenant-e-s, propriétaires des logements) dans des contextes concrets et des effets intentionnels ou non de ces interactions (Harper, 2012). La logique spécifique à la perspective intersectorielle permettra de disséquer *la toile des oppressions* et de mettre en exergue les conditions d'entrée, les conditions de voyage, les conditions de maintien et les conditions de sortie des femmes aux prises avec la prostitution à Lomé.

La notion d'intersectionnalité est apparue suite à l'incapacité du mouvement féministe dominant à aborder les problèmes, les préoccupations et les luttes des femmes appartenant à des minorités visibles. Patricia Hill Collins, l'une des théoriciennes-clés de la pensée féministe noire, fut la première à parler de l'intersectionnalité en tant que paradigme, et le concept fut diffusé pour la première fois en 1991 par la juriste Kimberlé Crenshaw. La pertinence du concept réside, d'une part, dans la réponse qu'il apporte aux multiples façons dont les rapports de sexes entrent en interrelation avec d'autres aspects de l'identité sociale et, d'autre part, dans la compréhension qu'il apporte à la manière dont ces intersections mettent en place des expériences particulières d'oppression et de privilège (Corbeil et Marchand, 2007). Penser l'approche féministe à l'aune d'une perspective intersectionnelle offre ainsi une perspective permettant de comprendre comment de multiples forces se recoupent et interagissent pour renforcer les situations d'inégalité et d'exclusion sociale. À plus forte raison, les travaux féministes contemporains visent l'élaboration d'un instrument qui transformerait les politiques de justice sociale et les dispositifs de lutte contre les discriminations. À l'intérieur de ce mouvement, la politologue Ange-Marie Hancock a proposé six (6) présuppositions de base à l'analyse féministe intersectionnelle :

- Plus d'une catégorie de différences est impliquée dans les problèmes et processus politiques complexes ;
- Une attention doit être portée à toutes les catégories pertinentes, mais les relations entre ces catégories sont variables et demeurent une question empirique ouverte ;

- Ces catégories de différences sont conceptualisées comme des productions dynamiques des facteurs individuels et institutionnels, simultanément contestées et imposées aux niveaux institutionnels et individuels ;
- Chaque catégorie de différences est caractérisée par une diversité interne ;
- Une recherche intersectionnelle examine ces catégories à plusieurs niveaux d'analyse et interroge les interactions entre niveaux ;
- Poser l'intersectionnalité comme un paradigme normatif et empirique requiert la prise en compte à la fois des aspects théoriques et empiriques de l'élaboration de la question de recherche (Hancock, 2007).

Cette approche intégrée permet d'identifier les différentes formes que prennent les oppressions imbriquées dans l'expérience vécue des individus et celles de la matrice de domination²³ afin de déterminer leur position sociale (Collins, 2000). L'analyse intersectionnelle opère donc à deux niveaux : elle constitue un cadre d'analyse capable d'appréhender des problèmes tant au niveau *macro* qu'au niveau *micro*. Au niveau microsocial, par sa considération des catégories sociales imbriquées et des sources multiples de pouvoir et de privilège, elle permet de cerner les effets des structures d'inégalités sur les vies individuelles et les manières dont ces croisements produisent des configurations uniques. Au niveau macrosocial, elle interroge les manières dont les systèmes de pouvoir sont impliqués dans la production, l'organisation et le maintien des inégalités (Henderson et Tickamyer 2009 ; Weber 2001 *In* Bilge, 2009).

²³ Patricia Hill Collins parle de *Matrix of domination* pour montrer comment les catégories de race, de classe et de genre fonctionnent ensemble comme éléments de domination, entrelacés mais distincts, facteurs multiplicatifs et non additifs, qui conditionnent une identité multiple.

2.6 Conclusion

À travers la présentation des tendances féministes qui s'opposent diamétralement sur la question de la prostitution, nous avons pu exposer le cadre normatif qui dirige la question du consentement. Au centre de notre questionnement féministe, nous distinguons la liberté de choisir et la possibilité de décider. Nous posons également un regard sur les contraintes qui pèsent dans la balance du choix. Préoccupés par l'identification de la toile des oppressions dans l'expérience vécue des femmes interviewées, le cadre d'analyse féministe intersectionnelle nous semble tout à fait pertinent pour répondre aux questions de recherches. C'est dans le prochain chapitre, celui de la méthodologie, que nous préciserons les modalités qui encadrent notre démarche intellectuelle.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

3.1 Introduction

Aux yeux de Benoît Gauthier, la méthode : « C'est la confrontation des idées, issues à la fois de l'expérience et de l'imagination, aux données concrètes, dérivées de l'observation, en vue de confirmer, de nuancer ou de rejeter ces idées de départ » (Gauthier, 2010). Dans son acceptation la plus large, Madeleine Grawitz définit la méthode en recherche comme : « l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie » (Grawitz, 1984). De nos jours, la pensée sociale tend :

À se décompartmenter, à se multidiscipliniser, à s'ouvrir aux tendances parallèles ; la sociologie, la criminologie, la science politique, l'anthropologie, les relations industrielles, le travail social, etc., étudient tour à tour l'individu, le groupe et la masse, la paix et la violence, la statique et la dynamique... (Gauthier, 2010).

À dire vrai, le jalonnement trop sévère du champ général et de ses disciplines particulières : « inhiberait les efforts de renouveau et de régénération provenant soit des sciences de la nature, soit d'autres sciences sociales et humaines » (Gauthier, 2010). Conformément à ces principes, nous consacrons ce chapitre entier à l'explication de la méthode de recherche adoptée pour mener à bien notre projet. C'est ici que nous traitons de notre stratégie d'observation (échantillonnage, conception, choix et validation des instruments, plan de collecte de données, enquête) ; de notre stratégie d'analyse, de nos méthodes d'interprétation ; ainsi que des implications éthiques.

3.2 Méthode qualitative

Afin de comprendre si la migration représente un choix véritable pour les femmes œuvrant dans la prostitution à Lomé et de quelle manière celle-ci a eu un impact sur leur vie, nous avons décidé d'adopter une méthodologie de type qualitative²⁴. L'analyse qualitative met en rapport les définitions, les opinions et les paroles liées à une situation donnée. Elle tente de comprendre le sens de l'action et des phénomènes (Deslauriers et Kérisit, 1997 : 105) et elle analyse des données d'expériences et de représentations. La majeure partie du temps : « le chercheur qualitatif formule de nouveaux concepts ou donne un sens nouveaux aux anciens, ou emprunte des concepts à ses informateurs, voire au langage courant » (*Ibid.*, 100). À travers cette méthode, le chercheur « s'attache à l'interprétation que font les acteurs sociaux des phénomènes qui s'inscrivent dans leur environnement » (*Ibid.*, 101) afin d'en ressortir des résultats où se conjuguent les concepts propres aux sujets et au chercheur. Dans le meilleur des cas, la recherche qualitative permettra de produire une théorie complète et des concepts utiles pour la compréhension du phénomène social à l'étude dans notre recherche.

3.2.1 Recherche exploratoire

La démarche exploratoire permet de pallier aux questions que peut difficilement aborder le chercheur qui emploie des méthodes quantitatives. Tout au long du processus de recherche exploratoire, nos propositions se délimiteront au moyen d'exclusion et d'inclusion des éléments de l'information obtenue. Une bonne proposition en recherche qualitative rend compte des informations, elle permet de comprendre et d'agir et elle prend place graduellement dans la théorie produite (*Ibid.*, 96). Le caractère original de notre sujet d'étude exploratoire nous pousse à avoir un contact privilégié avec le terrain non

²⁴ À cause de leur « caractère exemplaire et fugace, plusieurs phénomènes sociaux résistent à la mesure » (Gauthier, 2010 : 88), et le choix du type de recherche qualitatif et exploratoire permet de découvrir les nombreuses préoccupations des gens.

seulement comme réservoir de données, mais aussi comme source de questions nouvelles (*Ibid.*, 106).

3.2.2 Analyse inductive

Notre recherche exploratoire est inductive (voir Annexe C), terme qui est généralement défini comme :

Un ensemble de procédures systématiques permettant de traiter des données qualitatives, ces procédures étant essentiellement guidées par les objectifs de recherche. Elle s'appuie sur différentes stratégies (Ollivier et Tremblay, 2000).

Ce type d'analyse se prête particulièrement bien à l'analyse de données portant sur des objets de recherche exploratoire, pour lesquels le chercheur n'a pas accès à des catégories déjà existantes dans la littérature (Blais et Martineau, 2007). Notre perspective exploratoire inductive nous permettra d'abrégé les données brutes diversifiées sous forme de résumé, de faire ressortir les corrélations entre les objectifs de recherche et les catégories qui émanent des données brutes, ainsi que de mettre au point un cadre de référence. C'est à l'aide de dynamiques constructiviste et interprétative (Savoie-Zajc, 2009 : 337) que nous comptons comprendre et expliquer le concept de choix à travers le point de vue et le sens que les actrices sociales donnent à leur réalité.

3.3 Questionnement féministe

Toutes les recherches effectuées sur les femmes ne sont pas féministes (Dagenais dans Ollivier et Tremblay, 2000 : 8). Une particularité initiale de la recherche féministe est sa double dimension : « elle représente à la fois un projet socio-politique de transformation des rapports sociaux et un projet scientifique d'élaboration de connaissances » (*Ibid.*). La

recherche féministe place les rapports sociaux de sexe au centre de ses analyses²⁵. Elle présuppose un renouvellement fondamental du regard porté sur le monde. La recherche féministe impose les femmes comme sujet historique et social. Elle exige la reconnaissance du lien de causalité entre les rapports de sexe et la hiérarchisation sociale divisée.

En ce sens, la recherche féministe n'est pas une méthode : « puisqu'elle ne consiste pas en un ensemble de procédures (ou de façons de faire) en vue de produire des connaissances » (Ollivier et Tremblay, 2000). Elle propose plutôt une alternative dans la façon d'aborder un objet de recherche. Sur la base d'une mentalité innovante, elle suggère de nouveaux moyens de manipulation de l'objet et d'interaction avec les participantes. Aux dires de Dagenais, il s'agit d'« une façon d'être en même temps qu'une façon d'observer, caractérisée par un état d'esprit plus que par des étapes rigoureuses » (*Ibid.*). Ce regard neuf posé sur les champs disciplinaires de sciences sociales favorise l'émergence et le développement de méthodes de recherche originales pouvant apporter des changements sociaux. À l'image des mouvements de femmes, la recherche féministe se présente comme :

Une nébuleuse, constituée d'une multitude d'objets, de problématiques, d'approches théoriques, de postures épistémologiques et d'outils méthodologiques, qui permettent d'offrir une diversité de lectures, parfois contradictoires et souvent complémentaires, de la nature et des causes de la subordination des femmes à travers l'histoire (De Sève, 1994 dans Ollivier et Tremblay, 2000 : 10).

Dans *Feminist Methods in Social Research*, Shulamit Reinharz (1992) dresse la liste des postulats généralement associés à la recherche féministe. Les fondements de ces principes nous apparaissent systématiques et suffisamment exhaustifs pour encadrer tout questionnement méthodologique féministe²⁶ :

²⁵ « Bien que la recherche féministe puisse être définie comme étant généralement faite sur des femmes, par des femmes et avec des femmes, plusieurs auteures s'accordent pour affirmer qu'il s'agit là d'une étape transitoire de son développement » (Ollivier et Tremblay, 2000).

²⁶ « Ils ne sont pas exclusifs à la recherche féministe ; une recherche féministe intègre rarement tous ces paramètres à la fois (bien que cela soit certes souhaitable) » (Ollivier et Tremblay, 2000).

- ✓ Le féminisme est une perspective, un champ transversal, non une méthode de recherche ;
- ✓ la recherche féministe recourt à plusieurs méthodes ;
- ✓ elle se veut un regard critique au sein des disciplines de sciences sociales ;
- ✓ elle est guidée par les théories féministes ;
- ✓ la recherche féministe tend vers la pluridisciplinarité ;
- ✓ elle se préoccupe de changement social ;
- ✓ la recherche féministe s'efforce de reconnaître la diversité parmi les femmes et d'en tenir compte ;
- ✓ elle sollicite l'engagement de la chercheuse en tant que personne ;
- ✓ elle invite aussi à l'engagement des participantes à la recherche ; enfin,
- ✓ elle favorise l'engagement du lectorat

Dans le but d'améliorer les expériences de vie des femmes, la recherche féministe se doit d'être plurielle et faire appel à toutes les méthodes. Toutefois, cette propension à la diversité n'est pas synonyme de vacuité. La recherche féministe pose un regard critique sérieux sur les acquis des disciplines universitaires sans reproduire les habitudes androcentriques et patriarcales au niveau des connaissances et des méthodes.

3.4 Collecte des données

3.4.1 L'entrevue individuelle et semi-dirigée

À travers la méthode qualitative, exploratoire et inductive, lorsqu'il est question d'interagir sur le terrain avec le sujet à l'étude, une dynamique de co-construction de sens s'établit entre les interlocuteurs et les participantes. La méthode d'entrevue individuelle s'avère la plus pertinente dans notre cas puisqu'elle est considérée comme : « une interaction verbale entre des personnes qui s'engagent volontairement dans pareille relation afin de partager

un savoir d'expertise, et ce, pour mieux dégager conjointement une compréhension d'un phénomène d'intérêt pour les personnes en présence » (Savoie-Zajc, 2009 : 339). Des différents types de méthode d'entrevue, le style semi-dirigé animé et souple a été sélectionné. À travers cette approche le/la chercheur-e :

Se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé (Savoie-Zajc, 2009 : 340).

Afin de constituer une histoire cohérente et logique, l'entrevue semi-dirigée est envisagée comme une narration, au sein de laquelle les différents segments sont en relation les uns avec les autres. Pour ce faire, les interlocuteurs considèrent que la perspective du sujet est sensée, qu'il est possible de la connaître et de la comprendre. Nous cherchons justement à travers nos entrevues avec les femmes prostituées de Lomé à saisir le sens de leurs expériences²⁷. Ce postulat fait appel à la théorie de l'interactionnisme symbolique qui voit l'être humain comme un organisme actif : « c'est-à-dire qu'il peut s'engager dans une activité, car il possède un « soi » qui lui permet de traiter l'information reçue de son environnement et d'y répondre : c'est le sens induit qui stimule l'action » (Blumer dans Savoie-Zajc, 2009 : 341). Lors de l'entrevue, l'interaction verbale et sociale est hautement situationnelle et conditionnelle, toujours singulière et jamais reproductible (*Ibid.*). De façon complémentaire, l'approche féministe, sensible à la relation particulière intervieweur-interviewée, attribue une attention soutenue aux perspectives et aux sentiments des femmes participant à la recherche.

L'entrevue semi-dirigée poursuit divers buts : l'explication, la compréhension et l'apprentissage (*Ibid.*, 344). L'entrevue permet de rendre explicite l'univers de l'autre, de clarifier les pensées de l'autre et de comprendre l'inapparent, soit les émotions, les réflexions, les intentions, les peurs, les motivations. Ce type d'entrevue rend aussi possible

²⁷ Tel que mentionné dans le premier chapitre, le cadre d'entrevue semi-dirigée se retrouve dans l'Appendice A.

l'identification de liens entre des comportements antérieurs et le présent tout en donnant accès à des expériences de vie autrement réservées (*Idem.*) : elle donne un accès privilégié à l'expérience humaine (*Idem.*). À l'aide de cette méthode, nous cherchons à comprendre le monde des femmes œuvrant dans l'industrie du sexe à Lomé²⁸. L'entrevue nous permettra également de révéler les tensions et les contradictions qui peuvent animer les participantes au sujet du phénomène à l'étude tout en faisant ressortir les jeux de forces qui y sont rattachés. Nous espérons finalement que les femmes participantes seront en mesure d'organiser et de structurer leur pensée de façon à produire un savoir en situation, une co-construction grâce à l'interaction vécue (*Ibid.*).

L'entrevue semi-dirigée a également une fonction émancipatrice, car, selon le professeur Kvale, les questions abordées avec l'interviewé permettent d'approfondir certains thèmes et d'enclencher ainsi une réflexion qui peut stimuler des prises de conscience et des transformations de la part des interlocuteurs en présence (*Ibid.*). Cette finalité de l'entrevue semi-dirigée fait référence à la culture du témoignage à travers laquelle les personnes appartenant à des groupes minorisés, en raison de leurs expériences ou de leurs identités sexuelles ou de genre, font face à l'exclusion sociale et à la discrimination (Culture du témoignage²⁹, 2015). Dans notre processus de recherche, nous cherchons à partager les histoires personnelles des participantes en diffusant leurs témoignages dans l'espoir de favoriser la sensibilisation et l'information du public. L'entrevue semi-dirigée doit être comprise comme une expérience unique à la fois dans le temps et l'espace. Par conséquent, cette expérience ne peut être reproduite, elle ne donnera jamais exactement les mêmes résultats.

²⁸ « Rappelant les ouvrages de Malinowski et de Spradley, Fontana et Frey indiquent que l'entrevue donne accès à la compréhension de comportements complexes et à la trame culturelle sous-jacente aux actions » (Savoir-Zajc, 2009 : 343).

²⁹ Cultures du témoignage est un groupe de recherche-action qui vise à mieux comprendre l'utilisation du témoignage comme stratégie d'intervention sociale et culturelle (<http://www.culturesdutemoignage.ca/fr>).

3.4.2 L'approche biographique

Dans le cadre de notre mémoire, nous utilisons une approche méthodologique qui se nomme « approche biographique » (Desmarais, 2009). À l'origine, l'approche biographique utilise le récit de vie³⁰ en tant que technique de collecte de données, il s'agit de l'expérience qui donne sens au monde. La recherche féministe emploie fréquemment cette méthode, car elle possède une certaine vocation politique. L'approche biographique peut servir à « donner une voix aux sans-paroles » provenant de diverses sociétés.

Au plan épistémologique, le choix de deux paradigmes semble judicieux afin d'y inscrire la production de connaissances par l'approche biographique : l'herméneutique³¹ et la dialectique³² (Desmarais, 2009 : 377). Le caractère herméneutique de cette approche nous permettra de formuler à la fois une théorie et une méthode qui sont producteurs de sens et de connaissance à partir de l'expérience des femmes migrantes qui œuvrent dans l'industrie du sexe à Lomé. Puisqu'elle vise à donner une voix à ceux qui n'en ont traditionnellement pas, l'approche biographique permet à ceux-ci de se considérer comme « sujets-acteurs producteurs du récit » et donc d'être envisagés comme « aptes à produire eux-mêmes des connaissances originales » (*Ibid.*, 270). Le caractère dialectique émerge des liens entre expérience et expression, car, comme le note le psychologue américain Jerome Seymour, l'expérience structure son expression, parce que le sujet-acteur garde « une marque affectivo-culturelle et cognitive de l'expérience vécue », mais aussi parce que l'acte de narration en tant que tel est une « imposition arbitraire de sens sur le flot de la mémoire » (*Ibid.*, 371).

³⁰ « Un récit de vie est l'expression individuelle d'une certaine portion de la réalité socioculturelle, à partir de la conscience qu'en a un sujet-acteur » (Desmarais, 2009).

³¹ « L'herméneutique se préoccupe de l'ensemble des problèmes que posent l'interprétation et la critique, et donc la compréhension, d'abord de toute œuvre écrite, ensuite de toutes les formes d'expression humaine, écrites ou non » (Desmarais, 2009 : 268).

³² « La dialectique fait référence à tout processus qui se déroule à travers des oppositions que l'on vise à dépasser » (*Ibid.*).

Notre utilisation de l'approche biographique trouve son originalité dans l'approfondissement de la compréhension des engrenages qui poussent les femmes africaines à migrer et à œuvrer dans l'industrie du sexe, ainsi que dans l'anticipation de leur prise en charge par le pays d'accueil. Au dire de Fouquet : « Si le traitement médiatique de la question migratoire a, ces dernières années, offert une large audience occidentale à la maladie de la boussole qui touche tant d'individus du sud de la Méditerranée, il reste cependant fort à faire pour que soient révélés les repères de moralité qui sous-tendent les désirs » (Fouquet, 2007). Les données recueillies fourniront des pistes de compréhension susceptibles d'influencer les actions sociales et politiques pour guider les femmes qui le désirent à sortir de l'industrie du sexe.

3.5 Le processus d'entrevues

3.5.1 Recrutement des participantes

La recherche féministe s'intéresse à des groupes de personnes (notamment des femmes, mais aussi des enfants) le plus souvent ignorés par les sciences sociales : les femmes de la classe ouvrière, les femmes pauvres, les femmes âgées, les immigrantes, les femmes violentées, les lesbiennes, les femmes politiques (Ollivier et Tremblay, 2000 : 24). Dans le cadre de notre recherche, nous avons sélectionné un échantillon de onze femmes africaines migrantes œuvrant dans la prostitution à Lomé. Cet échantillon a été choisi à partir de la méthode boule de neige ou de référence, consistant à demander aux personnes rencontrées lors de l'étude de désigner d'autres connaissances répondant à nos critères de sélection. Nous avons également bénéficié de l'aide de diverses associations œuvrant dans le domaine du développement des femmes à Lomé. Consciente de la relation de pouvoir qui s'établit entre les chercheur-e-s et l'interviewé-e, ainsi que la négociation à propos du contrôle de cette relation (Savoir-Zajc, 2009 : 344), lors du premier contact, l'enquêtrice a

clairement expliqué les objectifs et les caractéristiques de la recherche aux femmes volontaires.

Ce choix d'échantillonnage a évidemment des impacts sur les manières d'interpréter les données issues des questionnaires et des entrevues. En effet l'échantillon n'est pas représentatif de la population prostitutionnelle du Togo. Les données présentées dans le mémoire ne peuvent donc pas être généralisées à l'ensemble des femmes migrantes qui ont vécu dans l'industrie du sexe au Togo. Par conséquent, les chiffres doivent être cités en tenant compte du contexte de la recherche.

3.5.2 Déroulement des entrevues

Lors d'entrevues, la recherche féministe propose de poser une attention particulière au genre des personnes qui font passer les questionnaires. En effet, certaines questions peuvent se discuter mieux entre femmes (comme des expériences de violence, expériences de harcèlement sexuel, d'inceste, d'agressions sexuelles). Parfois, un contexte « au féminin » peut favoriser des réponses plus sincères et plus profondes (Ollivier et Tremblay, 2000 : 24).

Le lieu des entrevues a été choisi conjointement en consultation avec les participantes. Il était essentiel que le cadre de l'entrevue puisse assurer la sécurité de la participante et de l'enquêtrice, et la confidentialité des informations transmises. Nous avons ainsi recherché un endroit calme, discret, et permettant qu'un collègue togolais puisse accompagner l'enquêtrice en tout temps afin de prévenir ou de régler les situations à risque. C'est une ONG locale, offrant des services d'accompagnement psychologique et de santé aux femmes dans l'industrie du sexe, qui nous a généreusement fourni des locaux appropriés. Notre attitude professionnelle respectueuse et notre sincérité empathique nous ont permis d'établir une relation humaine sensible, ce qui a inspiré nos sujets à révéler leurs récits de vie en nous accordant leur pleine confiance.

3.5.3 Le consentement et la confidentialité

Afin d'assurer que le consentement des participantes soit volontaire et définitif, celles-ci ont été informées du contexte de la recherche, de ses objectifs, des impacts possibles, du caractère confidentiel des données qu'elles fourniront, ainsi que des méthodes d'entreposage, de traitement et de diffusion des données recueillies. Suite à la lecture du formulaire de consentement (voir Appendice B), l'enquêtrice a confirmé l'accord des participantes avant de passer à l'enregistrement par magnétophone des entretiens. Un pseudonyme a été choisi pour chaque femme afin d'assurer l'anonymat ainsi que la confidentialité des données. Chaque participante a également été informée qu'elle pouvait à tout moment interrompre sa participation ou ne pas répondre à une question d'entrevue si le besoin se faisait sentir. Les entrevues ont duré entre vingt-cinq et quatre-vingt-dix minutes chacune. Les thèmes de l'entrevue semi-dirigée ont été abordés en mode écoute active à partir d'une question générale qui incitait les participantes à élaborer leurs propres discours. Les enregistrements numériques et les entrevues retranscrites ont été déposés sur un disque dur externe conservé sous clé.

3.5.4 Considérations éthiques

Consciente des impacts émotionnels possibles de cette méthode d'acquisition d'information sur les participantes, l'enquêtrice a pris soin d'instaurer un climat de confiance avec celles-ci. Elle a pris tous les moyens afin que les processus d'entrevue et d'intervention soient distincts, de manière à ne pas influencer les réponses. L'enquêtrice a rencontré jusqu'à quatre participantes par jour et dans les cas où les participantes ont ressenti des émotions difficiles ou pleuraient pendant l'entrevue, elle est demeurée bienveillante et a vérifié le désir et la capacité des participantes de poursuivre l'entrevue dans ces circonstances. Au terme de l'entrevue, les participantes qui en ont exprimé le souhait ont été dirigées vers un intervenant social.

À l'instar d'autres chercheur-e-s, nous avons choisi d'offrir une compensation financière aux participantes qui, une fois assurées que le processus n'allait pas engendrer d'impact monétaire négatif, ont accepté d'être rencontrées en entrevue. Il a en effet été jugé important de dédommager financièrement les femmes, considérant notamment les conditions financières précaires dans lesquelles plusieurs d'entre elles vivent.

Les onze entrevues ont été retranscrites en verbatim à l'aide du logiciel audio *Audacity*. La retranscription a servi à synthétiser le profil et les grandes lignes des expériences, des difficultés et des motivations des participantes. Les entrevues retranscrites ont ensuite fait l'objet d'une analyse thématique, au cours de laquelle les propos des participantes ont été divisés en thèmes et en sous-thèmes³³. Suite au dépôt du mémoire, les femmes participantes auront accès à un résumé des résultats de recherche. L'ONG locale s'est proposée pour transmettre les résultats aux femmes qui exprimeront le souhait d'en prendre connaissance. Les enregistrements audio uniques et les formulaires de consentement seront détruits cinq ans après les dernières publications.

3.6 Analyse des données

Dans le cadre de notre recherche, nous avons sélectionné l'analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2008). Cette méthode de codification, de catégorisation et d'analyse a deux fonctions principales : une fonction de repérage et une fonction de documentation (*Ibid.*). Ce processus comprend deux moments distincts, mais complémentaires : l'organisation des données impliquant une « segmentation » et entraînant une « décontextualisation », d'un côté et leur interprétation, ou encore catégorisation, menant à une « recontextualisation », de l'autre (Savoie-Zajc, 2000). L'étape de la thématisation vise à

³³ L'anonymat des participantes a été respecté tout au long du processus de recherche, notamment grâce à l'utilisation de pseudonymes. Il est entendu que les renseignements recueillis sont confidentiels et que seul-e-s les responsables de la recherche ont accès aux enregistrements audio et à leur retranscription. L'ensemble du matériel de recherche a été conservé sous clé par la chercheure responsable pour la durée totale du projet.

dégager des thèmes spécifiques à partir des verbatim d'entrevues qui nous permettront d'obtenir, au terme de la première opération, une analyse qualitative susceptible de communication (Paillé et Mucchielli, 2008).

La thématisation continue est une démarche ininterrompue d'attribution de thèmes et, simultanément, de construction de l'arbre thématique. Ainsi, les thèmes sont identifiés et notés au fur et à mesure de la lecture du texte, puis regroupés et fusionnés au besoin, et finalement hiérarchisés sous la forme de thèmes centraux, regroupant des thèmes associés. Ce qui caractérise la démarche de thématisation continue, c'est que cet arbre est construit progressivement, tout au long de la recherche, et n'est véritablement parachevé qu'à la toute fin de l'analyse du corpus (*Ibid.*, 127-128). L'analyse thématique permet « la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de recherche » (*Ibid.*, 123-124). Finalement, la démarche en continu permet une analyse fine et riche du corpus, par contre, elle est plus complexe à mener et exige plus de temps (*Ibid.*, 128).

3.7 Difficultés rencontrées

Au départ, le recrutement des volontaires a été un processus lent puisqu'il nécessitait la création d'une relation de confiance entre les femmes prostituées et l'enquêtrice. Toutefois, si le processus de recrutement a connu un lent début, il s'est rapidement intensifié lorsque des participantes ont parlé de la recherche à leurs paires et leurs amies. Les critères d'échantillonnage, eux, n'ont pas semblé clairs pour toutes les femmes et les membres de l'ONG locale. En effet, certaines femmes qui n'avaient pas immigré au Togo s'étaient présentées afin de participer au processus d'entrevue. Nous les avons remerciées de l'intérêt qu'elles portaient à notre recherche et avons expliqué pourquoi elles ne pouvaient pas participer avant de les orienter vers des personnes ressources. Nous avons

toutefois décidé d'interviewer une femme togolaise en guise de référence et nous avons dédommagé financièrement les autres femmes pour leur déplacement.

Parallèlement, la réalité difficile du système prostitutionnel est telle que nous avons fait la connaissance de femmes qui ne pouvaient pas participer aux entrevues en raison de leur mauvais état physique (consommation de drogue ou d'alcool). Par conséquent, nous avons respectueusement mentionné qu'elles ne satisfaisaient plus aux critères de sélection propres à notre étude.

De plus, notre expérience à Lomé ainsi que nos déplacements de l'Afrique (Togo) vers l'Amérique du Nord (Canada) ont eu un effet destructeur sur notre équipement de conservation des données. Tout d'abord, notre ordinateur portable a été victime de multiples bris physiques avant de s'éteindre définitivement, nous privant ainsi d'une copie de nos données recueillies et des verbatim déjà transcrits. Après quoi, nous avons réussi à emprunter un modèle d'ordinateur portable dépassé qui a transmis une infection à notre support amovible – clé USB. Malheureusement, cette deuxième copie sauvegardée de nos données de recherche s'est avérée irrécupérable.

Pour le reste, notre disque dur externe qui stockait la troisième copie des données de recherche a également été fragilisé. Après deux tentatives de récupération de données par des spécialistes, nous avons réussi à mettre la main sur huit des onze entrevues originales et quelques-uns des verbatim. Nous avons dû retranscrire les entrevues dont le verbatim avait été perdu. Il est indéniable que notre engagement envers la cause des femmes nous a permis de persévérer et de reprendre la recherche au bout de deux mois de retard. Les principes de la recherche féministe, qui se veut à la fois un projet de « transformation sociale et un projet intellectuel d'avancement des connaissances » (Ollivier et Tremblay, 2000), sont inhérents à notre démarche.

3.8 Posture épistémologique

La communicologue Marianne Doury s'est penchée sur les enjeux de la position du chercheur ou de la chercheuse par rapport à son objet d'étude. Elle qualifie de « brûlants » les objets sous-tendus par des enjeux idéologiques, politiques, économiques et affectifs :

[C]e sont des conditions où [...] la neutralité du chercheur est impossible. On ne peut attendre de l'analyse de l'argumentation un clivage si accompli qu'il emmène le chercheur à se détacher complètement de l'être au monde et livre ainsi une étude « *ex machina* », non-située, des données argumentatives élues comme objet » (Doury, 2004).

Elle rappelle que les préférences des chercheurs et chercheuses sont, de toute façon, perceptibles à travers leur analyse et qu'il ne sert à rien de prétendre disparaître comme sujet³⁴. Il est même peu souhaitable et risqué d'adopter une telle attitude.

Nous croyons indispensable de faire mention de notre affinité avec le courant féministe abolitionniste. Nous considérons positivement les politiques mises de l'avant pour démanteler l'industrie prostitutionnelle et soutenir les personnes prostituées dans une démarche de réinsertion sociale et économique (modèle scandinave). En solidarité avec les femmes et les filles prostituées internationalement, nous nous écartons des théories qui concluent que la prostitution cause peu de tort aux personnes qui s'y adonnent. Nous aspirons à un monde égalitaire, et pour ce faire, le sexe ne pourra plus être tarifé. Tout en mettant en lumière les différents systèmes d'oppression – patriarcal, capitaliste, raciste, colonialiste, hétérosexiste, etc. – dont les femmes œuvrant dans la prostitution sont victimes, il nous apparaît prioritaire d'entendre leur parole sans censure, et de reconnaître leur agentivité et leur volonté d'action en tant que sujets politiques (Falquet et Rabaud, 2008 dans Ricci, 2012). Nous reconnaissons les impacts positifs à court terme de certaines pratiques de prévention et de réduction des méfaits mises en œuvre auprès des femmes

³⁴ « Comme le souligne à juste titre R. Koren, il n'est pas question de « faire comme si le chercheur n'était pas un sujet d'énonciation, ni un type d'auditoire [...], comme si la marque suprême de la validité de la recherche scientifique pouvait et devait être l'impartialité absolue » (Koren, 2002 : 200-201 dans Doury, 2005).

prostituées par des intervenant-e-s réglementaristes, toutefois, nous ne partageons pas leur désir de libéralisation de l'industrie du sexe et de décriminalisation du proxénétisme. Nous savons que la consommation masculine des services sexuels des femmes participe à la promotion de la prostitution et à la reproduction des rapports de domination :

L'approche abolitionniste postule donc que les femmes exploitées dans l'industrie du sexe doivent avoir accès à de véritables moyens pour ne pas y entrer et pour réussir à en sortir. Or, notre société dirige et enferme un certain nombre de femmes dans cette voie sans issue qui assure à l'ensemble des hommes des « services sexuels » à bon marché (Ricci, 2012).

Le temps est venu de poser les questions, d'en finir avec une conception victorienne de la sexualité et de la société où l'homme est seul à décider, désirer, disposer (Bouamama et Legardinier, 2006). Interroger la responsabilité des bénéficiaires de la prostitution en tant que système social de mise à disposition des corps devient impératif. Se questionner sur le comportement des clients face à la prostitution vise à remettre en question l'ordre patriarcal fondateur de nos sociétés. La prostitution est le lieu d'entrecroisement de multiples formes de violence. Elle est fondée sur les inégalités sociales et la domination : celles des hommes sur les femmes, des riches sur les pauvres. Elle est une forme extrême d'exploitation des êtres humains. Mais, elle demeure une question occultée, au profit d'une complaisance généralisée, d'un archaïsme confortable de la pensée (Bouamama, 2006). Ce mémoire n'existerait pas sans les témoignages des personnes concernées. Il est conçu comme une analyse engagée, certes, mais aussi informative et étayée par divers travaux scientifiques.

3.9 Conclusion

Le Chapitre III nous a permis d'exposer l'approche choisie pour mener à bien notre projet : la méthode qualitative, exploratoire et inductive. C'est en nous inspirant des principes de questionnement féministe que nous avons effectué de nombreuses entrevues

semi-dirigées avec un échantillon sélectionné au moyen de la méthode boule de neige. Après quoi, l'analyse des récits recueillis s'est effectuée au moyen de la démarche de la thématization continue guidée par l'approche biographique. Dans le Chapitre IV, nous ferons la démonstration des parcours des femmes interviewées dans le but de saisir le sens de leurs expériences. C'est en suivant les préceptes de la méthodologie exposée précédemment, que nous tenterons de dresser le portrait des participantes. Nous présenterons également, de façon structurée, les parcours biographiques de chacune d'entre elles, le tout pour en dégager les données transversales.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

4.1 Introduction

Ce chapitre présente les résultats des entrevues de recherche. Il s'agit de faire le compte rendu des observations et des résultats de notre analyse. Dans ce chapitre, nous présenterons les différents profils des participantes. Nous nous pencherons sur l'expérience de la migration des femmes interviewées et l'interprétation qu'elles ont faite de celle-ci. Finalement, nous ferons ressortir les données transversales aux récits. Le nombre d'entrevues étant restreint, ces dernières ne pourront être considérées qu'à titre illustratif.

Nous tenons également à rappeler que puisque dans la réalité, la « prostitution » implique au moins deux acteurs, et très souvent trois – la personne prostituée, le client prostitueur et le proxénète, nous privilégions l'expression « femme prostituée » au terme « prostituée ». Au cours de notre étude, nous avons rencontré des femmes prostituées habituées à collaborer avec des chercheur-e-s dans le domaine de la santé de la reproduction. Les participantes présumaient, à ce moment, qu'elles devaient répondre à des questions spécifiques à leurs pratiques sexuelles. Il s'agissait donc de la première fois qu'on leur demandait de partager leur récit de vie.

4.2 Portrait des participantes

À Lomé, nous avons rencontré en entrevue des femmes prostituées d'origines diverses. Le tableau 4.1 résume les caractéristiques sociodémographiques liées aux huit entrevues récupérées.

Tableau 4.1 Profil sociodémographique des participantes

<i>Pseudo-nyme</i>	Âge	Lieu de naissance	État civil	Nombre d'enfants	Langue(s) parlée(s)	Lieu de travail
<i>Andrea</i>	42 ans	Nigéria	Divorcée	1	Anglais, Français, Ibibio	Maison close
<i>Emma</i>	33 ans	Togo	Célibataire	1	Anglais, Éwé, Français	Maison close
<i>Flora</i>	31 ans	Nigéria	Célibataire	1	Anglais, Igbo	Hôtel
<i>Maya</i>	50 ans	Ghana	Veuve	3	Anglais, Éwé	Maison close
<i>Nina</i>	37 ans	Nigéria	Séparée	3	Anglais, Igbo	Maison close
<i>Rosa</i>	44 ans	Cameroun	Séparée	1	Anglais, Français, Éwé	Maison close
<i>Simone</i>	37 ans	Mali	Divorcée	3	Anglais, Français, Fula	Hôtel
<i>Virginia</i>	31 ans	Nigéria	Célibataire	0	Anglais, Français, langue vernaculaire Ghana, langue vernaculaire Burkina Faso.	Hôtel

La moyenne d'âge des répondantes est de 38 ans. Les âges varient entre 31 ans et 50 ans (Maya). À l'exception de Virginia, toutes les participantes ont au moins un enfant. La moitié des répondantes, soit quatre femmes, proviennent du Nigéria. Les autres proviennent respectivement du Cameroun, du Ghana, du Mali et du Togo. Fait étonnant, toutes les participantes parlent couramment plus d'une langue, certaines se débrouillent en cinq langues distinctes. Cet échantillon regroupe trois femmes célibataires, deux séparées, deux divorcées et une femme veuve. Il est intéressant de constater qu'aucune des femmes n'étaient officiellement en couple au moment des entrevues.

La plupart des participantes travaillent dans un quartier organisé de la prostitution à Lomé. Elles louent une chambre au coût de 1000 FCFA par jour. Lorsqu'elles sont prêtes à recevoir des clients, les femmes s'assoient sur une chaise à l'extérieur, devant leur chambre, le soir et elles attendent. Lorsqu'elles veulent se reposer, elles demeurent dans la chambre la porte fermée, mais elles peuvent tout de même se faire déranger par des clients insistants qu'elles n'ont pas les moyens de refuser. Dans notre échantillon, trois femmes travaillent à partir d'un hôtel. Ce genre d'établissement est souvent situé près des frontières entre les pays. Les femmes qui s'y retrouvent s'identifient comme « vagabondes », car elles ne travaillent pas à partir d'une maison close dans un quartier organisé. Lorsqu'elles veulent aller chercher des clients, elles se placent au bord de la route non loin de l'hôtel et tentent d'accoster un homme.

4.3 Parcours biographiques

4.3.1 Andrea

Andrea a intégré l'industrie du sexe suite à un divorce au bout de trois ans de mariage. Maintenant âgée de 42 ans, elle œuvre dans la prostitution depuis quinze ans et travaille à partir d'un des quartiers organisés de la prostitution à Lomé, elle y loue une chambre.

4.3.1.1 Immigration

Dès l'âge de 18 ans, Andrea, mariée à un homme choisi par ses parents, était une femme au foyer. Les mariages forcés, comme dans le cas d'Andrea où la femme ne choisit pas l'homme qu'elle épouse, demeurent une pratique commune au Nigéria³⁵. Le 14 avril 2014, 276 écolières ont été enlevées à Chibok dans la province de Borno au Nigéria, 57 d'entre elles se sont échappées le même jour. Deux ans plus tard, 219 filles demeurent séquestrées au Nigeria par le groupe Boko Haram³⁶. Dans une vidéo rendue publique, le chef du groupe, Abubakar Shekau, affirme avoir enlevée les filles pour les retirer des établissements « d'éducation occidentale » et les marier de force ou les vendre³⁷.

Les mariages précoces et forcés sont reconnus comme une forme d'esclavage moderne par l'OIT. Peu de temps après son mariage, les parents d'Andrea ont été victimes d'un accident de voiture mortel. Devenue orpheline, Andrea nous a expliqué que son mariage était pénible : « L'homme était si dur. Il ne peut pas dire la vérité. Les mensonges, me battre, je ne sais pas. Parfois, il ne vient même pas dormir à la maison [...] Parfois il apporte des femmes à la maison, donc je me sens mal » (Andrea, 42 ans, 79-88).

Incapable d'en supporter davantage, Andrea, âgée de 21 ans et mère d'un enfant, a quitté son mari, et ce, malgré le fait que le divorce est encore jugé défavorablement dans de

³⁵ L'avocate et défenseure des droits sexuels et génésiques, Uju Peace Okeke, précise que les mariages forcés « se multiplient » au Nigéria (Okeke, 2012). La fréquence des mariages forcés dépend de différents facteurs. *Women's Rights Watch Nigeria* (2012), cite, outre la culture : la religion, le lieu, le statut socioéconomique et le groupe ethnique. De même, la directrice de *Widows for Peace through Democracy* (2012), une organisation du Royaume-Uni se portant à la défense des veuves dans les pays en développement, ajoute à ces facteurs la tribu, le sous-clan et le niveau d'instruction.

³⁶ À ce sujet, la campagne de sensibilisation #BringBackOurGirls a été initiée sur Twitter. Cette initiative a inspiré la création d'un site internet : <http://www.bringbackourgirls.ng/>.

³⁷ Par le biais d'une vidéo de 57 minutes, Abubakar Shekau le chef du groupe islamiste Boko Haram déclare notamment : « J'ai enlevé les filles. Je vais les vendre sur le marché, au nom d'Allah [...] Je vais les vendre comme des esclaves, au nom d'Allah. Il y a un marché où ils vendent les êtres humains [...] J'ai dit que l'éducation occidentale devait cesser, les filles doivent quitter l'école et se marier. Une fille de 12 ans, je la donnerais en mariage, même une fille de 9 ans, je le ferais » (RFI Afrique : <http://www.rfi.fr/afrique/20140505-nigeria-boko-haram-revendique-le-rapt-plus-200-lyceennes/>).

nombreux pays africains. Sans le sou, sans emploi et sans papier, elle entreprit de voyager au Togo, accompagnée de son jeune enfant.

4.3.1.2 Impact

C'est donc après avoir brisé le contrat de mariage, auquel elle était contrainte, qu'Andrea se retrouva à Lomé. Elle commença d'abord par travailler dans un restaurant qui, une fois les portes fermées, devenait sa résidence temporaire. L'idée de travailler dans la prostitution lui est venue de la part de deux femmes nigérianes qui passaient au restaurant et qui semblaient fortunées, notamment à cause de leur habillement. En intégrant le monde de la prostitution, Andrea croyait pouvoir atteindre un niveau de vie plus élevé, tout comme ces femmes qui étaient vêtues élégamment, et subvenir à ses besoins et ceux de son enfant beaucoup plus facilement.

Andrea a passé les quinze années suivantes à travailler en tant que prostituée à chaque jour, excepté à la période de ses règles. Son identité de femme prostituée est encreée profondément en elle, mais ce travail, dit-elle, lui permet de prendre soin de sa fille de façon autonome.

Au travail, Andrea possède depuis longtemps une clientèle régulière. Lorsqu'un client vient la voir, les prix varient avec le type de service demandé : « Nous obtenons normalement des calendriers dans notre maison, calendriers sexuels, parfois nous avons des films bleus [films pornographiques], quand l'homme vient, il le voit [et] il fait son choix » (Andrea, 42 ans, 325-328). Andrea conserve ses activités secrètes. Elle estime qu'il faut user de stratégies multiples afin de ne pas se faire voler ses revenus durement gagnés et ainsi réussir à économiser pour le futur:

Si vous ne percevez pas l'argent d'abord, avant le rapport sexuel, vous avez des problèmes avec eux, parce que beaucoup d'entre eux sont des menteurs. Ils vont [dire de] laisser faire et qu'après [ils vont] vous payer. [Ensuite ils vont dire] : tu l'as pris, tu es une voleuse, tu

as volé mon argent ! Mais quand vous prenez l'argent d'abord, avant de vous rendre au sexe, vous n'avez pas de problèmes avec lui (Andrea, 42 ans, 386-394).

Après de nombreuses années passées dans l'industrie du sexe, Andrea se méfie des proxénètes : « Beaucoup d'entre eux viendront vous rencontrer, je vais faire venir les clients pour vous, je vais le faire, et quand vous donnez l'argent ils s'enfuient avec l'argent et vous ne verrez pas le client et vous ne verrez pas l'argent à nouveau » (Andrea, 42, 411-414). Pour cette femme, il vaut donc mieux travailler seule à recruter les clients, plutôt que de se fier à une tierce personne.

Le genre de relation dont Andrea a fait l'expérience avec les hommes de sa vie a fait en sorte qu'elle a perdu toute confiance dans le genre masculin. Ceci l'amène à dresser le portrait de l'homme en tant que fainéant et violent, ce pourquoi elle préfère vivre seule :

Ce que je vois dans ce travail [...] quand tu as une relation avec un homme qui n'est pas de ton pays, quand tu tombes en amour avec un homme, tu tombes pour la vie, tu auras de gros problèmes. Les hommes de Lomé n'aiment pas l'argent [ils ne travaillent pas] et si vous ne leur en donnez pas ils vont vous battre (Andrea, 42, 422-428).

Selon elle, beaucoup d'hommes ne travaillent pas et se fient à leur femme pour ramener l'argent à la maison, argent qu'eux, les hommes, dépenseront. Andrea considère qu'elle n'a pas vraiment choisi, qu'elle s'est sentie obligée à se prostituer : « Non, non, c'est à cause des conditions, la façon dont je suis maintenant. Donc, je dois le faire, je prends soin de moi-même, je ne veux pas le faire à nouveau, l'année prochaine en 2016, je vais laisser tomber » (Andrea, 42 ans, 485-487). Les problèmes de consommation ou de toxicomanie étant fréquents dans l'industrie du sexe, en lui posant la question, Andrea nous a avoué qu'elle consommait de l'alcool dans le but de « faciliter la lubrification vaginale » : « Quand vous prenez de l'alcool, lorsque vous mettez vos mains [en] bas, vous voyez l'huile [...] vous faites de l'huile » (Andrea, 42 ans, 541-564).

Dans le quartier organisé de la prostitution où elle travaille, Andrea a constaté la venue de femmes et de jeunes filles en provenance de la Côte-d'Ivoire, du Gabon, du Sénégal, etc. Ceci affecte négativement ses revenus, puisque dans l'industrie du sexe, la nouveauté est

souvent préférée à l'expérience. Dans cet univers multiculturel, les clients essaient le plus souvent de cacher leur identité :

Parfois, ils ne vous disent pas la vérité, parfois vous voyez des clients du Cameroun qui vous diront qu'ils sont du Mali, ils ne vont pas vous dire la vérité ! Parfois, vous voyez des garçons nigériens qui viennent à vous et parlent français, de sorte que vous ne sachiez pas (Andrea, 42 ans, 590-596).

Il arrive fréquemment que les clients demandent d'enlever le préservatif moyennant une certaine somme d'argent. Andrea affirme avoir toujours refusé cette requête : « Parce que tu ne sais pas s'il a une infection transmise sexuellement » (Andrea, 42 ans, 618-619). Consciente des risques que courent les femmes dans la prostitution, Andrea se soucie de sa santé : « Ce travail, ce n'est pas un bon travail [...] Il vous fait vieillir, il n'y a personne qui peut vous respecter » (Andrea, 42 ans, 694-697). Pour Andrea, le fait d'être une femme prostituée enlève la possibilité d'une véritable relation avec le sexe opposé :

Quand il découvre que vous êtes dans ce travail, il n'y a pas d'homme qui va vous respecter (Andrea, 42 ans, 694-697). Pour une relation avec un homme, quand tu es dans la prostitution, tu perds ton temps, il ne va pas te marier, parce que déjà, il sait que tu es une prostituée ! (Andrea, 42 ans, 650-652).

Parallèlement, Andrea croit que les jeunes filles devraient fonder une famille au lieu de travailler dans ce domaine : « Je crois que dans ce travail, si vous n'êtes pas âgée de 35-40 ans quand vous le faites, ce n'est pas juste. Parce qu'avant cet âge, il est temps de se marier et d'avoir des enfants » (Andrea, 42 ans, 762-764). Elle prévient même les mères de ne pas laisser leurs filles partir :

Je sais que la police et l'immigration, ils ne prennent pas soin de cela. Ils ne sont pas sérieux à ce sujet. Quand ils seront sérieux à propos de l'âge des filles dans la prostitution, cela cessera (Andrea, 42 ans, 983-985).

En ce qui concerne le futur, Andrea, cinéphile, achève sa formation de 5 ans en études de cinéma. Elle veut retourner s'installer au Nigéria et travailler dans un studio d'enregistrement de films africains. Elle finance également les études de sa fille à l'Université de Lomé et les deux vivent ensemble dans une maison hors du quartier de la

prostitution. Andrea prévoit déménager au Nigéria avec sa fille, cette fois-ci dans sa propre maison : « Si vous voulez vous en sortir, évitez les hommes ! » (Andrea, 42 ans, 871-872).

4.3.2 Emma

Emma, une Togolaise de 33 ans, œuvre dans la prostitution depuis bientôt cinq ans. C'est à la suite des actes de vandalisme commis sur son salon de coiffure, qui l'empêchèrent de continuer ses activités, qu'elle intégra l'industrie du sexe. Elle travaille à partir d'une chambre louée dans un des quartiers prostitutionnels à Lomé.

4.3.2.1 Cheminement

Emma, occupe la fonction de leader travailleuse du sexe (TS). Cette responsabilité lui a été conférée par l'ONG locale qui nous a appuyés lors du processus d'entrevues. Les leaders TS participent aux activités de réduction des méfaits (RDM)³⁸ au sein des quartiers organisés de la prostitution à Lomé. C'est en 2003, avec le décès de son père, que la vie d'Emma a commencé à changer, la laissant dans la maison familiale avec sa mère sierra-léonaise et ses six autres frères et sœurs : « Il n'y a rien. La vie est misérable pour nous »

³⁸ Cette approche : « auraient pour but de réduire les méfaits individuels et sociaux liés à une pratique afin, prétend-on, de favoriser le bien-être des individus et de la communauté. Dans les faits, les interventions en réduction des méfaits tendent à faire reposer sur les épaules des personnes prostituées leur propre protection (par exemple, en suggérant des techniques de négociation pour le port du préservatif ou en les incitant à utiliser des préservatifs féminins leur permettant d'éviter de telles négociations) et à adopter le point de vue du client (en adaptant le « travail » en fonction des comportements irresponsables et potentiellement violents de ceux-ci). Plusieurs tenants de l'approche de réduction des méfaits tendent à ne considérer que les problématiques entourant la prostitution (usage de drogue, risques de VIH-Sida) et à ne pas considérer la violence de la prostitution elle-même. En effet, la prostitution concerne des facteurs : structureaux (ex. : pauvreté, difficulté d'accès au logement et au travail, inégalité entre hommes et femmes) ; relationnels (ex. : rapport aux hommes, passé d'abus sexuel, mère dans la prostitution) et individuels (ex. : pratiques autodestructives). Toutefois, la RDM n'a pas pour but de remettre en question l'institution de la prostitution » (Jean 2014).

(Emma, 33 ans, 28-29). Emma a complété une formation professionnelle, et grâce à un prêt au niveau d'une institution de microfinance, elle a pu ouvrir son atelier de coiffure :

J'ai appris la coiffure, ma maman m'a aidée jusqu'à ce que je termine mon apprentissage. J'ai ouvert mon atelier en 2005 [...] je me débrouille un peu, un peu là-bas. En 2006-2007, voilà les voleurs qu'ils ont venus me détruire mon salon de coiffure, je n'ai rien (Emma, 33 ans, 31-35).

Son premier contact avec le monde de la prostitution se fit parmi sa clientèle, certaines de ses clientes étaient des femmes prostituées : « Le travail là peut t'aider, tu peux payer toutes les dettes que tu as maintenant » (Emma, 33 ans, 92-93) lui disait-on. Emma n'entra pas immédiatement dans le monde de la prostitution. Ce n'est que lorsque ses locaux furent vandalisés et qu'elle se retrouva sans emploi que sa vie prit une direction différente quand peu de temps après, elle rencontra un homme :

Un jour, je suis sortie et j'ai croisé un homme [...] il veut me prendre en copinage et je lui ai dit tous mes problèmes [...] un jour, il m'a demandé qu'il va se coucher avec moi [...] moi j'ai pensé que si je couche avec lui, c'est par là qu'il va m'aider à payer mes dettes [...] je vais ouvrir un autre atelier [...] Et je suis couchée avec le monsieur, en même temps, je suis tombée enceinte (Emma, 33 ans, 101-119).

Venant tout juste de faire la connaissance du père, Emma, qui avait 29 ans à l'époque, voulait mettre un terme à sa grossesse. On tenta de la convaincre de faire autrement :

À ton âge maintenant tu n'as pas d'enfant et tu vas avorter ça ? Et tu connais un endroit [...] ? Je dis que non je ne connais pas aucun endroit. Donc il m'a dit, OK il faut que je parte à la maison, le lendemain on va se voir. Et puis le monsieur il m'a fuie, il m'a laissée comme ça (Emma, 33 ans, 132-137).

Les avortements n'étant pas financés par l'État, Emma n'avait pas les moyens de payer pour l'intervention. Sa mère lui conseilla de garder le bébé, elle disait qu'un jour : « Le monsieur va venir. Il faut que tu gardes la grossesse là, il va venir. À ton âge maintenant, tu vas aller avorter la grossesse, si tu meurs, comment tu vas faire ? » (Emma, 33 ans, 160-163). La mère d'Emma l'a donc prise en charge financièrement pendant sa grossesse. Le jour venu, Emma a dû accoucher par césarienne. Elle dit ne pas regretter son choix final : « Quand la vie devient misérable [...] Et je n'ai plus de joie dans ma vie, dans moi-même.

Mais, c'est l'enfant-là qui est ma joie, si je le vois, j'ai un peu de joie dans mon cœur » (Emma, 33 ans, 191-200).

Après l'accouchement, les problèmes financiers d'Emma étaient de retour, elle devait trouver un moyen de subvenir aux besoins de l'enfant : « [...] le lait, les couches, les médicaments des enfants, tout, tout, tout » (Emma, 33 ans, 204). C'est à ce moment qu'elle se rappela la proposition de ses anciennes clientes. Elle chercha à reprendre contact avec ces dernières afin de connaître leur lieu de travail. C'est donc trois mois après la naissance de son bébé, qu'Emma amorça ses activités en tant que prostituée clandestine, et ce, contre les recommandations du médecin :

Oui parce que, avec les plaies, comme [...] on m'a fait césarienne là, on m'avait dit que même pour prendre le sceau avec de l'eau, il faut que je fasse six mois d'abord. Et voilà, trois mois. Je n'arrive pas à manger même. Pour marcher même, c'est du problème et je vais aller faire le boulot là ? (Emma, 33 ans, 234-240).

4.3.2.2 Impact

Le père de l'enfant s'étant désisté de ses fonctions et ses finances étant trop limitées pour ouvrir un nouveau salon de coiffure, Emma s'est donc dirigée vers un des lieux de la prostitution. C'est ainsi que dans un terrain vague près d'un hôtel réputé à Lomé, Emma travaillait la nuit avec plusieurs autres femmes :

Nous sommes des clandestines là-bas. Tu sors de la maison [...] tu viens. S'il est 4h du matin ou bien 2h, si tu as gagné [...] tu peux rentrer à la maison. Donc ça fait le lendemain tu viens, reviens encore. Il y a des hôtels et des chambres de passage là-bas, c'est là qu'on va (Emma, 33 ans, 268-274).

Au bout de deux ans, elle s'est déplacée vers un des quartiers organisés de la prostitution à Lomé. Elle loue maintenant une chambre afin d'y recevoir les clients : « [...] si un client t'approche, tu dis ton prix, si ce qu'il te demande, s'il est abordable pour toi ou bien ça te va, tu vas avec lui » (Emma, 33 ans, 307-309). Auparavant, elle craignait d'être reconnue en exerçant ce métier dans son pays natal : « Je rencontre des gens qui me connaissent

dans le travail [...] j'ai peur si les gens-là s'en vont à la maison pour dire ça à ma maman, je ne sais pas comment ça va la rendre » (Emma, 33 ans, 326-329). Aujourd'hui, la mère d'Emma est au courant de ses activités. Emma ne discute pas avec elle des risques qu'elle court en se prostituant : « Même les soldats viennent nous taper là-bas des fois. Il y a des bandits de la nuit aussi [...], ils viennent, ils ramassent ton argent, ton portable, ils fuient, ils te tapent encore » (Emma, 33 ans, 404-407). Qui plus est, Emma expérimente régulièrement des problèmes avec des clients qui ne veulent pas payer :

Ou bien le client peut te payer même, il a fini, il te prend la gorge, il te dit de lui remettre son argent. [Parfois] il te dit que lui, il n'a pas versé, tu ne l'as pas reçu bien. Donc, il n'a pas éjaculé, donc il va reprendre son argent (Emma, 33 ans, 457-464).

Fait étonnant, il arrive que certains clients prennent, par avance, des médicaments contre l'impuissance sexuelle, ce qui peut rendre la relation sexuelle plus longue, au grand désarroi des femmes : « si tu dis que tu es fatiguée, que tu veux sortir maintenant ça devient des problèmes » (Emma, 33 ans, 471-472). Pour Emma, l'envie de coucher avec les clients n'existe pas, jamais, non plus avec les clients réguliers : « Moi je ne peux pas conseiller à une fille de rentrer dans ce métier, parce que [...] si tu rentres dedans, pour sortir, c'est difficile » (Emma, 33 ans, 867-870). Emma dit ne jamais consommer d'alcool lorsqu'elle est avec un client : « parce que j'ai peur. Si au moment du travail je consomme, si un client vient maintenant, enlève le préservatif, je suis déjà saoulée, je ne peux pas savoir » (Emma, 33 ans, 514-516). Elle a identifié pour nous certains obstacles auxquels elle est régulièrement confrontée :

Ce qui est difficile pour moi c'est les clients. Il y a certains clients qui ne se douchent même pas avec leurs odeurs, tu vas te coucher avec la personne parce que tu as besoin de son argent. Parce qu'il y a des jours que tu n'as pas envie de baiser, mais comme tu as besoin de l'argent, tu es obligé de le faire. Tu ne le fais pas l'amour avec (Emma, 33 ans, 828-842).

Emma a remarqué que les plus jeunes filles qui viennent travailler dans le quartier arrivent avec des femmes nigérianes : « Eux, ils font le trafic des enfants. Ils s'en vont dans le village maintenant [...] leurs sœurs les voient bien habillées, donc elles leur demandent de venir à Lomé, elles n'ont qu'à leur chercher du travail » (Emma, 33 ans, 607-611). Plus

précisément : « La personne qui prend [les filles] là-bas, c'est lui qui te paie tous les transports, tout, tout, tout, tout, tout. Ils t'amènent ici, ils viennent te loger, mettent ton habillement et ils te fixent un prix, jusqu'à 1 million FCFA, que tu travailles, tu le paies » (Emma, 33 ans, 611-616). Elle voit donc qu'il existe un trafic de femmes et de filles de plus en plus jeunes pour les livrer à la prostitution.

Emma suppose que, si des conditions favorables se présentent, il est possible de quitter l'industrie du sexe : « Oui, si on leur trouve maintenant du boulot, si ce n'est pas qu'on peut les financer. Parce qu'il y a des gens [...] tu leur donnes l'argent, ils vont te dire deux jours, trois jours, je vais cesser le travail là et ils vont changer de site » (Emma, 33 ans, 654-658). Elle soutient que pour plusieurs femmes, la prostitution n'est qu'un moyen pour une fin : « Ah ! C'est la souffrance de la vie. Si elles trouvent leur place et tout va bien, elles ne peuvent sortir de leur pays pour venir faire le travail là » (Emma, 33 ans, 761-763). Au final, Emma dit qu'elle voudrait laisser ce travail et se concentrer sur son projet d'ouvrir un différent atelier de coiffure : « Donc, je voulais ouvrir ça pour aider les jeunes filles qui se trouvent dans le travail là, eux aussi de sortir » (Emma, 33 ans, 782-783).

4.3.3 Flora

Flora est une femme nigériane célibataire qui évolue dans l'industrie du sexe depuis onze ans. C'est peu de temps après avoir donné naissance à un enfant hors des liens du mariage, qu'elle a entamé le travail de prostituée à partir d'un hôtel frontalier.

4.3.3.1 Immigration

Flora, d'origine nigériane, a dû décrocher de l'école à 17 ans car, tombée enceinte hors des liens du mariage, sa famille chrétienne a refusé de prendre en charge les coûts liés à sa

grossesse. Elle a travaillé quelque temps en tant que domestique avant de se rendre compte que cela ne lui suffisait pas financièrement : « Je ne suis pas allée à l'école, je ne trouve pas de travail, il n'y a pas d'aide, donc je dois venir au Togo, avec des amies pour travailler » (Flora, 31 ans, 24-27). Seule à l'époque, passeport à la main, Flora avait horreur de ce déplacement vers Lomé : « Je n'aimais pas ça, parce que venir au Togo, je venais au Togo pour mener une mauvaise vie, mais je n'ai pas le choix [...] je dois le faire, je dois quitter » (Flora, 31 ans, 39-41). En période de crise, des personnes de plus en plus nombreuses et de plus en plus jeunes en sont réduites à devenir prostituées : c'est une véritable négation de leur droit à l'emploi, du droit à vivre libéré de la pauvreté et de la précarité. Ces situations de prostitution résultent généralement des accidents de la vie, de problèmes économiques et sociaux, dont on sait combien ils sont démultipliés par les inégalités sexistes, et qui doivent être considérées au même titre que toutes les autres formes d'extrême pauvreté.

4.3.3.2 Impact

Aux yeux de sa famille, Flora avait commis un péché. Elle quitta donc son domicile et entreprit un voyage vers le Togo. Le trajet vers Lomé se termina à l'intérieur d'une maison dans laquelle résidaient plusieurs autres femmes nigérianes qui vivaient la même situation qu'elle. Cette dernière se livra à la prostitution, pour la première fois, à partir de cette maison close. Les femmes sur place lui apprirent les rouages du métier : « Elles [...] m'ont enseigné, je dois essayer d'utiliser un condom. En cas de bris du condom, je dois aller à l'hôpital » (Flora, 31 ans, 111-114). La logique de ces établissements est de verrouiller la soumission des personnes prostituées aux exigences des patrons et de la rentabilité : endettement permanent entretenu par le prix du loyer, amendes, services vendus à des prix prohibitifs, argent distillé au compte-gouttes, pressions de tous ordres, voire violences déclarées (Mouvement du Nid, 2016).

En partant, Flora s'est séparée de son enfant, la laissant aux soins de sa grand-mère paternelle qui habite toujours au Nigéria : « C'est moi qui prends soin d'eux » (Flora, 31 ans, 179-180). Elle envoie souvent de l'argent à sa famille au pays et dissimule la véritable nature de son gagne-pain : « Je suis gênée, j'ai de la famille au Nigéria. Oui, c'est pourquoi j'ai décidé de rester ici [à Lomé], je suis gênée » (Flora, 31 ans, 207-208). La prostitution n'est pas bien vue dans les sociétés africaines, même si de nombreuses femmes se tournent vers cette activité afin de subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille.

Flora ambitionne la création d'un petit commerce, ce qui lui permettrait de quitter l'industrie. Pour ce faire, elle se met dans l'obligation de trouver une personne qui pourrait financer son projet puisqu'une bonne partie de ses revenus de la prostitution est envoyée au Nigéria : « Je n'ai pas de commanditaire, j'ai besoin d'aide. J'ai besoin de quelqu'un qui peut m'aider [...] Envoyez-moi quelqu'un [...] pour que je puisse quitter ce travail. C'est stressant, ce n'est pas facile » (Flora, 31 ans, 414-420). Flora se sent confinée dans son travail : « Oh non, à cause des problèmes, ce n'est pas un bon travail. Non, je ne me sens pas libre, je ne suis pas heureuse » (Flora, 31 ans, 422-425). Elle se sert régulièrement de l'effet anesthésiant de l'alcool pour remédier à ses troubles généraux : « Si je me sens fatiguée, je dois le prendre, si je veux être forte et bien paraître pour un homme, je dois le prendre » (Flora, 31 ans, 443-447).

À son avis, les impacts de la prostitution sur la vie d'une jeune femme africaine, désireuse de fonder une famille, sont catastrophiques : « Si tu te concentres dessus, tu vas vieillir. Je ne vais jamais me marier. Si [un jour] je vois un homme, je vais me marier et quitter ce travail. C'est la seule solution. Oublier le monde, c'est la seule chose qui peut m'aider » (Flora, 31 ans, 510-514). Flora a bien tenté une fois de retourner au Nigéria afin de changer ses conditions de vie : « Mon oncle m'avait dit qu'il chercherait un travail pour moi, mais ce n'était pas vrai. Il voulait me prendre comme bonne. Donc je l'ai oublié, car j'ai besoin de prendre soin de mon enfant » (Flora, 31 ans, 488-492).

Malgré une vie affective qu'elle considère comme vide, Flora dit toujours garder espoir : « J'ai des projets pour le futur. Laissez-moi travailler fort, je vais m'assurer que ma fille est une diplômée pour qu'elle ne souffre pas comme je souffre actuellement, parce qu'elle est très intelligente » (Flora, 31 ans, 539-542). Flora voudrait dire aux filles du Nigéria qui pensent venir au Togo et s'adonner à la prostitution que : « D'abord, elles doivent être très prudentes. Elles doivent lutter fort pour trouver un travail en tant que ménagère [Elles doivent] être prudente, utiliser le condom parce qu'il y a les maladies et les grossesses non désirées » (Flora, 31 ans, 586-591). D'après l'OMS (2016), la santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social associé à la sexualité. Elle ne consiste pas uniquement en l'absence de maladie, de dysfonction ou d'infirmité. La santé sexuelle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence. Il devient primordial de se demander si les droits sexuels de toutes les personnes impliqués dans le système prostitutionnel sont respectés, protégés et assurés.

4.3.4 Maya

À 50 ans, Maya travaille au sein d'un des quartiers de prostitution à Lomé depuis dix années. Les difficultés financières dues au décès de son mari ont motivé son entrée dans l'industrie du sexe.

4.3.4.1 Immigration

D'origine ghanéenne, Maya s'est mariée à l'âge de 30 ans. Pendant dix ans, elle a réussi à subvenir aux besoins de sa famille en vendant du poisson. Puis un jour, son mari est décédé et ses activités commerciales ont perdu leur rentabilité. C'est à ce moment qu'une

connaissance est venu lui faire une proposition : « Elle m'a dit que je devrais venir à Lomé, parce qu'il y a le commerce [...] le commerce des hommes » (Maya, 50 ans, 93-94). Maya dit que tout était organisé pour son départ au Togo. Sans passeport ni papiers, Maya a donc quitté le Ghana à travers un réseau de prostitution secret. Maya était consciente de ce qui l'attendait : « Je sais que je vais faire ce travail-là, alors je me suis préparée » (Maya, 50 ans, 144-145). Les réseaux de passeurs sont très bien organisés, notamment en ce qui a trait au trafic de femmes pour la prostitution.

4.3.4.2 Impact

Récemment devenue veuve et n'ayant plus les moyens de subvenir au besoin de ses trois enfants, Maya entreprit le déplacement vers Lomé. Aussitôt arrivée, elle fut amenée à un site reconnu de la prostitution, on lui trouva une chambre et le travail débuta presque immédiatement. La personne qui l'avait accompagnée dans ses déplacements est décédée subséquemment : « Je suis désolée de dire qu'elle avait le VIH, à ce moment elle ne savait pas qu'il y avait un traitement » (Maya, 50 ans, 314-318). Un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales - IGAS³⁹ (2012) décrit des conséquences dévastatrices sur la santé des personnes en situation de prostitution : stress post-traumatique, troubles psychosomatiques et anxio-dépressifs, trouble du sommeil et de l'alimentation, maladies gynécologiques, cardiovasculaires et broncho-pulmonaires, dépressions... Les personnes prostituées sont en outre bien plus exposées que le reste de la population aux dépendances aux drogues, à l'alcoolisme, à une mortalité précoce et au risque de suicide.

Comme beaucoup d'autres femmes dans cette situation, qui taisent la nature de leurs activités à leur famille, Maya a déjà passé environ 10 ans dans l'industrie du sexe sans que

³⁹ Corps de contrôle interministériel du secteur social en France, l'IGAS contrôle, audite ou évalue des structures et des politiques, conseille les pouvoirs publics et apporte son concours à des projets. Elle intervient à la demande des ministres ou sur la base de son programme d'activité. Elle traite de sujets touchant la vie de tous les citoyens : emploi, travail et formation, santé, action sociale et politique familiale, systèmes de couverture sociale publics ou privés.

ses enfants ne le découvrent: « Je crois que Lomé est bien [...] parce qu'au Ghana, ta famille va voir. Tes gens vont voir. S'ils te voient, ils vont te frapper » (Maya, 50 ans, 408-413). Pour Maya, il est important de ne pas se faire prendre : « Il est bon de se cacher quelque part » (Maya, 50 ans, 418).

Auparavant, Maya recevait environ vingt clients par semaine, de nos jours elle n'en voit seulement qu'une dizaine : « [avant] on ne savait pas qu'il fallait faire attention, seulement l'argent, on suivait l'argent. Maintenant, on sait que nous devons prendre soin de nous-mêmes » (Maya, 50 ans, 435-437). Pour Maya, ce style de vie lui permet d'agir en tant que parraine pour les plus jeunes membres de sa famille : « Oui, maintenant, mes petits-enfants, ils vont à l'école. Donc j'envoie l'argent à leur mère pour payer les frais de scolarité des enfants [...] Je le fais pour aider mes petits-enfants à aller de l'avant » (Maya, 50 ans, 454 et 615-616).

Tendance insoupçonnée, Maya nous informe que les femmes se défendent en cas de situations dangereuses externes : « Si tu as un problème avec un client, la femme dans la chambre suivante, si quelqu'un y est, elle va venir t'aider. Parfois, la police peut t'attraper et t'arrêter, s'ils viennent, on appelle l'ONG, elle vient nous aider » (Maya, 50 ans, 538-546). Puisque toutes les femmes prostituées sont exposées à la violence des hommes, une certaine solidarité se crée entre elles. De nouvelles jeunes femmes arrivent quotidiennement sur le site, mais Maya, quant à elle, veut quitter la prostitution, car elle considère qu'elle devient « trop vieille » pour l'industrie du sexe.

Selon Maya, les raisons qui poussent une femme à s'adonner à la prostitution peuvent être diverses : « Parfois les gens disent que leur mari a marié une autre femme, alors il y a problème, c'est pourquoi elles y vont. Parfois, les jeunes filles, leur mère est morte, leur père est mort, pas d'aide, alors elles viennent » (Maya, 50 ans, 695-698). Pour elle, il n'y a pas de réelles possibilités de sortie. Elle se sent responsable du bien-être de sa famille :

Si tu as des enfants, ils vont aller à l'école, que vas-tu faire pour que tes enfants puissent aller vers l'avant ? C'est le problème ! [...] Si tu as un époux et qu'il ne s'occupe pas des

enfants, que vas-tu faire ? Tu devrais te forcer à faire ce travail, ce travail difficile ! » (Maya, 50 ans, 762-795).

Maya appréhende la prostitution comme un système social, et non comme la simple démarche individuelle d'une personne prostituée livrant son corps aux plaisirs d'autrui contre une rémunération. Ce qu'achète le client prostituteur, c'est le droit d'échapper aux règles et aux responsabilités qui fondent la vie en société. Dans la prostitution, il trouve le dernier espace qui le protège du devoir de répondre de ses actes : un territoire d'exception où les violences et humiliations qu'il exerce sont frappées de nullité, au prétexte qu'il a payé (Mouvement du Nid, 2013) :

Un homme vient à toi parce que tu as besoin d'argent. Ce dont il a besoin est de t'utiliser, mais ce n'est pas bon. Mais toi, tu as besoin d'argent ! [...] Ce n'est pas un bon travail, mais c'est de l'argent rapide. [...] Quelqu'un peut venir à toi, il a bu, il viendra se coucher sur toi... il force, il peut te forcer comme il le désire (Maya, 50 ans, 804-818).

Maya a comme projet de quitter la prostitution d'ici deux ans. Elle conseille aux jeunes filles de ne pas y rester aussi longtemps qu'elle : « Si ça te plaît, tu peux venir. Si ça ne te plaît pas, tu peux rester. Mais elles disent que c'est bon pour elles. [...] Lorsqu'elles viennent, elles obtiennent de l'argent, elles quittent et ne reviennent plus » (Maya, 50 ans, 855-860). La prostitution ne devrait donc pas être un état permanent pour les femmes.

4.3.5 Nina

Nina, une femme nigériane de 37 ans, a quitté son pays d'origine après s'être séparée de son mari qui lui a transmis le VIH. Depuis quatre ans, elle loue une chambre dans un des quartiers organisés de la prostitution à Lomé.

4.3.5.1 Immigration

D'origine nigériane, Nina s'est dirigée vers la prostitution après avoir contracté le VIH. Femme mariée, les relations sexuelles de Nina n'étaient réservées qu'à son mari, et ce, depuis l'âge de 18 ans. Le fait d'avoir été infectée par son partenaire témoigne donc de l'infidélité de ce dernier, c'est pourquoi après près de 20 ans de mariage, elle décida de tenter sa vie seule.

Une amie nigériane lui proposa de venir au Togo afin de s'adonner à la prostitution de rue. Nina accepta difficilement : « J'ai besoin d'argent pour prendre soin de mes enfants. Parce que mon mari n'a pas de travail » (Nina, 37 ans, 205-206). Devant cette situation, nous pouvons nous demander, qu'est-ce que le « consentement » ? Imprécis, le mot recouvre, comme l'explique la philosophe Geneviève Fraisse, une gamme de sens allant de « adhérer » à « se résigner ». Le Mouvement du Nid a répondu à cette interrogation : « Nous sommes bien placés pour savoir que la majorité des personnes en situation de prostitution exercent sous une forme ou une autre de contrainte (financière, psychologique ou mafieuse) [...] Par ailleurs, le consentement ne change rien à la réalité de l'exploitation » (Mouvement du Nid, 2016).

4.3.5.2 Impact

Se trouvant dans une situation financièrement difficile et n'étant plus en mesure de faire confiance à son époux, Nina et ses trois enfants effectuèrent le déplacement vers le Togo. Aucun membre de la famille n'avait de papiers d'identification. Nina nous a confié qu'avant de partir elle « ne savait pas que ce serait aussi horrible » (Nina, 37 ans, 252-253). Le consentement d'un instant ne devrait pas enfermer à vie, toutefois, au bout de deux semaines, Nina entreprit le travail qu'elle continuera d'exercer tout en le tenant toujours en horreur. À Lomé, elle loue une chambre qu'elle partage avec d'autres femmes, pour y conduire les clients. Elle dit que ce travail permet à ses enfants d'étudier dans une école

privée anglophone à Lomé et qu'elle consacre tout son argent pour assurer le bien-être de sa famille. Nina n'a jamais perdu contact avec sa famille et son mari au Nigéria, elle communique régulièrement au téléphone avec le père de ses enfants et dit qu'un jour, s'il trouve du travail, elle serait prête à les ramener chez lui.

Nina a quelques clients réguliers, par contre, le travail demeure imprévisible : « Certaines personnes peuvent venir vous chercher pour une nuit. Donc, ils vous diront le montant qu'ils ont, si vous êtes OK avec, vous allez avec eux. Vous essayez de ne pas vous tuer [...] » (Nina, 37 ans, 389-391). Personne n'est au courant que Nina vend des services sexuels pour gagner sa vie. Dans ce milieu de travail, les interventions policières sont récurrentes. Après deux années passées en situation de prostitution, elle se résigne au fait que : « Parfois, les clients te volent ton argent, c'est la vie ! » (Nina, 37 ans, 474-478).

Nina répondait aux questions de l'entrevue d'une façon très détachée, comme si sa vie dans la prostitution l'avait rendue un peu amorphe. Quand nous lui avons demandé comment elle expliquait son temps passé dans la prostitution, elle nous a répondu que : « C'est à cause de mes enfants. Je veux qu'ils aient une bonne vie et une bonne éducation [...] Parce que ma famille ne m'a pas aidée » (Nina, 37 ans, 500-503).

Nina est une femme solitaire, elle ne fait pas confiance aux autres : « Si vous racontez aux gens votre histoire, ils se moqueront de vous. Ils diront regarde-toi, tu as quitté ton mari, ceci et cela [...] Donc je ne fais pas » (Nina, 37 ans, 555-557). Nina se sent confinée dans son travail : « Je ne suis pas fière de moi dans ce travail, mais qu'est-ce que je peux faire ? » (Nina, 37 ans, 638-639). Certains diront que si la prostitution était si abominable, toutes les prostituées en partiraient sur-le-champ ! Des personnes comme Nina répondraient, pour faire quoi ? Pour aller où ? Nina voudrait un jour retourner au Nigéria, mais tant que les menaces et la honte continuent de peser sur sa personne, et non sur ceux qui l'exploitent, tant qu'aucune solution de rechange ne lui est proposée pour continuer de s'occuper décemment de ces enfants, elle n'a d'autre horizon que celui de la prostitution où se trouvent ses repères.

Si Nina avait la chance de parler aux autres jeunes filles qui pensent quitter le Nigéria dans le but de travailler dans la prostitution à Lomé, elle leur dirait de ne pas venir, que c'est un travail très difficile : « Ce n'est pas un bon travail que d'avoir 3 ou 4 hommes qui couchent avec toi par jour, ce n'est pas bon pour ton corps » (Nina, 37 ans, 648-649). L'acte sexuel imposé constitue lui-même une violence. Enchaîner des actes sexuels par obligation – même avec des "clients" qui seraient « respectueux » – relève d'une violence sexuelle extrêmement lourde (Mouvement du Nid, 2016). Les dommages psychiques d'une telle violence et les traumatismes qui en résultent sont destructeurs. Une tribune signée par une vingtaine de médecins, publiée par Le Monde, le 12 novembre 2013, prévenait crûment : « La prostitution, c'est un nombre incalculable et quotidien de pénétrations vaginales, anales, buccales non désirées. La question de la santé des personnes prostituées ne peut être posée si l'on refuse d'ouvrir les yeux sur cette réalité ».

4.3.6 Rosa

Rosa, 44 ans, est d'origine camerounaise. Elle a effectué le déplacement vers Lomé avec son nouveau-né afin de suivre son mari togolais. Au bout de six années de mariage, Rosa a refusé de prendre part à un arrangement polygame. Depuis trois ans, elle travaille à partir d'une chambre louée dans un des quartiers de la prostitution.

4.3.6.1 Immigration

Avant de se présenter à l'entrevue, Rosa nous a informés que la veille, sa chambre de location dans le quartier de prostitution avait pris feu pendant qu'elle dormait à l'intérieur. Elle s'en est heureusement sortie avec quelques blessures mineures, mais ses pertes matérielles sont importantes : ses papiers d'identité (passeport, cartes nationales, etc.) et

ses preuves médicales ont tous été emportés par les flammes. Elle s'est tout de même présentée à nous pour l'entrevue, dans un état émotif de colère et de vulnérabilité.

Rosa est d'origine camerounaise. À un jeune âge, elle décida de suivre sa sœur qui travaillait à l'ambassade du Cameroun en Centrafrique. Elle poursuivait des études en esthétique lorsqu'elle rencontra son futur mari :

Un militaire togolais qui était venu, il y avait des problèmes là-bas en Centrafrique. C'est les Togolais [...] qu'on mettait aux portes des corps diplomatiques, un officier et puis deux éléments pour surveiller (Rosa, 44 ans, 28-33).

Onze mois plus tard, les officiers togolais devaient repartir et Rosa était tombée enceinte. Le père de l'enfant a décidé d'aller au Cameroun pour faire la dot chez les parents de Rosa : « Il a fait trois mois, il m'a laissée, il est revenu au Togo et dès que j'ai mis l'enfant au monde, je suis montée au Togo » (Rosa, 44 ans, 57-63). Il s'occupait de tous les coûts, en lien avec le bien-être de Rosa, lors de sa grossesse. Rosa était une femme mariée : « [...] légalement dotée, déjà allée à la mairie » (Rosa, 44 ans, 90-91). Lorsqu'il fût temps de rejoindre son mari au Togo, elle n'hésita pas une seconde à prendre l'avion :

Non, mais puisqu'il m'a déjà dotée dans ma famille et c'est un Togolais, lui il était revenu, fallait bien que je suive mon mari. C'est la femme qui suit l'homme et pas l'homme qui suit la femme (Rosa, 44 ans, 95-101).

À l'époque de Lomé la belle, Rosa s'imaginait un pays de rêve, un pays touristique avec des plages qui faisaient l'envie de tous. Elle était très excitée à l'idée de s'y installer et de débiter sa nouvelle vie de famille : « Moi je suis chrétienne [...] il est musulman, mais il ne m'a jamais gênée dans ma religion, il ne m'a pas forcée à devenir musulmane » (Rosa, 44 ans, 174-178). Pour Rosa, rien ne pouvait ruiner sa vision du futur, elle était comblée dans ses désirs de fonder une famille aux valeurs traditionnelles africaines.

4.3.6.2 Impact

Pendant six ans, Rosa a vécu avec le père de sa fille, elle considère qu'ils étaient très heureux :

C'était tellement super, parce qu'il travaillait avec l'ancien président Eyadéma, donc on allait à la présidence [...] Quand il allait à la présidence, il était en civil. Tout le monde demandait où tu as trouvé cette Camerounaise. Vraiment, trouve-moi une sœur comme toi, quel beau couple ! (Rosa, 44 ans, 214-220).

Un jour, son mari lui proposa d'aller visiter son village natal dans nord du Togo. Une fois de retour à Lomé, son mari se confia à elle : « Il est venu me dire que sa famille lui fait la pression. J'ai dit quel genre de pression, il me dit chérie ne t'inquiète pas, on me demande d'épouser une deuxième femme, mais ne t'inquiète pas, je ne le ferai jamais » (Rosa, 44 ans, 243-246). Rosa nous a raconté les événements qui ont suivi cette discussion :

Soit disant avec la pression de la famille hein, il est venu me dire que son frère se marie. Comme je ne suis pas musulmane [...] je ne sais pas encore parler leur langue, je suis toujours dans la maison. Moi-même je suis allée leur aider, ta, ta, ta, des choses, les cérémonies, on a fait la cuisine ensemble. Il m'a menti, c'était son propre mariage. C'est lui qui se mariait. Le jour-là, c'est moi qui l'ai habillé ! (Rosa, 44 ans, 248-261).

Rosa était donc invitée au second mariage de son époux, croyant qu'il s'agissait de celui de son beau-frère. Elle réalisant ce qui se passait, elle s'est évanouie sur place et elle a passé quatre jours sous sérum, à l'hôpital, dans le silence et sans avoir aucune réaction (Rosa, 44 ans). Lorsqu'elle est revenue à la maison, on lui a dit que son mari était en mission pour deux semaines, elle a appris plus tard qu'il était parti en lune de miel.

J'ai dit ça, je ne pourrais jamais lui pardonner, jamais, jamais, jamais ! Ça, je l'ai juré ! Il est venu devant moi avec trois autorités de ce pays, je ne vais pas citer leurs noms hein, ils se sont mis à genou. Je lui ai dit, lève-toi, c'est Dieu qui va te pardonner. J'ai pris mon enfant, j'ai fui. Sans rien prendre, sans argent (Rosa, 44 ans, 289-302).

Rosa était déterminée à se créer une nouvelle vie, seule, avec sa fille. Elle exerça toutes sortes de petits boulots, jusqu'à ce qu'une femme de diplomate lui offre un poste de domestique. Rosa travailla donc chez elle pendant deux ans, jusqu'au jour où cette dame lui annonça leur départ imminent. Rosa prit alors un boulot dans une boutique et ensuite

dans un bar. C'est pendant ses heures de travail qu'elle rencontra une femme qui, à ses yeux, semblait avoir bien réussi sa vie : « [on] causait, on riait et puis j'ai dit, comme elle était bien portante, tu travailles où ? [...] Ah ! Le travail du sexe » (Rosa, 44 ans, 351-362). C'est ainsi que, trois ans après avoir quitté son mari, Rosa entra dans le monde de la prostitution. À ce moment, puisqu'elle avait quitté son mari, elle ne bénéficiait déjà plus de l'appui moral de sa famille au Cameroun :

Tu sais chez nous au Cameroun, quand tu es une femme mariée et que tu appelles ta famille pour leur dire que tu as un problème, c'est comme si tu te vends à toi-même. [...] On me disait au téléphone, c'est toi qui as voulu cet homme [...] alors tu supportes (Rosa, 44 ans, 413-425).

Elle a coupé tous les ponts avec son ex-mari, il n'est donc plus dans la vie de l'enfant et Rosa n'a aucune aide financière : « Un moment, quand j'avais gagné un peu d'argent, je voulais fuir pour aller au Cameroun [...] Il a bloqué l'aéroport, il a mis mes photos partout » (Rosa, 44 ans, 443-448). Depuis, elle n'a plus tenté de quitter le Togo, mais elle est convaincue que : « Même s'il est le plus professionnel des détectives, il ne peut pas me trouver parce qu'il ne peut pas imaginer que je suis dans ce travail » (Rosa, 44 ans, 458-460).

Rosa nous a raconté que le temps passé dans la prostitution n'a jamais été facile pour elle : « Quand je suis allée là-bas, le premier jour même, on me donne la chaise, je ne sais pas comment on fait pour m'occuper d'un homme. Puis on m'a montré » (Rosa, 44 ans, 477-479). Quand une nouvelle femme arrivait dans le quartier, les clients s'aggloméraient autour d'elle, excités par la nouveauté. Cela suscitait la jalousie des autres femmes prostituées : « Les filles qui veulent me taper et les filles qui viennent à ma chaise, arrête, tu as déjà pris trop les hommes comme ça, ne travailles plus, on met ma chaise dedans » (Rosa, 44 ans, 489-491).

À ce moment de l'entrevue, Rosa a clairement exprimé ses limites : « Ce que je n'ai jamais vu dans ma vie, c'est là-bas que j'ai vu ça. Jamais, dans ma vie ! C'est dans ce milieu que j'ai vu tout ce que je n'ai jamais vu, point barre, c'est les détails : je peux pas » (Rosa, 44

ans, 504-508). Rosa semblait très épuisée par son rythme de vie qu'elle doit cacher à ses proches. Elle craint la réaction de sa fille si jamais elle l'apprenait : « Tu veux que quoi ? Que ma fille me déteste toute ma vie ? Je lui ai dit que je travaille dans un hôtel » (Rosa, 44 ans, 581-582). Comme plusieurs de ses collègues, Rosa dit qu'elle se prostitue pour veiller sur sa fille, mais : « Ce n'est pas ma liberté là-bas, je sais qu'un jour je m'en sortirai, mais pour l'instant je n'ai pas de porte de sortie » (Rosa, 44 ans, 652-654). En attendant ce jour, elle boit régulièrement de l'alcool et fume au travail, en dépit du fait que ces habitudes sont mal vues par la société togolaise.

Selon Rosa, le nombre de femmes qui viennent se prostituer dans le quartier augmente chaque jour : « Si tu ne paies pas la chambre, tu as une remplaçante en deux secondes » (Rosa, 44 ans, 694-695). Rosa ne se voit pas se prostituer toute sa vie, elle aimerait un jour tenir un restaurant ou une cafétéria en même temps qu'un salon de coiffure-esthétique :

Pourquoi pas ? On me donne les fonds nécessaires, le même jour je dégage. Ce n'est même pas qu'il faut me donner l'argent, il faut m'installer même, puis je quitte en même temps. Si ça me permet que, moi-même je gère bien comment mon commerce se passe et que ma fille continue l'école, pourquoi pas ? (Rosa, 44 ans, 732-736).

4.3.7 Simone

Simone est une femme réfugiée, d'origine malienne, âgée de 37 ans. Suite à son divorce après dix-neuf ans de mariage, elle voulut échapper aux normes et obligations liées au mariage musulman et choisit de vivre de la prostitution. Depuis un an elle travaille dans un hôtel reconnu pour ses activités prostitutionnelles.

4.3.7.1 Immigration

Depuis 2012, le Mali connaît une grave crise politique et Simone en a subi les effets négatifs : « À cause de cela, j'ai perdu ma famille, plusieurs ami-e-s, alors j'ai quitté comme

ça » (Simone, 37 ans, 21-22). Avant la venue des conflits armés, Simone était une coiffeuse qui vivait de façon traditionnellement musulmane : « J'étais mariée [...] J'ai trois enfants : deux garçons, une fille. Je suis divorcée depuis le début du problème, presque un an maintenant. J'étais mariée pour 19 ans » (Simone, 37 ans, 61-68). Simone nous a partagé quelques raisons qui ont motivé son divorce :

Des problèmes d'hommes ! Les hommes ont beaucoup de problèmes. Ils t'arrêtent, ne fais pas ci, ne va pas marcher. Tu sais chez nous, les hommes n'aiment pas que les femmes partent marcher, tu comprends ? Ils vont te marier, ils vont te garder à l'intérieur de la chambre, tu ne peux rien faire. Ils font chercher les choses pour toi (Simone, 37 ans, 71-79).

Face à des difficultés financières considérables, l'idée d'immigrer est venue à Simone de la part d'une connaissance : « Quand les problèmes ont commencé, j'ai une amie à qui j'ai dit que je voulais voyager, elle m'a dit que je devrais venir au Togo » (Simone, 37 ans, 124-126). Simone ignorait à quel point ce voyage au Togo allait changer sa vie pour toujours :

Nous ne parlions pas du type de travail. Je lui ai juste dit que je veux la liberté, que je veux faire quelque chose [...] Je ne suis pas venue ici pour faire ce travail. Je venais trouver l'argent pour démarrer mon entreprise [...] un salon de coiffure (Simone, 37 ans, 144-158).

4.3.7.2 Impact

Ayant abandonné son rôle d'épouse musulmane traditionnelle, Simone entreprit de voyager au Togo de façon autonome. Une fois sur place, elle loua donc une chambre d'hôtel. Un an plus tard, elle y est toujours :

Là-bas ce n'est pas difficile [de se prostituer] parce que là-bas il y a beaucoup les vagabondes. [Les hommes] viennent pour faire le mauvais. Ils viennent prendre femme, après ils veulent frapper la femme, ils veulent prendre leur argent. [...] vagabondes, tu sors, ils t'incitent, si tu parles ils vont te frapper (Simone, 37 ans, 248-253).

Simone est venue au Togo seule, ses enfants sont demeurés au Mali : « Je prends soin d'eux [...] ils vivent avec ma mère, leur grand-mère » (Simone, 37 ans, 94-100). Simone dit que

son ex-mari : « [...] ne prend pas soin des enfants, il ne fait rien pour eux. Je suis celle qui paie leurs frais de scolarité, leur nourriture, tout ! » (Simone, 37 ans, 110-112).

Elle reconnaît que les femmes prostituées sont souvent victimes de violences : « Même si tu es sortie devant les portes là, pour chercher ton argent, ils prennent cailloux pour jeter. [...] Ils entrent là-bas pour frapper les filles pour faire mal aux filles, dans l'hôtel » (Simone, 37 ans, 255-267). Simone affirme qu'elle est entrée dans la prostitution pour une seule raison : « C'est l'argent, c'est l'argent ! Moi j'ai entré parce que je vois que facilement si tu fais ça, tu vas trouver l'argent vite [...] Je ne savais pas que c'est difficile comme ça » (Simone, 37 ans, 289-294).

La prostitution est un travail incertain, l'argent n'est pas toujours au rendez-vous. Il arrive parfois que les femmes se fassent voler soit par leurs clients, soit par d'autres hommes : « C'est pas sécuritaire [...] c'est pas bon » (Simone, 37 ans, 349-350). Simone raconte qu'il est souvent dangereux d'y travailler : « S'il t'a dit [le client] : il faut donner son argent, tu donnes ! Si tu veux les problèmes, il va te frapper, il va te faire mal, il va te verser pour partir. Il n'y a pas les personnes qui viennent t'aider » (Simone, 37 ans, 397-400).

Bien entendu, c'est surtout le propriétaire de l'hôtel qui tire profit des activités des femmes : « Il gagne hein ! Sa maison, il y a beaucoup des filles dedans. Donc tout le monde le paie [...] il gagne son argent, il est là, il n'a pas de problème. Son problème c'est l'argent seulement » (Simone, 37 ans, 428-433). D'un autre côté, les clients demandent parfois des remboursements, s'ils ne sont pas « satisfaits, s'ils n'ont pas éjaculé : « Ya des gens même, s'ils t'ont donné [l'argent], après il dit qu'il n'a pas versé : que tu donnes son argent. Si tu n'as pas donné [l'argent], il va te frapper » (Simone, 37 ans, 455-457).

Comme cela semble être souvent le cas pour les femmes, Simone atteste qu'elle est l'unique responsable financière de ses enfants : « Oui, j'ai envoyé l'argent parce qu'ils vont à l'école. Ils mangent, ils portent les habits. Tout ça, c'est moi je fais » (Simone, 37 ans, 465-467). Le temps qu'elle passe dans la prostitution semble l'inquiéter, elle s'aperçoit que ses activités sont vides de sens et qu'elles ont des conséquences sur son bien-être : « Moi je

vis beaucoup de mal dedans parce qu'il n'y a rien dedans. Ya rien dedans, c'est le mal seulement » (Simone, 37 ans, 471-472).

Simone ne ressent pas le besoin de défendre ses activités, elle ne souhaite ce mode de vie à personne : « [...] parce que moi je ne peux pas dire à quelqu'un, qu'elle va partir faire ça. C'est grave, c'est la vie comme ça [...] Ya pas de choix » (Simone, 37 ans, 474-477). À travers sa consommation d'alcool, Simone se donne le courage de continuer : « Parce que moi je vois que si tu ne bois pas, fumes pas comme ça, tu vas avoir honte, comme tu ne veux pas que... Tu vois ? Donc si tu as bu, tu peux faire tout ce que tu veux » (Simone, 37 ans, 498-501).

Selon cette dernière, ce sont les conditions de vie médiocres des femmes qui les amènent à se prostituer : « Ya beaucoup ils ont divorcé [...] Ya beaucoup que c'est l'argent [...]. [Mais] si tu vas commencer, comme tu n'as pas des enfants, ça va faire mal. Parce que, ça va venir que l'âge va venir, tu vas chercher et tu ne trouveras pas » (Simone, 37 ans, 576-588). Elle a tenté à plusieurs reprises de quitter l'industrie : « Si je gagne, je vais laisser ça. Parce que moi-même je suis fatiguée, trop, trop ! Toujours ton corps ça te fait mal » (Simone, 37 ans, 590-592). Elle semble y croire fermement : « Oui je vais quitter parce que moi je veux pas. C'est forcément que je fais ça » (Simone, 37 ans, 607-608).

Simone a remarqué qu'il y avait de plus en plus de jeunes filles qui arrivent au Togo pour pratiquer la prostitution :

Oui, il y a des petits, petits, des enfants même, ils ont commencé. Ils sont trop petits même, moi-même ça me fait mal quand j'ai regardé ça parce que je veux pas que... Ça me plaît pas. Je vois des petites, petites, 13 ans, 15 ans, tu vois ? [...] Il y a beaucoup du Nigéria [...] Ils sont partis prendre les filles pour envoyer en Europe, après ils vont amener ici. Même il y a beaucoup, elles ne connaissent pas encore garçon ! (Simone, 37 ans, 540-552).

D'après cette dernière, les obstacles qui empêchent les femmes de quitter la prostitution sont nombreux : « Ya des gens même, son mari lui dit que : il faut sortir pour partir chercher l'argent, il ne travaille pas. Il va rester à la maison comme ça. C'est les filles-là qui vont partir chercher l'argent pour lui donner » (Simone, 37 ans, 633-636). D'autant

plus que les difficultés se multiplient pour les femmes migrantes : « Parce que ta mère n'est pas là, ton père n'est pas là, tu es seule [...] Si les gens ils te (prennent en) pitié, ils vont t'aider, c'est bon, s'il n'y a pas de pitié, oh ! C'est ça la vie » (Simone, 37 ans, 685-689). À ce jour, les activités de Simone demeurent secrètes pour son entourage :

Non, non, non, je n'ai pas décidé ! [...] Ça, ce n'est pas travail que quelqu'un va dire qu'il veut faire ça. Ce n'est pas bon travail [...] Ils te voient comme si tu es sorcière et comme quelque chose qui est tabou (Simone, 37 ans, 709-719). Je vais partager l'amour, tout, parce que c'est difficile ça. Moi je ne veux pas que quelqu'un d'autre fait ça, parce que c'est [...] pas bon de travailler comme ça (Simone, 37 ans, 738-741).

4.3.8 Virginia

À 31 ans, Virginia détient plus de dix ans d'expérience dans le monde la prostitution. Elle a été victime des réseaux de traite à des fins d'exploitation sexuelle en provenance du Nigéria. Elle s'adonne à la prostitution dans un hôtel située près d'une frontière à Lomé.

4.3.8.1 Immigration

L'expérience de Virginia est directement liée à la traite des femmes nigérianes à des fins d'exploitation sexuelle, particulièrement en provenance de la province d'Edo (voir Annexe D). Au Nigéria, elle était coiffeuse et vivait avec sa famille et son petit ami. Virginia vécut une fausse couche qui la laissa avec des douleurs à l'abdomen : « Je n'ai pas vu de docteur encore, mais j'aimerais. Parce ce que j'ai une grosse douleur dans mon estomac ici » (Virginia, 31 ans, 58-60). Virginia était attirée par l'idée de migrer pour vivre ailleurs, elle a confié qu'elle a été aveuglée par la réalité supposée du « Eldorado occidental ». Son périple a d'abord débuté avec la rencontre d'un homme nigérian (un passeur) :

Quelqu'un m'a apporté là-bas. C'est un homme : maître. Il est plus vieux que moi. Il est venu avec sa copine à mon salon [...] Il apporte des photos. Tu sais quand quelqu'un connaît des choses comme ça, tu dois le montrer. Donc, il a montré les gens là-bas, il dit

qu'il est un voyageur, qu'il a besoin de filles pour aller en Italie avec lui (Virginia, 31 ans, 98-121).

Avec du recul, Virginia juge qu'il est très difficile d'empêcher de nouvelles filles de se faire tromper par les belles promesses des trafiquants. Elle affirme que : « Personne ne voudra croire ce que vous dites [...] Parce que quand mon maître voulait me prendre pour voyager, j'ai vu des filles qui me disaient n'y va pas ! » (Virginia, 31 ans, 868-870). Virginia regrette maintenant son choix d'avoir ignoré les avertissements formulés par les gens dans son entourage : « Moi je leur disais de partir, qu'elles sont jalouses de moi, parce que moi je vais partir. Mon maître m'a dit que je vais terminer mon cours de coiffure là-bas » (Virginia, 31 ans, 868-873).

Cet homme a réussi à convaincre Virginia de l'accompagner au Burkina Faso. Avant de quitter le Nigéria, Virginia a participé à un rituel religieux orchestré par le mari de sa sœur, un médecin traditionnel : « Il a mis un médicament dans mon sang [...] c'était avec un rasoir, pour couper la peau et insérer le médicament dans le corps » (Virginia, 31 ans, 332 et 401-402). Plusieurs études ont révélé que de nombreuses Nigérianes désirant entamer le périple de l'immigration doivent sceller leur contrat par un sermon spirituel, comme le Voodoo.

Une fois arrivé au Burkina Faso, Virginia constata rapidement que : « Ce n'est pas la façon dont il m'a dit » (Virginia, 31 ans, 123-124). Elle était effectivement devenue la nouvelle victime d'un trafiquant de la traite internationale : « Il a dit qu'il allait m'emmener en Italie, de sorte que ce travail que je fais ici, ce petit argent que je fais à mon emploi, je vais aller loin et faire beaucoup d'argent [...] Voilà pourquoi je suis partie avec lui » (Virginia, 31 ans, 168-170). Virginia a longtemps cru au rêve migratoire : « Quand nous sommes arrivés au Burkina, j'ai dit au maître où allons-nous prendre le vol. Il m'a dit [de] rester ici. Je lui ai dit que je ne peux pas rester à cet endroit, que ce n'est pas ce qu'il m'avait dit » (Virginia, 31 ans, 171-174). Elle n'avait aucun papier avec elle, pas même un passeport, elle se sentait donc obligée de suivre le maître, sans savoir ce qui l'attendait :

Oui, il est mon maître. Ouais, il m'a dit de l'appeler maître parce qu'il a beaucoup de filles. Il possédait près de 100 filles quand je suis arrivée à la maison. Comme il y avait grand nombre de filles à l'intérieur de la maison, je me suis dit oui, il est un maître (Virginia, 31 ans, 211-214).

Au Burkina Faso, Virginia était endettée envers son proxénète à cause, disait-il, des frais de déplacement, c'est leur façon de garder les femmes sous leur emprise plus longtemps. Elle devait lui rembourser la totalité de sa dette avant qu'il ne la laisse quitter la maison close : « Quand je l'appelle maître, il est heureux. Il dit, on fait comme ça, alors j'ai dit OK » (Virginia, 31 ans, 216-217). À leur retour, le soir, les femmes devaient donner tous leurs gains au « maître » (proxénète) qui conservait les informations dans un livre de comptabilité : « Il va bloquer tout pour que tu ne puisses pas obtenir ton argent. Voilà pourquoi je souffrais là-bas » (Virginia, 31 ans, 440-443). Après plusieurs années à travailler comme prostituée dans la maison close du proxénète, Virginia a finalement réussi à rembourser sa dette, à racheter sa liberté. Elle devint ainsi à nouveau libre de ses déplacements.

Son départ lui a permis de couper tout contact avec son proxénète et elle affirme ne rien ressentir à son égard. Suite à cette expérience de travail, Virginia remarque que ses conditions de vie ne se sont toujours pas améliorées, elle cherche plutôt une solution qui proviendrait de l'extérieur : « C'est très difficile. C'est parce qu'il n'y a pas d'aide que je fais ce travail. S'il y a de l'aide, je ne peux plus. Parce que je n'aime pas ce travail, moi, je me force à le faire » (Virginia, 31 ans, 430-434).

Après cette épreuve, Virginia se sentait traumatisée et elle prit la décision de bouger vers le Ghana. Durant cette période, elle envoyait régulièrement de l'argent à sa famille, sommes gagnées au moyen de la prostitution. À l'époque, son père, qui est aujourd'hui décédé, avait tenté de la prévenir que de « voyager léger » voulait probablement dire qu'elle allait devoir se prostituer, mais elle lui a toujours répondu : « Qu'est-ce que tu en sais ? Es-tu déjà allé là-bas ? Es-tu déjà allé en Amérique ? Es-tu déjà allé en Italie ? » (Virginia, 31 ans, 472-474). Ce n'est que presque dix ans après avoir initialement quitté le Nigéria que Virginia se dirigea vers Lomé.

4.3.8.2 Impact

Une personne prostituée, quelles que soient ses conditions d'exercice, effectuée à répétition, sans désir, des actes sexuels imposés par la contrainte physique, financière ou sociale. Elle subit les mêmes conséquences que n'importe quelle autre victime de violences sexuelles (Mouvement du Nid, 2016). Les traumatismes occasionnés sont aussi nombreux dans les établissements "de luxe" que dans la rue, et les violences des "clients" sont les mêmes. Quant à l'idée qu'une "professionnelle" saurait éviter les agressions (par exemple en ayant du temps pour jauger le "client"), elle aboutit scandaleusement à rejeter la faute des agressions sur les victimes (*Ibid.*, 2016) :

Non, je ne me sens pas libre, je supplie à Dieu de m'aider pour que je sorte de la prostitution. Je ne suis pas heureuse. Si vous voyez la façon dont je suis habillée maintenant [...] j'ai besoin de quelqu'un pour m'aider, je vais sortir de ce travail (Virginia, 31 ans, 530-541).

Pour Virginia, il est important que les gens à l'extérieur de sa famille ne prennent pas connaissance de sa profession qui est toujours perçue de façon négative par la société : « Je n'aime pas travailler comme prostituée au Nigéria parce qu'il n'y a pas de respect » (Virginia, 31 ans, 597-598). Selon cette dernière, les avantages de travailler au Togo sont nombreux : « Ici on peut boire de la bière et tout. [...] Ils peuvent se moquer de nous, mais nous ne nous soucions pas de cela » (Virginia, 31 ans, 608-612). Virginia est convaincue que si une personne ne consommait pas d'alcool ou de drogue auparavant, la prostitution changera ses habitudes de consommation.

Éventuellement, Virginia voudrait quitter l'industrie du sexe. Elle ambitionne l'ouverture d'un petit commerce au Nigéria. Elle regrette son copain qui tente de la convaincre de rester au Togo :

Je dis que je ne reviendrais pas, parce que [...] ici ou ailleurs c'est pour aller faire la prostitution à nouveau [...] il a dit que non, il aura un commerce avec moi, qu'il va ouvrir un restaurant [...] Je travaille au restaurant, ça ne marche pas [...] Je dis que tu es celui qui m'a fait revenir à ce pays, à cette prostitution ! (Virginia, 31 ans, 807-828).

L'expérience de vie particulière de Virginia fait en sorte qu'elle a une opinion très tranchée des relations amoureuses hétérosexuelles, notamment en situation de prostitution :

Je crois qu'un homme qui vous aime ne peut pas vous amener à cet endroit. Voilà ce que je sais dans mon esprit. Moi si j'étais un homme, je ne peux pas laisser ma femme ou ma petite amie aller faire la prostituée pour moi. Cela signifie que je ne l'aime pas. Voilà ce que je lui disais tous les jours (Virginia, 31 ans, 847-854).

4.4 Données transversales

Les parcours de vie des femmes interviewées sont variés et complexes. Dans cette section, nous cherchons à voir où les histoires racontées se recourent. L'identification des données transversales nous permettra de comprendre les points saillants de l'expérience des femmes migrantes. Nous nous demandons ce qu'elles ont en commun. Suite à cela, nous pourrions comprendre, d'une façon générale, les causes qui poussent les femmes africaines à migrer et les facteurs qui maintiennent ces dernières dans la prostitution.

4.4.1 Liberté de choix

Lors des entrevues, au moment de répondre à la question sur la liberté de choisir d'immigrer et d'aboutir dans la prostitution, toutes les participantes, sans exception, ont dit qu'elles n'étaient pas libres de leurs propres choix : « Ya pas de choix. Ya pas de choix » (Simone, 37 ans, 349-351). Sans aucun doute, l'exploration de ce thème transversal nous permettra de répondre, en partie, à notre question de recherche. Dans le cas de notre échantillon, l'option de choisir entre plusieurs possibilités ou solutions semble avoir été limitée : « Je n'ai pas le choix. Je n'ai pas le choix, comment je vais faire ? L'enfant, il prend le lait, comment j'achète le lait ? Qui va nous acheter ? » (Emma, 33 ans, 186-188). Il sera intéressant, dans le prochain chapitre, d'approfondir ce thème en cherchant les raisons derrière cette vision qu'ont les femmes de leur expérience.

Pour Rhéa Jean : « En tant qu'échange économique-sexuel, la prostitution constituerait un obstacle au développement de l'autonomie sexuelle des individus ainsi qu'une atteinte au droit des individus de pouvoir travailler sans subir de pressions sexuelles » (Jean : 2011, 3). En nous penchant sur la question de l'agentivité, de l'interprétation et du consentement, nous en venons naturellement à aborder la question de la responsabilité, individuelle et sociale. Car si on donne une légitimité à la prostitution sur la base du choix ou du consentement de la personne prostituée, ne faisons-nous pas porter sur elle, en tant qu'individu, une pratique sociale qui la dépasse ? » (Jean : 2011). Le choix des personnes de se prostituer n'a rien à voir avec une quelconque autonomie sexuelle. Le concept de « choix » a surtout pour but d'occulter l'ensemble du système prostitutionnel, ses causes réelles et son impact sur les rapports sociaux et les mentalités : « Eh, vraiment, chaque fois si je me réveille là, je pleure. Je demande à mon Dieu, qu'est-ce que j'ai fait dans ma vie pour que ma vie soit misérable comme ça ? » (Emma, 33 ans, 241-243).

4.4.2 Lieux de la prostitution

À Lomé, les lieux de la prostitution sont pluriels. Les femmes peuvent travailler à partir de multiples plateformes : Internet, journaux, bars, etc. Mais les endroits les plus fréquentés demeurent les quartiers organisés et les hôtels. Toutes les femmes composant notre échantillon travaillent dans les lieux les plus populaires (maisons closes et hôtels) et y louent une chambre. Les répondantes nous ont informés qu'elles consacraient une partie considérable de leur revenu à payer leur « maison de passe ». Au moment des entrevues, aucunes des participantes ne bénéficiaient d'un système de sécurité organisée. D'ailleurs, l'idée qu'une "professionnelle" du sexe :

Saurait éviter les agressions (par exemple en ayant du temps pour jauger le « client »), elle aboutit scandaleusement à rejeter la faute des agressions sur les victimes ! Si une méthode infallible existait en la matière, nul doute qu'elle serait connue, depuis le temps que les personnes prostituées sont la proie de violences perpétuelles, quels que soient les lieux et formes de prostitution (Mouvement du nid, 2016).

De plus, comme il s'agit d'un travail qui s'effectue dans la clandestinité et en cachette, les femmes se retrouvent parfois dans la rue à la recherche de clients. Ces lieux populaires de la prostitution sont connus des autorités policières ce qui rend les femmes vulnérables aux arrestations.

4.4.3 Relations avec les hommes

Une autre constante qui est ressortie des récits des participantes est le type de relations qu'elles ont entretenues avec les hommes dans leur vie, qu'il s'agisse de leur père, leur mari, leur conjoint, leur « maître », leur copain, etc. Les répondantes semblent toutes avoir vécu des relations problématiques avec le genre masculin. Un sentiment de trahison a fait surface lors de plusieurs entrevues, car la majorité des femmes entretiennent une vision plutôt traditionnelle des relations femmes-hommes : « C'est la femme qui suit l'homme et pas l'homme qui suit la femme » (Rosa, 44 ans, 95-101). Effectivement, il serait intéressant d'analyser ce qui nous semble une contradiction entre le désir d'autonomie de ces femmes, en choisissant d'entreprendre une vie seule, et leur conception traditionnelle des relations femmes-hommes.

Un grand nombre de participantes ont mentionné avoir fait l'expérience d'un mariage difficile, certaines ont même déclaré avoir été victimes de violences conjugales. Une répondante a d'ailleurs connu un mariage forcé. Dans la culture patriarcale africaine, l'homme est le chef de famille, la plupart du temps c'est lui qui est le pourvoyeur, c'est pourquoi lors d'un divorce ou d'un décès, les femmes sont laissées à elles-mêmes. Le pouvoir des traditions, lié au mariage, semble avoir eu un impact significatif dans le parcours de vie des répondantes.

4.4.4 Conditions de travail

La prévalence de la consommation de produits psychotropes et d'alcool chez les femmes prostituées ne fait pas exception à l'égard de notre échantillon. La prostitution s'exerce dans un milieu qui n'est pas stable et qui est fort éloigné des cadres institués. La salubrité des lieux et l'état physique dans lequel les clients se présentent ne font pas l'objet d'un contrôle. Si l'on pense aux IST, les personnes prostituées sont les premières à vouloir employer des préservatifs, « une précaution minimale qui dépend toutefois du bon vouloir des clients prostitueurs » (Mouvement du Nid, 2016). Trop souvent, ils sont prêts à payer le prix pour obtenir des services sexuels sans préservatif. La prostitution est en elle-même une atteinte à la santé et les IST sont la partie émergée de l'iceberg. Les personnes prostituées sont en outre bien plus exposées que le reste de la population aux addictions aux drogues, à l'alcoolisme, à une mortalité précoce et au risque de suicide (*Ibid.*).

Les conditions de travail de la prostitution sont toujours changeantes et mouvantes, ce qui oblige les femmes à créer constamment de nouvelles normes pour pouvoir y travailler. Elles construisent et reconstruisent leur propre milieu de travail chaque jour, afin de le rendre moins invivable et se l'approprier. La consommation d'alcool et de drogue facilite, entre autres, ce processus. Dans la rue : « les infidélités du milieu sont multiples aussi : le mouvement de la vie quotidienne du quartier varie d'un moment à l'autre autour d'elles et il exige de leur part de l'expérience et de la ruse » (De Barros, 2014 : 4).

4.4.5 Parrainage

Le système de parrainage, caution morale ou soutien financier qu'une personnalité accorde, est très répandu dans les sociétés africaines. Les relations parrains-bénéficiaires sont définies comme des systèmes moraux d'échanges personnels asymétriques faisant référence aux processus distributifs en dehors des États et des institutions économiques formelles (Ferguson, 2013). Les personnes qui parrainent bénéficient d'un statut socio-

économique qui les oblige à fournir une protection sociale et financière aux personnes de statut inférieur, parfois en échange de leurs services et leur fidélité (Scott, 1972 : 93).

La majorité des femmes interviewées ont manifesté leur désir d'obtenir un parrain, car pour elles : « Ce n'était pas un choix libre, je n'ai pas le choix, je dois gérer, c'est tout » (Flora, 31 ans, 163-165). Simultanément, elles agissent en qualité de parraine pour leurs familles qui reçoivent des transferts d'argent au pays. En effet, les relations parrain-bénéficiaire ne sont que très rarement considérées comme des relations d'exploitation. Au lieu de cela, les preneurs peuvent voir leurs patrons comme les généreux garants de leur situation sociale, de leur sécurité. Le preneur peut donc se sentir redevable à son parrain. Emma appelle cela du « copinage ». Cette pratique est commune en Afrique et, dans le cas suivant, s'apparente à la prostitution :

Un jour, je suis sortie et j'ai croisé un homme [...] il veut me prendre en copinage et je lui ai dit tous mes problèmes [...] un jour, il m'a demandé qu'il va se coucher avec moi [...] moi j'ai pensé que si je couche avec lui, c'est par là qu'il va m'aider à payer mes dettes [...] je vais ouvrir un autre atelier [...] Et je suis couchée avec le monsieur, en même temps, je suis tombée enceinte (Emma, 33 ans, 101-119).

4.4.6 Relations interpersonnelles

L'univers plutôt obscur de la prostitution à Lomé et le risque d'être rejetées par la famille poussent les participantes à conserver leurs activités secrètes. Le plus souvent, les femmes prostituées togolaises sont moins affichées que les autres, elles deviennent des « ambulantes » dans la ville :

Avant, lorsque nous sommes des enfants, quand on est toute petite fille, nous voyons que c'est des Mamas qui viennent du Ghana pour faire le travail là [prostitution]. Et actuellement [...] pourquoi les Togolaises se rendent dans le travail là parce que la pauvreté du Togo c'est trop (Emma, 33 ans, 583-586).

La vente de services sexuels étant mal vue par les autres, les femmes prostituées de Lomé vivent une double vie. Ayant une chambre pour le travail et une maison pour la famille,

elles doivent demeurer vigilantes lors des déplacements : « Je rencontre des gens qui me connaissent dans le travail [...] j'ai peur si les gens là s'en vont à la maison pour dire ça à ma maman, je ne sais pas comment ça va la rendre » (Emma, 33 ans, 326-329). La crainte d'être reconnue s'est retrouvée parmi tous les témoignages. Comment attirer l'attention de ces clients et en même temps ne pas se faire remarquer par les autres ? Par un familier, un ami, un voisin, par tous ceux qui ne doivent pas apprendre qu'elles font ce métier (De Barros, 2014 : 6) ? En effet, la majorité des femmes que nous avons interviewées le cachait à leurs proches.

Les participantes ont également manifesté un manque de confiance en leurs collègues, une résistance à s'ouvrir à l'autre. Pourtant, la plupart des participantes ont reconnu qu'en cas de danger, ce sont les autres femmes prostituées qui vont leur venir en aide. Par exemple, dans l'hôtel où Virginia travaille, en cas de problèmes avec un client, les femmes réagiront avec la force : « Nous pouvons résoudre le problème entre nous. Nous pouvons le tabasser ! » (Virginia, 31 ans, 692-694).

4.4.7 Valeurs familiales

Dans la société traditionnelle africaine, le groupe est plus important que l'individu. Un facteur déterminant du milieu de travail africain est : « [...] la dépendance totale dans laquelle se trouve l'individu par rapport au groupe. La vie et le travail de l'individu se fondent dans ceux de son groupe d'appartenance » (Observatoire Romano, 2015). Traditionnellement, la famille élargie était le lieu principal où l'individu exerçait sa propre liberté : « L'individu existait par rapport à un groupe plus important, qui comprenait sa famille élargie. Il acquérait l'identité du groupe et dépendait du groupe pour sa survie physique et sociale » (*Ibid.*, 2015).

Les femmes prostituées ont souvent été considérées comme vivant en marge de la société. Elles nourrissent toutefois, à leur manière, des valeurs familiales très fortes, notamment

au regard de leurs enfants. En effet, la plupart des répondantes affirmaient travailler dans la prostitution dans le but de subvenir aux besoins de leurs enfants. Beaucoup disaient que les jeunes africaines devraient éviter la prostitution et se fondre dans le rôle de mère de famille : « Je crois que dans ce travail, si vous n'êtes pas âgés de 35 à 40 ans quand vous le faites, ce n'est pas juste. Parce qu'avant cet âge, il est temps de se marier et d'avoir des enfants » (Andrea, 42 ans, 762-764). La majorité d'entre elles envoie ou envoyait des sommes d'argent à leur famille demeurée au pays d'origine pour prendre soin de leurs enfants : « Oui, j'ai envoyé l'argent parce qu'ils vont à l'école. Ils mangent, ils portent les habits. Tout ça, c'est moi je fais » (Simone, 37 ans, 465-467).

4.5 Conclusion

À travers le Chapitre IV, nous avons partagé les entrevues et les récits de vie récoltés au Togo. Nous avons exposé les données sociodémographiques des répondantes afin de dresser leur portrait de façon précise. Les participantes nous ont détaillé le chemin qui les a amenées à œuvrer dans la prostitution à Lomé. Avec ces données, nous avons pu partager leurs parcours biographiques. Finalement, nous avons mis en lumière les données transversales qui reliaient les entrevues entre elles. Dans le Chapitre V, nous discuterons des données de la recherche en lien avec les éléments du cadre conceptuel. Nous tenterons de dresser la toile des oppressions qui maintiennent les femmes migrantes dans la prostitution.

CHAPITRE V

DISCUSSION DES RÉSULTATS

5.1 Introduction

Le Chapitre V servira à interpréter les résultats et à discuter du niveau d'atteinte des objectifs de recherche. À travers l'évaluation de la signification et la portée scientifique des résultats, nous tenterons de répondre aux questions qui ont motivé la recherche. Nous chercherons à savoir si la migration représente un choix véritable pour les femmes œuvrant dans la prostitution à Lomé et de quelle manière celle-ci a eu un impact sur leur vie. Nous aspirons également à examiner l'effet de la définition des concepts de consentement, d'agentivité et d'exploitation, tels que définis par le Protocole de Palerme, sur la capacité à protéger et prendre en charge les femmes migrantes victimes d'exploitation sexuelle, au sein de l'État togolais. Au moyen de la méthode de l'intersectionnalité développée dans le Chapitre III, nous traiterons des concepts de choix et d'autonomie au sein du parcours de vie des participantes. Nous explorerons également les nombreuses situations qui maintiennent les femmes dans des formes d'exploitation et d'exclusion sociale. Nous nous pencherons ensuite sur l'impact que peuvent avoir les clients prostitueurs sur les conditions de vie des femmes prostituées. Finalement, nous exposerons les complications relatives à la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle à Lomé. Au dire de Descarries, la recherche féministe est « un champ pluridisciplinaire de production de connaissances, qui fait appel à divers outils conceptuels et problématiques pour analyser la dimension sexuée des rapports sociaux à la lumière des conditions symboliques, matérielles et sociales de leurs reproductions (Descarries, 1994 : 20).

5.2 Le désir de départ

Dans les faits : « la domesticité⁴⁰ et la prostitution constituent des secteurs où sont majoritairement orientées les femmes étrangères non qualifiées originaires de pays défavorisés » (Moujoud et Pourette, 2005 : 1). Les discours médiatiques et politiques insistent sur la prédominance des femmes et des enfants parmi les victimes de la traite des êtres humains et de l'esclavage moderne. En réalité, bien avant d'atteindre son actuelle phase d'expansion mondiale, le capitalisme était associé à la migration des personnes démunies, et la migration des femmes démunies était associée au travail sexuel (Robinson, 2002 : 1).

Au courant du dernier siècle, les migrations nationales et internationales ont été une caractéristique particulièrement importante des changements socioculturels sur le continent africain. Les jeunes femmes sont devenues une part sans cesse croissante des personnes migrantes vers les villes. Dans certaines régions d'Afrique subsaharienne, il semble même que la propension des femmes dans la migration rurale-urbaine augmente plus vite que celle des hommes (Caldwell, 369 dans Sudarkasa, 1977 : 1). Cette augmentation est, bien sûr, une réponse prévisible aux possibilités réelles et perçues, d'emploi, de scolarisation et de mariage dans les villes. Les femmes d'Afrique occidentale ont été principalement impliquées dans la migration interne au sein de leur pays d'origine, cependant, depuis le début du siècle, beaucoup d'entre elles, particulièrement les commerçantes, ont été parmi les migrants qui ont quitté leur pays d'origine pour vivre et travailler dans d'autres nations.

⁴⁰ Il est important de distinguer travail domestique du service domestique : « Le premier renvoie à l'ensemble des tâches accomplies par toutes les femmes dans leur foyer (ménage, rangement, courses, soins aux enfants et aux personnes vivant dans le foyer ...) et a fait l'objet d'une théorisation importante par des recherches féministes (Delphy, 1998). Les services domestiques renvoient pour leur part à l'emploi domestique, c'est-à-dire au travail effectué par les employées domestiques, et qui constitue une des principales formes d'emploi féminin dans la plus grande partie du monde » (Destremau & Lautier 2002: 249 dans Moujoud et Pourette, 2005 : 3-4).

Les formes contemporaines de traites des femmes et leur exploitation « comme prostituée » s'enracinent dans des réalités sociales et des structures d'exploitation, dont les fondements sont loin d'être nouveaux : « Il s'agit de la domination économique et de l'inégalité des rapports entre hommes et femmes qui poussaient autrefois de jeunes femmes de milieu défavorisé à quitter leur village pour être employées en ville comme domestique ou *fille de joie* » (Corbin, 1989 dans Moujoud et Pourette, 2005 : 3). Cette forme de mobilité spatiale et économique existe toujours et pousse les femmes, de manière plus ou moins volontaire, à intégrer des filières ou des réseaux internationaux de prostitution. Dans un tel contexte, la migration des femmes prostituées qui ont elles-mêmes pris cette initiative, qui ont été soumises au trafic ou encore qui y ont été contraintes : « constitue une forme d'entrepreneuriat comparativement réduit qui, peut-être ironiquement, reflète les mouvements à grande échelle des capitaux mondiaux qui l'ont engendrée » (Robinson, 2002 : 4). Les études sur la migration nous apprennent que :

Le désir de départ et celui du retour sont des lieux d'imaginaires changeants, aux formes souvent foisonnantes et difficilement saisissables. À travers les projections et représentations qu'ils engagent, ils débordent les seules dimensions géographiques de la mobilité, démontrant que le déracinement peut être aussi bien géographique que sociologique (Noiriel, 2006 : 159 dans Fouquet, 2007).

Les migrations autonomes des femmes mettent en lumière le mouvement « d'individualisation »⁴¹ à l'œuvre dans les sociétés africaines contemporaines. Les mouvements de migration autonome des femmes : « sont à la fois une dimension et une conséquence de ce mouvement d'individualisation » (Noblecourt, 2014 : 10). Les migrations autonomes témoignent d'abord de la distanciation des femmes envers leurs réseaux d'appui communautaire. Elles peuvent également être motivées par une quête d'autodétermination, de meilleures conditions pour la réussite individuelle. Dans le même temps : « ces parcours en célibataires impliquent une plus grande vulnérabilité des femmes dans la mesure où ils se déroulent sans le support d'une parentèle qu'il s'agit de rejoindre dans le pays de destination ou de réseaux offrant une forme de protection » (*Ibid.*, 10). De

⁴¹ Entendu comme la prise de distance, objective et subjective, de la personne vis-à-vis de ses inscriptions et déterminations sociales, processus qui soutient la constitution de subjectivités individuelles.

lourdes contraintes, liées aux rapports sociaux de sexe, à l'origine nationale et à la migration entravent la trajectoire des femmes : « Mais elles sont moins liées au poids de la communauté qu'à une intense vulnérabilité inhérente aux stratégies de survie développées pour assurer les nécessités du quotidien : se procurer de l'argent et subvenir aux besoins élémentaires, etc. » (*Ibid.*, 11).

Les enjeux symboliques rattachés à la migration précisent le type de migration que les femmes visent : « partir, c'est chercher une forme de complétude tout en essayant de changer le regard que l'entourage porte sur nous – et par conséquent la place que l'on occupe au sein de la société d'origine » (Fouquet, 2007 : 87). Le voyage migratoire représente une transition possible entre la jeunesse et l'âge adulte. Certaines femmes, dans notre échantillon, ont entrepris leur voyage avec l'appui de leur famille, et la plupart d'entre elles ont préféré mentir au sujet des activités qu'elles allaient entreprendre. Elles ont préféré vivre dans le secret, justement pour conserver un certain statut social auprès de leur famille et au même moment ne plus être considérées comme une fille, mais bien comme une femme indépendante et respectable.

Le thème de la pauvreté, plus précisément le cantonnement des migrations internationales africaines aux seules analyses par les déterminants économiques, apparaît comme une manière de ne pas reconnaître la légitimité de la migration pour fuir la pression exercée sur les femmes par les hommes dans leur vie :

Occultant bien souvent tout autre type d'explications, la pauvreté fait figure de concept entonnoir dans la perception des migrations du Sud : mode d'interprétation unique et étroit d'une large collection de contextes et de déterminants initiaux (Fouquet, 2007 : 94).

Dans le contexte actuel, la migration internationale est devenue une source majeure de ressources financières et sociales pour un nombre croissant de personnes qui sont devenues les principales fournisseuses pour leur ménage. Grâce à la migration, les femmes espèrent soutenir leur famille, en particulier leurs enfants et les parents laissés au pays natal. Ceci prend place dans un contexte où les obligations réciproques entre les générations sont

une dimension clé dans les relations familiales et sociales⁴². Pour beaucoup de femmes migrantes en Afrique, la pression sociale ressentie est telle qu'elles aboutissent dans l'industrie du sexe parce qu'elles tiennent à tout prix à maintenir leur statut de femme adulte responsable et autonome. Par contre, dans le processus de devenir une femme prostituée, leur corps devient un produit vendu sur le marché des désirs.

5.3 Le marché global du sexe

Rappelons que la mondialisation capitaliste implique une « marchandisation inégalée des êtres humains dans l'histoire » (Poulin, 2003 : 735). Depuis trente ans, le commerce sexuel a changé drastiquement, il est devenu industriel, banalisé et diffusé massivement à l'échelle mondiale. Cette industrialisation, qui est dans certains cas légale et d'autres, illégale rapporte des milliards de dollars et génère un marché d'échanges sexuels à l'intérieur duquel des millions de femmes et d'enfants sont transformés en marchandise à caractère sexuel. L'industrie de la prostitution est désormais une puissance économique incontournable : « l'industrialisation du commerce sexuel et sa transnationalisation sont les facteurs fondamentaux qui rendent la prostitution contemporaine qualitativement différente de la prostitution d'hier » (*Ibid.*, 736). En ce qui concerne les raisons qui expliquent pourquoi certaines personnes se prostituent et d'autres refusent de le faire, les entrevues au Togo ont démontré que l'argent semblait être le principal moteur des décisions. Quoique les raisons économiques ne constituent pas, en elles seules, une

⁴² « Nous notons qu'avec l'ancrage de la libéralisation dans un contexte où le système de droits basés sur l'État est inexistant ou dysfonctionne pour la majorité de la population, d'énormes pressions ont été placées sur l'économie morale et ses normes ont été changées en conséquence. Avec le développement de nouvelles normes, un effritement des normes traditionnelles est en cours, ce sur la base des mêmes relations sociales, mais sous une logique différente. Les normes de droit réformées tendent à laisser les femmes et les enfants vulnérables à l'exploitation économique, particulièrement lorsqu'ils migrent ou sont temporairement mobiles. Les mouvements constants même lorsqu'ils sont accueillis par des parents peuvent diluer les structures de responsabilité, surtout lorsqu'il y a des pressions économiques. Les mauvais traitements par les parents lointains et membres de clans ne sont pas toujours reconnus étant donné qu'ils se produisent dans le même cadre de pratiques traditionnelles » (UNESCO, 2005 : 63).

explication satisfaisante. Plusieurs autres raisons peuvent motiver l'entrée dans la prostitution car ce n'est pas n'importe quelle femme ni n'importe quel homme qui accepte de faire volontairement ce métier (Poulin, 2003 : 761). Effectivement, il existe aussi un déterminisme social et psychologique qui prédispose certaines personnes à la prostitution (*Ibid.*, 761). De plus en plus de chercheurs refusent la réduction à une simple dichotomie entre prostitution volontaire et prostitution forcée. Dans le domaine des sciences sociales, le désir de comprendre les conditions sociales et psychologiques d'entrée dans la prostitution se manifeste de plus en plus :

L'engagement dans la prostitution est la conséquence de facteurs multiples, d'un enchevêtrement de raisons économiques, personnelles, sociales et psychologiques. La fabrication de cette marchandise particulière a une histoire préalable, une histoire qui se déroule en amont. C'est le poids de cette histoire qui permet à une personne d'envisager de se prostituer, de vendre son sexe (*Ibid.*, 761).

Dès lors, il faut insister sur la transmutation d'une personne en marchandise, soit en une personne apte à subir et à vivre une aliénation. Comme pour tout marché, la marchandise est commercialisée en fonction des capacités de paiement des clients. Il est donc possible de l'étaler sur les trottoirs, dans la rue et dans des maisons, car la clientèle doit pouvoir jauger la marchandise avant de se la procurer. C'est pourquoi les femmes prostituées dans le quartier organisé à Lomé s'assoient devant leur chambre et attendent en tant que corps qui ne s'appartient plus. Elles patientent pendant que les clients qui passent évaluent la valeur de la marchandise qui leur est présentée. Elles attendent que les clients fassent leur choix en espérant que celui-ci tombe sur elles. Les normes qui gouvernent le marché sont impersonnelles : « chaque transaction dans le marché peut être conçue comme un moyen pour un individu de satisfaire un besoin, indépendamment de la relation qu'il a avec celui qui fournit le bien désiré » (Jean, 2011 : 217). Le marché laisse ainsi les individus libres de poursuivre leurs intérêts individuels sans prendre en considération les intérêts des autres parties (*Ibid.*, 217).

Dans cette optique, les rouages de la machine prostitutionnelle fonctionnent au bénéfice des proxénètes et des clients prostituteurs et non celui des femmes prostituées. Dans

l'industrie mondiale du commerce du sexe, le sexisme se conjugue aux relations marchandes et toutes les femmes et tous les enfants deviennent des proies potentielles : « C'est précisément leur condition de femme et d'enfant qui rend leur commerce profitable et non le fait qu'ils sont démunis économiquement, bien que cela soit un facteur prédisposant à l'embrigadement dans la prostitution » (Poulin, 2003 : 762).

Par ailleurs, le marché sexuel, entendu comme un lieu d'échanges, a le mérite de mettre l'accent sur la mercantilisation des échanges et de favoriser la compréhension de la circulation des femmes entre les différents marchés : matrimonial, sexuel et celui du travail (Werner, 1991). Ainsi, le développement d'un marché sexuel, dont la prostitution n'est qu'une composante, s'expliquerait en partie par : « La montée du célibat féminin, lui-même en rapport avec les transformations du marché matrimonial⁴³ » (*Ibid.*, 1991). En réalité, l'instabilité matrimoniale⁴⁴ (divorces, séparations), la précarité de l'emploi du mari ou bien le désir de vivre à sa guise conduisent les femmes à rechercher une indépendance matérielle d'autant plus nécessaire qu'en cas de séparation, elles auront presque toujours la charge des enfants. Mais l'accès aux emplois salariés (dans l'industrie ou la fonction publique) est conditionné par le niveau de scolarisation, qui reste peu élevé chez les femmes même si ce taux a augmenté (*Ibid.*, 1991).

Sur le marché de l'immigration : « les rapports sociaux de pouvoir ne s'imposent pas à des personnes passives, au contraire, les individus saisissent certains enjeux et développent des stratégies ou des tactiques (de Certeau, 1980) par lesquelles ils se réapproprient, au moins partiellement ou transitoirement, certaines règles du jeu social » (Moujoud et Pourette,

⁴³ Du point de vue légal, est mariable toute personne qui remplit les conditions requises par la loi ou la coutume pour contracter mariage; l'ensemble de ces personnes constitue la population mariable, les autres formant la population non mariable. Cependant, le marché matrimonial, les cercles de relations où se fait le choix du conjoint n'englobent pas tous les mariables ; ils ne comprennent que les candidats au mariage, c'est-à-dire les personnes que leur état de santé, leur situation ou leur volonté n'excluent pas, au moins pour un temps, du marché matrimonial. On distingue fréquemment les premiers mariages, ou mariages de célibataires, des remariages, ou mariages de personnes veuves ou divorcées.

⁴⁴ « Pour compléter ce tableau, il faut ajouter que la scolarisation est, au même titre que l'urbanisation, un facteur fondamental dans l'évolution des attitudes et pratiques féminines vis-à-vis du mariage, de la sexualité et du travail » (Werner, 1991).

2005 : 1116). Les stratégies que les femmes mettent en œuvre pour contrer les rapports de force auxquels elles sont confrontées font d'elles des innovatrices sociales. Toutefois, ces méthodes sont elles-mêmes modelées par des structures contraignantes qui affectent leurs « choix » stratégiques. Notons que : « Cette affirmation peut sembler contradictoire au premier abord, mais prend sens si l'on considère qu'à l'origine de leur implication dans le trafic se trouvent leur domination et leur volonté initiale de partir » (*Ibid.*, 1116). Par ailleurs, l'irrégularité administrative fait que des femmes qui s'impliquent dans les trafics afin d'échapper à des situations de domination dans leurs pays risquent de subir d'autres formes d'exploitation dans le pays d'immigration (*Ibid.*, 1116). Ces femmes migrantes, démunies deviennent les victimes potentielles de l'exploitation sexuelle et des nombreuses violences qui y sont reliées.

Aussi longtemps que les femmes n'auront pas un accès équitable aux ressources productives et à la participation au processus productif de l'économie globale, elles ne pourront gagner le droit d'être sur un pied d'égalité avec les hommes. Pour ces raisons, l'option de prostitution se présente comme un mécanisme pour les femmes pour se rebeller par rapport aux hommes et rejeter la soumission au sein d'un mariage malheureux et de refuser le statut de seconde épouse (Burja, 1977 : 35). Sur le long terme, ces actions demeurent défensives plutôt qu'offensives. Le désir d'autodétermination manifesté par de nombreuses femmes qui œuvrent dans la prostitution, dont celles qui font partie de notre échantillon, menacent l'autorité des hommes et du patriarcat, mais ne proposent pas d'alternatives radicales à la dépendance.

En effet, dans le développement d'un marché sexuel global, au sein duquel les femmes répondent presque exclusivement aux désirs des hommes, comment le « travail du sexe » peut-il devenir synonyme d'émancipation des femmes ? Au dire de Madeleine Pelletier⁴⁵, la cause de la prostitution ne doit pas être cherchée ailleurs que dans l'esclavage moral et social de la femme : l'affranchissement total du sexe féminin la fera disparaître. Plusieurs

⁴⁵ Madeleine Pelletier (1874-1939) est une militante féministe et socialiste libertaire française. Elle fût la première femme médecin diplômée en psychiatrie en France.

auteurs-e-s tels/telles qu'Hélène Hernandez, Saïd Bouamama et Claudine Legardinier soupçonnent que si la prostitution mettait en danger l'ordre établi, elle serait interdite depuis longtemps :

[Le système prostitutionnel] est au cœur même du fonctionnement de nos sociétés. Non seulement il trace les contours inégalitaires des rapports femmes-hommes, mais il les perpétue. De plus, il finance un nombre croissant de secteurs qui touchent à notre vie quotidienne. Dans la plus parfaite invisibilité, une partie de la presse remplit ses caisses grâce aux petites annonces payées au prix fort par les prostituées (Bouamama, 2006 : 14).

Au sein de la société civile, les systèmes de marchandisation des corps pénètrent plusieurs sphères de la vie quotidienne. En effet, la logique du marché peut même intégrer les relations intimes de couple, de famille et d'amitié. Les courants féministes ont souvent considéré la sexualité comme un espace d'exercice de rapports de domination des hommes sur les femmes. Plusieurs travaux de recherche ont exposé une sexualité le plus souvent subie par les femmes. Par exemple, selon l'enquête sur la sexualité en France⁴⁶, quatre fois plus de femmes que d'hommes ont déclaré avoir accepté des relations sexuelles pour faire plaisir à leur partenaire. Le rapport sexuel comme acte de domination est perçu comme une action de l'homme actif sur la femme passive et soumise, facteur d'excitation du désir, où la notion d'échange et de consentement n'est pas prise en compte (CRIPS, 2014). Ces représentations sont notamment véhiculées dans les codes pornographiques avec la mise en scène de femmes "avouant" jouir dans des rapports forcés. Cette conception inégalitaire du rapport sexuel : « conduit à adopter une attitude surprotectrice vis-à-vis des femmes qui ont à se protéger d'un acte perçu comme dangereux en dehors des codes protecteurs du mariage (ou de la relation stable) » (*Ibid.*, 2014).

⁴⁶ Bajos N, Ferrand M, Andro A. 2008. *Enquête sur la sexualité en France : pratiques, genre et santé*. Éditions La Découverte, 609 pages.

5.3.1 La mère et la putain

Il ne devrait pas être surprenant que certaines femmes se tournent vers la prostitution après avoir été abandonnées ou avoir vécu un divorce. Cependant, une fois qu'une femme est identifiée comme une prostituée, sa capacité de se remarier est réduite. La prostitution a mauvaise réputation et les hommes ont tendance à préférer que leurs femmes leur soient « fidèles ». Par conséquent, la prostitution et le mariage sont largement incompatibles pour les femmes qui s'y adonnent. On en reste au paradoxe d'une opposition entre femme pure et impure représentée par la mère et la putain : « l'une soumise à une sexualité normée et acceptable socialement dans le cadre du couple stable, l'autre réduite à une sexualité assumée ou subie sensée la faire jouir, mais la dégradant au statut de *salope* » (CRIPS, 2014). Il existe bien une inégalité dans les représentations des hommes et des femmes en fonction de leur comportement sexuel lié aux stéréotypes de genre. Ainsi, les femmes célibataires sont surreprésentées dans le monde de la prostitution.

Alors que les attitudes envers la prostitution varient de la condamnation au laissez-faire (Edlund et Korn, 2002 : 207-208), la prostitution se présente parfois comme une alternative au mariage, comme dans le cas de plusieurs répondantes qui ont préféré se prostituer plutôt que de participer à un mariage qu'elles considéraient comme abusif. Dans la mesure où le contrat du mariage est vu comme un une entente commerciale, les femmes en tant qu'épouse vendent également des rapports sexuels non reproducteurs à leur mari, ce qui situe la femme prostituée comme concurrente directe (*Ibid.*, 208). Pour sa part, la femme prostituée échappe à ce type d'appropriation privée en ayant un certain contrôle sur l'initiative d'aller vers l'homme ainsi que sur les arrangements financiers. En effet, l'institution prostitutionnelle comporte un caractère transgressif du fait que la femme demande explicitement de l'argent. La prostituée, figure féminine créée par la société patriarcale, transgresse ainsi les règles prescrites en ne s'insérant pas dans le modèle traditionnel de la femme-épouse-mère de famille.

D'autre part, il est juste d'estimer que lorsque les personnes prostituées se marient de nouveau, en moyenne elles le font dans des conditions pires que ce qu'elles auraient eu en l'absence de leur passé. À ce sujet, l'exemple de la relation que Virginia entretient avec son conjoint est très révélateur, car cette dernière ne croit pas en la sincérité de cet amour, selon elle, personne ne devrait laisser un être cher se prostituer. D'ailleurs, selon Andrea et plusieurs autres répondantes, une personne aimante ne devrait pas encourager la prostitution d'autrui.

5.4 Les motivations de la clientèle masculine

Le sociologue réglemmentariste Ronald Weitzer a longuement étudié la clientèle de l'industrie du sexe. Selon ses recherches, l'âge, l'ethnie, la classe sociale, l'état civil, etc. de ces derniers seraient énormément variables. Le nouvel intérêt porté vers les récipiendaires des services sexuels des femmes a poussé de multiples chercheurs-e-s de tendance majoritairement abolitionniste, à l'exception de Weitzer, à étudier leurs motivations, attitudes et habitudes.

Le recours aux services d'une femme prostituée est parfois motivé par le désir d'une expérience sexuelle particulière (ex. sexe oral) ou une variante à leur sexualité ordinaire. Les clients désirent parfois des rapports sexuels avec une personne dotée d'une certaine image (ex. sexy, lascif) ou possédant des attributs physiques spécifiques (ex. ethnie, transgenre). Plusieurs clients prostitueurs s'excitent à l'idée d'adopter un comportement illicite et risqué. D'autres hommes parviennent, dans le système prostitutionnel, à éviter « les obligations » ou « l'attachement » associés aux relations amoureuses conventionnelles. Quelques hommes affirment rechercher le réconfort d'une femme prostituée, car ils seraient incapables de trouver quelqu'un pour une relation conventionnelle (Weitzer, 2005 : 220). Dans le documentaire intitulé *Les clients* de Hubert Dubois, des motivations analogues ressortent des témoignages de six clients occasionnels ou réguliers de la

prostitution à Lille (France) et en Belgique. Au-delà de la simple diversité des motivations, il existe des croyances et des valeurs communes aux hommes qui confèrent aux clients prostitueurs le « droit » d'accès aux services sexuels d'une femme moyennant une rémunération. Dans une société patriarcale, le genre masculin bénéficie de privilèges qui se maintiennent aisément et la consommation de l'industrie du sexe en fait partie. Le travail de M. Dubois « met en évidence le décalage entre les motivations des clients, recueillis dans l'intimité, et leur comportement face aux prostituées » (*Les clients*, 2005). En primeur, le documentaire fait écho à la parole des femmes concernées :

Cinq d'entre elles, prostituées ou anciennes prostituées, décryptent les paroles de ces clients et mettent en évidence le fait que la prostitution est toujours, systématiquement, une violence fondée sur une double domination : celle de l'homme sur la femme et celle de l'argent (*Les clients* : 2005).

Contre toute attente, l'examen du comportement masculin face à la prostitution révèle que les désirs de certains clients prostitueurs peuvent prendre des allures inattendues : la conversation, la générosité, des baisers, la proximité, bref plusieurs facteurs associés à une relation amoureuse traditionnelle, tels que la romance et l'intimité, qui vont au-delà du simple acte sexuel. Certaines femmes dans l'industrie du sexe vont jusqu'à déclarer qu'elles sont plutôt psychologues populaires que prostituées. Le roman *Onze minutes* de Paulo Coelho, inspiré d'un fait vécu, décrit la vie de Maria, une jeune Brésilienne prostituée dans les cabarets de danse exotique à Genève. Pendant la lecture des expériences professionnelles de Maria, le lecteur se rend compte que plusieurs de ses clients ont cherché chez elle une oreille à qui se confier :

Il doit le savoir, l'objectif de l'être humain est de comprendre l'amour absolu. L'amour n'est pas en l'autre, il est en nous ; c'est nous qui l'éveillons. Mais, pour cet éveil, nous avons besoin de l'autre. L'univers n'a de sens que lorsque nous avons quelqu'un avec qui partager nos émotions (Coelho, 2003 :143-144).

Par exemple, la *girlfriend experience* (expérience de petite amie) requiert à la femme prostituée de concentrer son énergie à la fois sur les services sexuels et sur le jeu émotif. Tandis que l'acheteur du fantasme, le client, est déchargé de toute responsabilité à partager des

démonstrations d'intimité à la femme prostituée, bien que certains clients partagent leurs sentiments et des aspects personnels de leur vie (Lever, 2010 : 188).

Ya des mariés, ya des gens qui ont des enfants, ya des célibataires, ya des jeunes qui sont timides. Ils me demandent, ils viennent parfois rester pour causer avec moi que je leur apprenne, comment ils ont leur petite copine, ils sont timides pour aller vers leur petite copine (...) Yen a d'autres, qui veut seulement venir, que sa femme l'a énervé, il vient s'assoir, il te touche même pas. Vous causez seulement, au moins pendant une heure, il est satisfait, tu lui as donné les conseils qu'il faut (Rosa, 44 ans, 420-436).

Généralement, seul un nombre restreint de prostitueurs acceptent de témoigner au sujet de leurs expériences en lien avec la prostitution. Peu d'entre eux veulent exposer leurs comportements inusités au grand jour. L'étude du caractère universel de l'exploitation des femmes par l'entremise des relations hétérosexuelles profiterait de l'introduction des perceptions masculines de la prostitution. Il faut le faire parce qu'on : « a prononcé le divorce entre érotisme et enfantement, parce qu'on a décidé de promouvoir cette absurdité selon laquelle hommes et femmes sont au fond pareils, on ne relève pas ces différences pourtant remarquables » (Huston, 2012 : 32). Une connaissance plus élargie de l'implication du genre masculin au sein du commerce sexuel contribuerait indubitablement à l'évolution des théories féministes.

5.4.1 L'économie des émotions

Le lien social établi entre sexe et intimité pose souvent problème pour les personnes prostituées. L'intimité est l'espace que l'individu se construit pour lui-même et dans lequel il entretient un nombre privilégié de contacts sociaux. Ce concept se compose principalement de quatre éléments reliés entre eux :

Une dimension émotionnelle qui renvoie au sentiment, au souci de l'autre ; une dimension spatiale qui est reliée à la proximité et aux interactions physiques ; une dimension psychologique qui implique une certaine intersubjectivité ; et une dimension sociale qui comprend des échanges verbaux d'informations, de connaissances (Parent et Bruckert, 2005 : 38).

Or le sexe est intimement associé à cette intimité et à l'identité individuelle (Parent, 2001). Pour les gens dans la prostitution, cet espace est constamment menacé par des sollicitations externes qui affectent la vie intime de l'individu. Les femmes prostituées portent le poids de la remise en question continuelle du lien entre les activités sexuelles et le moi intime. Travailler dans l'industrie du sexe s'accompagne d'un travail émotionnel : « c'est-à-dire d'actes par lesquels la travailleuse essaie de changer soit le degré ou encore la qualité d'une émotion ou d'un sentiment » (Hochschild, 2003 : 32). La prostitution exige le contrôle, la suppression ou encore l'évocation d'émotions dans le cadre de certaines tâches ou face à certains clients. Lorsque le client désire des services plus longs et plus complexes au niveau psycho-émotif, les exigences de travail émotionnel de la femme prostituée s'accroissent. Ces exigences relatives au contrôle des émotions sont inégales entre la femme prostituée et le client. D'autant plus que, dans le cas où le client est insatisfait des services reçus, il peut facilement manifester son mécontentement de plusieurs façons différentes.

5.4.2 Les comportements des clients prostitueurs

Le réseau Internet est un médium fructueux dans l'enquête de l'expérience masculine au sein du système prostitutionnel. Les sites d'escortes, de salons de massage, de voyages organisés et même de petites annonces, tels que *Craigslist* ou *Planète-Sénégal* par exemple, fournissent une pléthore d'informations pertinentes sur le sujet. Les attentes des hommes, leurs justifications, leurs croyances, leur évaluation d'anciennes expériences, la comparaison des prix, etc. sont mises à la disposition de tous. En ligne, ils échangent et racontent des « histoires passées ». Cela devient une piste fortement intéressante pour le chercheur qui veut comprendre le comportement des prostitueurs et qui ne trouve pas son compte en entrevue.

En revanche, dans la communauté virtuelle des prostitueurs, l'attitude prédominante envers les femmes prostituées demeure excessivement méprisante. D'ordinaire, le langage

emprunté est teinté de valeurs machistes et parfois masculinistes⁴⁷. Les croyances générales établissent que les désirs masculins ne sont pas à remettre en question et que la femme doit être à la complète disposition de son « client ». La majorité des cybers échanges révèle le genre de comportements appropriés et inappropriés à avoir avec les femmes prostituées, ce qu'on pourrait appeler un code d'éthique émergeant dans l'achat de services sexuels (Weitzer, 2005 : 16). Par exemple, sur le site *Ruthless Reviews*, le critique en chef Matt a publié un guide du prostitué intitulé *The abcs of prostitution* (L'ABC de la prostitution), en voici un extrait qui expose l'indifférence complète du client face au désir de protection exprimé par la femme prostituée :

(Traduction libre) **Fellation** : Tout(e) prostitué(e) respectable performe la fellation dès le début (dommage si vous tombez sur une de celles qui vous massent d'abord), mais refusez immédiatement si elle sort un condom. Oui, c'est plus sûr, mais aussi bien porter un bas de laine. Certes, j'ai déjà atteint l'orgasme à la seule vue de la région inférieure d'une femme, mais jusqu'à présent, je n'ai jamais apprécié une fellation avec condom. Si elle le roule avant que vous puissiez protester, passez directement à l'acte⁴⁸.

De plus, dans sa dernière parution le caricaturiste canadien Chester Brown a illustré son vécu en tant que client de la prostitution. À travers *Vingt-trois prostituées*, Brown couche sur papier les mémoires de son expérience avec diverses femmes prostituées. Dans le panneau qui suit, Brown prévoit offrir une mauvaise critique à Jolene, la femme dont il vient d'acheter les services sexuels. Brown juge que son niveau d'excitation a été ébranlé par la honte manifestée dans les agissements de cette dernière. Brown est membre de *Terb.ca*, un site pour adulte conçu à des fins d'information et d'échange d'idées sur la consommation du sexe marchandé à Toronto.

⁴⁷ Le masculinisme désigne un ensemble d'idées, de revendications qui cherchent à promouvoir les droits des hommes et leurs intérêts dans la société civile, en affirmant notamment qu'ils sont victimes des « excès » du féminisme. Les masculinistes estiment, par exemple, que la justice est discriminatoire envers les hommes avec une législation et une application des lois plus sévères à leur égard à délit équivalent (davantage de prison ferme et des peines plus longues). Autre thème de prédilection : l'attribution de la garde d'enfants lors des divorces.

⁴⁸ Ruthless reviews. *The abcs of prostitution*. Page récupérée le 25-04-2014 de <http://www.ruthlessreviews.com/672/the-abcs-of-prostitution/>

JOLENE



⁴⁹ Brown, Chester. 2012. *Vingt-trois prostituées*. Coll. « Pierre ». Éditions : Cornelius, 292 pages.

L'exemple dans la planche précédente reproduit la contradiction entre le « droit masculin à consommer la prostitution d'autrui » et l'impact négatif de ce « métier » sur la femme concernée. Le problème réside dans le fait que le personnage de Brown ne remet pas en question son rôle dominant dans l'exploitation sexuelle de la femme, mais plutôt il veut critiquer les services de cette dernière qu'il qualifie d'insatisfaisants. Dans la situation suivante, le client est complètement détaché de la misère qu'éprouve la personne prostituée, car il se dit qu'après tout, c'est elle a « choisi » ce travail. Ce phénomène contribue à la propagation du *plus vieux mensonge du monde*⁵⁰.

5.4.3 Les types de clients prostitueurs

Dans le domaine des études sur les conditions des femmes aux prises avec la prostitution, certains auteurs ont cherché à catégoriser la pluralité de clients prostitueurs (Bouamama, Legardiner, Sanders). Le tableau 5.1 partage le modèle développé par la sociologue Teela Sanders de cinq types de clients qui consomment la prostitution.

Tableau 5.1 Caractéristiques des différents types de clients

	Type de clients	Caractéristiques
1	Les « explorateurs »	De tout âge, qui consomment la prostitution par désirs d'expérimentation, de curiosité et de fantaisie.
2	Les « Yoyo-eurs »	Trente ans et plus, qui arrêtent de consommer la prostitution lorsqu'ils sont en relation et recommencent lorsque la relation n'est plus satisfaisante.

⁵⁰ Cette locution de la Concertation de luttes contre l'exploitation sexuelle fait référence, pour représenter la prostitution, à l'expression « le plus vieux métier du monde » qui a tendance à banaliser et naturaliser la pratique et renforcer le « droit » masculin à consommer le corps des femmes.

3	Les « compulsifs »	De tout âge, qui adoptent un comportement compulsif envers la planification et l'organisation d'une rencontre avec une personne prostituée, jusqu'à ce qu'ils trouvent une relation satisfaisante.
4	Les « serre-livres »	Qui ont des expériences sexuelles initiales avec des personnes prostituées et qui y reviennent plus tard, ils recherchent la satisfaction ultime de leurs désirs émotionnels et sexuels.
5	Les « acheteurs à vie »	Qui achètent des rapports sexuels de façon sporadique tout au long de leur vie.

Dans une recherche qui a comparé un échantillon de 101 hommes, qui achètent des services sexuels avec un nombre égal d'hommes qui ne consomme pas la prostitution, Melissa Farley a constaté que les acheteurs de sexe présentent une structure mentale similaire aux hommes ayant un trouble de la personnalité antisociale. Les données recueillies par l'entremise de cette étude ont révélé les caractéristiques suivantes des clients prostitueurs : un manque d'empathie, une misogynie et le désir de dominer la femme, la pratique du sexe sans entrer en relation, une absence de mauvaise conscience (Farley, 2015). La capacité masculine d'acheter des femmes est le vrai problème. Les hommes ne s'en rendent pas compte à ce moment-là, parce qu'ils paient pour une marchandise en vente libre pour ainsi dire, mais c'est toujours une activité commerciale sale (Besser, 2015).

De nos jours, comprendre le client prostitueur signifie questionner la sexualité dans son interconnectivité avec le système marchand ; aborder les questions culturelles qui produisent et reproduisent la marchandisation du corps des femmes ; comprendre les besoins qui forgent la demande dans la sphère privée. Qu'elle soit dans les domaines politique, économique, culturel, sociologique ou artistique, la confusion entre le mythe et la réalité légitime le recours aux services des femmes prostituées : « Cette grossière confusion entre prostitution, liberté et plaisir imprègne toute notre culture » (Bouamama, 2006 : 30). Face au mythe selon lequel les désirs sexuels masculins seraient plus imposants

que ceux des femmes ou plus difficiles à contrôler, Unicef a choisi de répondre avec humour :

Aucun impératif biologique n'impose un nombre fixe d'orgasmes par jour, par semaine ou par an. Les individus peuvent occasionnellement trouver déplaisant de ne pas éprouver le paroxysme du plaisir sexuel, mais le fait qu'il n'y a personne pour les amener à l'orgasme ne constitue pas exactement une menace pour leur survie (Unicef, 2012).

5.3.4 L'identification masculine

Comprendre la prostitution en fonction du concept de masculinité offre un cadre d'analyse unificateur permettant de mieux interpréter le déploiement quasi universel d'un marché sexuel à travers lequel les femmes se livrent presque exclusivement aux « besoins » et aux désirs des hommes. Ainsi, la consommation de la prostitution serait l'expression d'une masculinité que beaucoup considèrent vitale pour le bien-être de la virilité masculine (Kempadoo, 1998 dans Shotten, 2005 : 232).

Le glissement de l'analyse économique de la prostitution, de l'agentivité et de la sexualité des femmes vers des questions de pouvoir d'achat des hommes et d'habitudes de consommation sexuelle, nous apprend non seulement davantage sur l'industrie du sexe dans le monde, mais expose également la culture économique qui, elle, est sujette au changement, à la réforme et à la transformation. Le manque chronique d'études au sujet des clients prostitueurs expose à quel point l'existence de la prostitution est banalisée. Shotten explore ainsi la thèse selon laquelle la consommation de la prostitution serait une confirmation de la masculinité contemporaine. L'auteure suggère que la prostitution devrait être perçue comme un symptôme des normes d'identité masculine. Pour Catharine MacKinnon, il n'existe pas de sexualité proprement féminine, puisque le patriarcat étend son contrôle jusqu'à la sphère privée. MacKinnon ne considère pas que ce qui est fondamentalement déshumanisant est l'activité sexuelle comme telle, mais plutôt la façon dont elle s'exerce au sein de rapports de pouvoir (Jean, 2011 : 164). Elle demeure sceptique

quant à la capacité de l'individu de s'extraire des constructions culturelles qui imprègnent la sexualité.

D'après Martin A. Monto, spécialiste sur la question des clients prostitueurs, plus les hommes visitent les femmes prostituées, plus ils sont motivés et incités à y retourner, ce qui confirme le soupçon que la prostitution est non seulement un produit du désir masculin et de l'identification masculine, mais aussi une pratique qui les confirme et les reproduit (Monto, 1999). Les travaux de Monto suggèrent également que l'utilisation de services sexuels peut avoir un effet de polarisation chez certains hommes. Cette activité peut non seulement les séparer des autres hommes, mais également les éloigner des femmes non prostituées, dans la mesure où l'angoisse ressentie face aux relations sexuelles est continuellement reproduite. L'une des caractéristiques les plus frappantes des travaux parallèles effectués par O'Connell Davidson, est à quel point une quantité importante des clients souhaitent construire une sorte de fiction de mutualité dans leurs relations avec la femme prostituée. Les clients croient obstinément que, même si la prostituée est rémunérée, dans leur cas particulier, elle aime son travail et tire une satisfaction sexuelle et/ou affective de sa rencontre avec eux. En outre, il est important de se rappeler que l'identification masculine renforcée par la prostitution peut différer d'une culture à l'autre, car évidemment ce ne sont pas tous les hommes (ou même la plupart des hommes) qui s'y adonnent.

Le sentiment d'appartenance à la communauté masculine (*male bonding*) altère parfois la perception que nourrissent les hommes de la prostitution. Cette fraternité alimente les nombreux mythes entourant l'industrie du sexe, l'un des plus importants : la normativité de l'objectivation sexuelle des femmes et le droit « naturel » à consommer la prostitution d'autrui. Certains répètent que « tous les hommes vont aux putes », que c'est « normal », que cela fait partie de la « virilité ». Dans ce cas, on peut se demander pourquoi ils tiennent tant à accréditer cette généralisation : « serait-ce pour se justifier, en se fondant dans une masse masculine aux pratiques prétendument uniformes ? » (Montreynaud, 2010 : 171). À l'intérieur d'une société où l'égalité des sexes tarde, la sexualité est généralement construite

par le « fantasme » masculin, lui-même dicté à travers l'autorité patriarcale. Le monde des fantasmes n'appartient plus à la sphère intime de chacun, le diktat pornographique-prostitutionnel façonne le portrait dominant.

5.5 La création d'une identité de prostituée

Au fil du temps la conscience dominante masculine (Bourdieu, 1998), est devenue très organisée et cohérente. Tandis que la conscience dominée féminine (*Ibid.*), est devenue morcelée et regorge de multiples contradictions surtout entre le désir humain d'autonomie refoulé et le discours dominant sexiste. Suivant ces dynamiques malsaines, la prostituée est devenue l'effet d'une vision du monde qui sépare les sexes dans leurs opportunités d'évolution et d'autodétermination. Les femmes demeurent prisonnières d'une société qui veut leur « asservissement » au sexe dominant. Le problème réside dans l'expérience de vie d'une femme qui reste tributaire non seulement des lois sociales en vigueur dans son milieu de vie, mais surtout de l'image du corps vivant produite par le regard des autres et qui, par la force des choses, s'impose à elle (Boni, 2007 : 121).

Joanna Phoenix analyse la prostitution d'un point de vue structuraliste et symbolique. Elle se concentre sur les stratégies discursives déployées par les femmes afin de réconcilier les contradictions inhérentes à la pratique de la prostitution, de façon à donner un sens au fait qu'elles s'adonnent à cette pratique. Pour ces femmes, travailler dans l'industrie du sexe devient subjectivement significatif. La participation continue de ces femmes à la prostitution est rendue possible parce que, pour ces dernières, cela « tombe sous le sens ». D'ailleurs, ce processus est devenu apparent dans tous les récits de vie des femmes interviewées dans le cadre de cette recherche. Elles se sont toutes référées aux conditions sociales et matérielles dans lesquelles elles vivaient pour expliquer ce qui les retenait dans la prostitution (Phoenix, 2000 : 226). De nombreuses femmes qui intègrent l'industrie croient que la prostitution représente un moyen pour elles d'atteindre leur indépendance.

La construction d'une « identité de prostituée » est une étape nécessaire au processus de fabrication de sens de la pratique. Cette construction symbolique s'articule autour des hommes, de l'argent et de la violence (*Ibid.*). Comment est-il possible de soutenir que c'est à la fois l'agentivité des femmes et leur victimisation qui explique leur engagement continu dans la prostitution ? Rappelons que sur le marché des relations africaines, la valeur sociale de la prostituée aux « mœurs légères » est réduite en comparaison à une celle d'une épouse « fidèle ». Le stigma qui est rattaché à la femme prostituée façonne la nature des relations qu'elle va expérimenter avec ces clients prostitueurs ainsi que le niveau des limites qu'elle sera en mesure d'imposer.

5.5.1 La culture du déni

La psychothérapeute allemande Dre Ingeborg Kraus, s'inspire de l'exemple de son pays pour expliquer comment la prostitution est incompatible avec l'égalité entre les femmes et les hommes :

En Allemagne, l'abolitionnisme n'est pas pris au sérieux parce qu'on s'imagine qu'il existe une « bonne prostitution ». On comprend que la prostitution infantile n'est pas tolérable ; de même considère-t-on la prostitution dite « sous contrainte » comme un fléau. Mais la prostitution entre deux adultes que l'on dit mutuellement consentants, pourquoi pas ? Pourquoi interdire à deux adultes cette décision ? (Kraus, 2015).

Fin 2014, elle a rédigé l'appel intitulé *Traumathérapeutes contre la prostitution* (voir Annexe E) qui a rassemblé de nombreuses signatures. Ce texte affirme que la prostitution est humiliante et dégradante, que c'est un acte de violence et qu'elle perpétue cette violence dans la vie des femmes. Il n'y a pas de « bonne prostitution ». Il réclame aussi une loi qui responsabiliserait les hommes, en exigeant une législation pénalisant les acheteurs de sexe. Ce manifeste a été signé par les spécialistes en traumatismes psychiques les plus reconnus et les plus influents d'Allemagne⁵¹. D'ailleurs, le sociologue Richard Poulin (2003, 758)

⁵¹ « Pour comprendre l'importance de ce manifeste, j'aimerais le situer dans son contexte historique parce qu'il arrive avec 120 ans de retard ! La psychologie clinique a été fondée par Sigmund Freud. À la fin

dénombrer de nombreuses recherches qui soutiennent la même philosophie : (Burgess, Hartman et McCormack, 1987 ; Giobbe, Harrigan, Ryan et Gamache, 1990 ; James et Meyerding, 1977 ; Silbert et Pines, 1981, 1982, 1983 ; Simons et Whitbeck, 1991 ; Widom et Kuhns, 1996).

En effet, les femmes prostituées ont un lourd passé traumatique et une histoire d'abus sexuels chroniques. Malgré les nombreuses preuves empiriques, l'analyse de la problématique de la prostitution est confrontée à la « culture du déni »⁵² et ses nombreux mécanismes de fonctionnement. Ce déni est propagé afin de protéger la sexualité masculine et son droit à s'épanouir sans contraintes ni limites :

- Il y a un déni des violences faites aux femmes avant leur passage à la prostitution ;
- Il y a un déni des conséquences physiques et psychiques qu'engendre la prostitution ;
- Il y a un déni des violences faites aux femmes en situation de prostitution ;
- Il y a un déni de l'impact de la prostitution sur la société, sur les rapports entre hommes et femmes et sur la famille (Kraus, 2015).

du 19^{ème} siècle, les psychiatres européens se sont intéressés au phénomène de l'hystérie. À Paris, il y avait le psychiatre Charcot et à Vienne, Sigmund Freud. Alors que Charcot observait et notait les symptômes de ces femmes, Freud commençait à les écouter. Il a publié ses découvertes dans un premier livre nommé *Six études sur l'hystérie*, où il a découvert que toutes ces femmes avaient subi des violences sexuelles durant l'enfance. Ce livre fit bien sûr scandale à l'époque, surtout que ces femmes étaient issues de bonnes familles. Très vite, l'Association des médecins viennois a fait pression sur Freud pour qu'il retire ces thèses associant les symptômes de l'hystérie à des violences sexuelles subies par ces femmes pendant leur enfance. Ces pressions menaçaient de mettre fin à la carrière de Freud et il a cédé. Il a renié cette découverte et a plutôt créé sa théorie des fantasmes, selon laquelle ces agressions étaient une chose que les femmes fantasmaient et désiraient. Pendant 100 ans, toutes les écoles supérieures ont propagé cette thèse, sur laquelle on s'est appuyé pour légitimer le déni des violences faites aux femmes et l'acquiescement des coupables » (Kraus, 2015).

⁵² « Si le lobbyisme de l'époque n'avait pas pris la science en otage, si Freud n'avait pas renié sa première thèse, nous n'en serions pas là aujourd'hui. Les écoles auraient formé et sensibilisé leurs élèves aux violences faites aux femmes, depuis maintenant plusieurs générations. Aujourd'hui, en voyant une femme être prostituée, nous aurions le réflexe de dire elle a dû subir des choses graves pour faire ce choix et non pas c'est sa volonté ! » (Kraus, 2015).

La sexualité masculine dominante décrète la marche à suivre en matière de sexualité entre les genres, mais elle refuse de voir les effets pernicieux qu'elle peut avoir sur les femmes.

5.5.2 La dissociation traumatique

De multiples études faites sur le passage à la prostitution démontrent une corrélation étroite de celui-ci avec la violence subie durant l'enfance. L'étude de Melissa Farley (2003) révèle que 55 à 90% des femmes prostituées ont été victimes d'agressions sexuelles pendant leur enfance, et 59% de maltraitance⁵³. L'étude menée par la CLES (2014) établit que la violence, notamment de la part des hommes de leur entourage ou dans l'industrie du sexe, a été vécue par plus de 90 % des participantes de l'échantillon au cours de leur vie⁵⁴. Une étude menée par le ministère allemand de la Famille, des Aînés, des Femmes et de la Jeunesse (2004) a conclu que 87% de ces femmes avaient subi des violences physiques avant l'âge de 16 ans (Kraus, 2015). Au demeurant, la totalité des femmes de notre échantillon a confirmé avoir été victime de violence, sous une quelconque forme, de la part des hommes dans leur vie.

Les traumatismes liés à la violence entraînent trois mécanismes psychotraumatiques et le système prostitutionnel les utilise dans son propre intérêt. Il s'agit de : 1) l'identification avec l'agresseur : l'estime de soi est brisée, le sentiment que l'on n'a pas de valeur et que l'on ne mérite pas mieux; 2) la compulsion de répétition : le fait de revivre volontairement des situations traumatiques similaires avec l'illusion de contrôler le jeu à chaque fois et 3) la dissociation : un court-circuitage des fonctions intégratives lorsque le stress devient insupportable. La dissociation, pire de toutes, supprime les phénomènes naturels comme la peur, la honte, le dégoût, le sentiment d'étrangeté, le mépris, l'auto-condamnation. (Kraus, 2015). À la place, les femmes activent : « une indifférence, une neutralité, une

⁵³ Farley, Melissa. (2003). *Prostitution and Trafficking in Nine Countries: An Update on Violence and Post-traumatic Stress Disorder*.

⁵⁴ CLES. (2014). *Connaître les besoins des femmes dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services*.

conception fonctionnelle de la pénétration, une réinterprétation de cet acte pour en faire un travail ou un service » (Huber, 2014). À plus long terme, la dissociation affecte : la conscience ; la mémoire ; les sentiments ; la perception de son corps ; la perception de son entourage et l'identité⁵⁵. À ce sujet, les femmes prostituées à Lomé ont manifesté un dégoût face au passage à l'acte avec les clients, mais cela ne les empêchait pas d'y prendre part plusieurs fois par jour. Dans ces conditions : « Si on ne sait pas qui on est, qu'on n'est pas vraiment présente, si la conscience est troublée, si on ne ressent rien et qu'on est déconnectée de son corps – est-ce qu'on peut parler de liberté ? Est-ce que c'est de l'épanouissement personnel, une réalisation de soi, est-ce que c'est de l'autodétermination ? » (Kraus, 2015).

5.5.3 Les situations qui emmènent les femmes à se prostituer

Dans le Chapitre II, nous avons partagé le modèle développé par l'anthropologue Françoise Héritier sur les quatre types de situations qui emmenaient les femmes à se prostituer. Suite à la présentation des résultats dans le Chapitre IV, il est maintenant possible de classer librement les données recueillies. Premièrement, deux participantes se sont retrouvées dans la catégorie « de femmes à qui les recruteurs n'ont pas dit toute la vérité et qui ont été menées, entre autres, par la servitude pour dette et/ou la confiscation de leurs papiers à une activité qu'elles refusent » (Héritier). Virginia est l'exemple le plus fort de cette situation, car elle croyait que sa destination finale serait l'Italie, où elle croyait pouvoir travailler en tant que coiffeuse. Mais, elle fut amenée au Burkina Faso à travers un réseau de traite. Initialement, Virginia ne voulait pas œuvrer dans la prostitution : « Quand

⁵⁵ La mémoire traumatique peut avoir des effets dévastateurs sur la personne prostituée : « Cette mémoire recueille les souvenirs traumatiques de façon désordonnée, sans notion d'espace et de temps. Elle n'est pas sémantique, elle n'a pas de parole. Elle peut être déclenchée à tout moment par des « triggers », c'est-à-dire des événements qui rappellent le traumatisme : une odeur, une couleur, un bruit, des images, des mots, des phrases, etc. Cela déclenche alors une angoisse intense, comme si la personne revivait le traumatisme à l'instant même. C'est ce qu'on appelle un « flash-back ». Ces réactions forment le trouble de stress post-traumatique (TPST). En d'autres termes, ces femmes ont dans leur cerveau une sorte de bombe à retardement » (Salmona, 2013).

je leur ai dit, certaines personnes m'ont conseillée, parlé, parlé, elles m'ont dit non, je dois rester et le faire » (Virginia, 31 ans, 156-158). Flora a également voyagé à travers les réseaux établis de traite des Nigérianes. Elle a suivi des femmes expérimentées dans le domaine et qui affirmaient avoir été initiées à la prostitution dès leur enfance.

Deuxièmement, la majorité des femmes interviewées entre dans la catégorie « des femmes qui savent à quoi on les destine, mais qui n'ont pas de solution de rechange pour s'en sortir, même si ce calcul se révèle un leurre compte tenu de la dépendance où elles sont placées par le trafiquant qui les exploite » (Héritier). Nous ajoutons dans cette catégorie, les femmes qui ont dû quitter une relation difficile ou abusive. Dans ce groupe nous retrouvons quatre participantes, Andrea qui a quitté un mariage précoce après des années d'abus ; Nina qui a choisi de se séparer de son conjoint qui lui avait transmis le VIH ; Rosa qui a refusé l'imposition d'un mariage polygame et Simone qui ne voulait plus vivre selon les règles du mariage musulman traditionnel. Le fait que ces femmes aient choisi le divorce comme solution à leurs problèmes de couple marque une puissante rupture avec la tradition africaine, qui condamne le divorce. Ces femmes vont plutôt dans le sens des nouvelles générations qui remettent en question les valeurs historiques qui accordent aux femmes un statut de subordination aux hommes.

Troisièmement, dans la catégorie « des femmes qui choisissent ou agréent à la proposition qui leur est faite, gèrent leurs finances et sont libres de leurs mouvements, et qui n'entre pas dans le cadre de la traite » (Héritier), nous retrouvons les deux dernières participantes. Emma, une mère monoparentale qui, après le décès de son père, a perdu un appui financier considérable et Maya qui, après la mort de son mari, s'est retrouvée sans héritage et a dû se tourner vers la prostitution pour maintenir le niveau de vie de sa famille : « Je lui ai expliqué mon problème. Si elle peut m'aider ou me prêter de l'argent. Elle me dit, il n'y a pas d'argent, mais si je veux, elle peut me conduire à Lomé. Je vais obtenir mon propre argent. Je l'écoute, c'est ma meilleure amie » (Maya, 50 ans, 321-327).

Finalement, nous n'avons pas rencontré de femmes de la première catégorie d'Héritier, soit « des femmes dupées qui n'agissent que sous la contrainte ». Nous croyons que cette catégorie s'applique aux femmes débutantes d'un plus jeune âge, les adhérentes à notre échantillon, étant plus vieilles et expérimentées, ne correspondaient plus à ces critères. Quoique si les femmes avaient été repérées à un plus jeune âge, comme Virginia par exemple, elles auraient pu/dû être prises en charge par les autorités en tant que victimes de traite et bénéficier d'aide et d'encadrement.

5.5.4 L'autonomie féminine

Les conditions dans lesquelles s'inscrit la prostitution reproduisent la domination masculine et font passer la soumission pour une liberté. À vrai dire : « ceux qui adoptent une conception plus procédurale de l'autonomie de l'individu, y compris de l'autonomie sexuelle, considèrent que seuls un choix formel et un consentement apparent suffisent à légitimer la prostitution » (Jean, 2011 : 147). Le point de vue qui considère la personne prostituée comme une victime d'exploitation sexuelle est, malgré tout, confronté à la délicate question du choix. La question du choix est complexe dans la mesure où, si nous nions complètement la possibilité de choix des femmes, nous nions par le fait même l'éventualité qu'elles pourraient être des agentes de changement dans leur vie. C'est pourquoi, précédemment, nous avons décidé d'exposer les différentes situations qui emmènent les femmes à se prostituer. Dans la démarche pour admettre une portion de choix aux femmes qui s'adonnent à la prostitution, nous reconnaissons tout de même le contexte d'oppression dans lequel ce choix s'effectue. Ainsi, il nous semble que l'on peut toujours défendre les arguments pour lutter contre la prostitution :

Les dommages causés par la prostitution, le frein qu'elle représente à l'autonomie sexuelle des femmes et la dimension exploitante de l'échange économique sexuel sont des éléments assez importants pour enlever toute légitimité au proxénétisme et à l'achat d'actes sexuels. Il ne s'agira pas, dès lors, de considérer que les personnes prostituées ne choisissent jamais, mais de considérer d'une part, le contexte qui influence ce choix, et d'autre part,

l'imputabilité des clients prostitueurs dans l'expérience que vit la personne prostituée, même si elle a « choisi » la prostitution (*Ibid.*, 204).

Il est possible de remettre en question la capacité de certaines personnes à évaluer les impacts que la prostitution pourra avoir à long terme sur leur rapport au corps, à la sexualité, aux hommes, à l'image de soi, etc. Il ne s'agit pas ici d'infantiliser les personnes qui sont dans la prostitution : « mais de dire que la sexualité est une dimension trop particulière et sensible de l'expérience humaine pour être en mesure de prévoir, comme individu, l'impact qu'aura la répétition de relations sexuelles non désirées sur notre vie » (*Ibid.*, 204).

Il faut prendre en compte le contexte social du choix, de même que ses impacts sur les individus. La prostitution, étant davantage une question de contexte d'oppression que de choix éclairé, peut avoir un effet pervers inversé et faire sentir aux femmes qu'elles sont impuissantes face à leur situation. Les conditions de la prostitution peuvent également créer chez les femmes le sentiment qu'elles ne sont pas des agentes de changement et qu'elles ne peuvent, dans une certaine mesure, refuser la prostitution « car admettre le choix de la prostitution est également admettre son refus » (*Ibid.*, 205).

D'autre part, le consentement ne se présente pas comme un choix, mais bien comme une façon d'approuver le choix d'un autre individu ou de ne pas chercher à s'opposer à ce que les circonstances nous présentent (*Ibid.*, 209). Ainsi, nous pouvons confirmer qu'une femme prostituée ne choisit pas le rapport sexuel qu'elle aura avec son client, mais elle y consent. Selon Mathieu (1991), la violence symbolique de la domination masculine fait partie du quotidien des femmes, c'est pourquoi aux termes « choisir » et « consentir », elle préfère un troisième terme : « céder ». Selon cette auteure, par leur situation d'opprimées par le système patriarcal, les femmes sont plutôt amenées à céder aux demandes masculines qu'à y consentir. Mathieu affirme que l'oppression vécue est souvent niée par l'opprimée, car il serait insupportable et traumatisant de se reconnaître comme telle⁵⁶. La philosophe

⁵⁶ « Selon nous, la personne prostituée vit (au moins) une double oppression : d'une part, une oppression sexuelle de la part des hommes, d'autre part, une oppression de la part de l'ensemble de la société tendant à la marginaliser et à l'exclure. Cette double oppression est souvent à l'origine des incompréhensions

Michela Marzano (2006) envisage le concept de consentement avant tout comme un concept juridique important et non comme un concept servant à définir l'autonomie de la personne. Il n'est donc pas suffisant pour évaluer le caractère éthique des rapports sexuels (Jean, 2011 : 210). Marzano considère que l'on manifeste notre autonomie lorsque nous exprimons notre vision du monde, ce qui n'est pas le cas lorsque nous consentons à des situations qui nous sont plus ou moins imposées. Elle soutient que l'autonomie personnelle ne peut être un concept exclusivement rationnel. En particulier, lorsqu'il s'agit d'une situation d'ordre économique : « Lorsqu'on parle de profit, de consommation et d'échange, en effet, la place qui reste à l'autonomie semble extrêmement mince » (Marzano, 2006 : 153 dans Jean, 2011)⁵⁷.

Lorsque nous revenons à l'autonomie des femmes, le concept de consentement ne suffit pas pour expliquer la complexité des rapports économique sexuels. On ne peut réduire la sexualité à un simple consentement « rationnel », en évacuant les impacts psychiques et physiques de la sexualité, ainsi que son rôle dans la construction des identités (Jean, 2011 : 211). La compensation financière jouant un rôle prédominant dans le « consentement » de la femme prostituée, on ne peut alors discuter d'un consentement sexuel véritable de sa part et, comme l'analyse des entrevues effectuées à Lomé le démontre, de l'expression de son désir. La prostitution apparaît alors incompatible avec la notion d'autonomie sexuelle et avec l'idée d'un consentement sexuel : « À la limite, on peut parler de consentement à un gagne-pain, comme lorsqu'on évoque le choix relatif de certaines personnes prostituées à opter pour la prostitution » (*Ibid.*, 212).

fréquentes entre les personnes luttant pour la reconnaissance sociale des personnes prostituées [réglementaristes] et celles luttant contre la prostitution en tant qu'exploitation sexuelle [abolitionnistes]. Il se peut que les premières soient davantage conscientes de la marginalisation et de l'exclusion sociale vécues par les personnes prostituées, alors que les secondes seraient davantage conscientes de l'oppression sexuelle masculine dont elles sont victimes » (Jean, 2011 : 207).

⁵⁷ « Marzano évoque le cas d'un procès en Belgique portant sur des pratiques sadomasochistes extrêmes. Le consentement présumé de la victime n'a pu servir à excuser la violence de l'acte : « La logique qui sous-tend la décision de la Cour est strictement juridique : le consentement à un acte illicite n'annule pas la nature illicite de l'acte » (Marzano, 2006 : 168 dans Jean, 2011).

5.6 La traite des êtres humains à Lomé

Lors du processus d'entrevue, toutes les participantes ont confirmé avoir constaté l'arrivée de plus en plus de jeunes filles dans l'industrie de la prostitution à Lomé. Andrea a mentionné que les jeunes filles qui venaient dans le quartier pour se prostituer ont passé sous les yeux des forces policières qui se concentraient sur l'arrestation des femmes prostituées plus âgées. De plus, Emma et Andrea sont du même avis lorsqu'elles dénoncent vigoureusement la prostitution des mineures et rappellent la gravité du problème de la traite des filles nigérianes. Simone a également constaté le nombre croissant de jeunes filles qui arrivaient au Togo, elle a exprimé des sentiments de dégoût et de colère envers la traite des mineures et les moyens utilisés pour les leurrer dans la prostitution : « Ils sont partis prendre les filles pour envoyer en Europe, après ils vont amener ici. Même il y a beaucoup, elles ne connaissent pas encore garçon ! » (Simone, 37 ans, 450-452).

D'un autre côté, Rosa a soulevé le problème de l'impact d'une vague de jeunes prostituées sur le succès des femmes déjà sur place. Rappelons que Rosa prévenait les femmes que, dans le cas où elles ne pouvaient plus payer leur chambre en une journée, automatiquement il y aurait une remplaçante (Rosa, 44 ans). En même temps qu'elles se préoccupent de la santé de ces jeunes filles, les femmes du quartier se préoccupent de l'effet que leur arrivée peut avoir sur leurs recettes hebdomadaires. En effet, comme ce type d'occupation (la prostitution) repose majoritairement sur l'apparence physique et la jeunesse, les femmes doivent composer avec les rejets éventuels sur cette base :

Or ce n'est pas facile compte tenu de la valorisation de l'apparence physique des femmes dans notre société et de l'impact sur l'estime de soi qui en découle. Les travailleuses doivent néanmoins éviter de laisser paraître leurs sentiments lorsqu'elles font l'objet d'un rejet et si possible travailler sur elles-mêmes de manière à ne plus se sentir exclues dans une telle situation (Parent, 2005 : 45).

5.6.1 Les facteurs d'incitation à la traite

Le Programme international pour l'élimination du travail des enfants (IPEC) de l'OIT (ILO-IPEC, 2001) a fourni un tableau détaillé du contexte, des modes et des situations de famille et de communauté qui ont facilité la traite en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale. L'organisation identifie trois principaux groupes de facteurs, comme suit :

- (1) facteurs socioculturels tels que l'acceptation sociale de faire travailler les enfants, les traditions de migrations qui datent de plusieurs siècles en Afrique, l'analphabétisme ou le faible niveau d'instruction, et les préparations pour le mariage (devoir de parfois faire du travail domestique pour payer la dot),
- (2) facteurs économiques, en l'occurrence le déséquilibre entre les niveaux de richesse en milieux rural et urbain et le désir d'échapper à la pauvreté,
- (3) facteurs juridiques et politiques tels que l'absence de législation et l'ignorance des parents et des personnes victimes de traite quant à leurs droits dans le cadre de la loi, ou la méfiance vis-à-vis de la loi et les frontières ouvertes (ILO-IPEC, 2001).

Une fois qu'une femme s'est déplacée avec l'intention ou non de se livrer à un travail sexuel, le processus d'identification en tant que prostituée peut facilement s'enclencher. Après avoir intégré l'industrie du sexe, les femmes en ressortent difficilement. Il devient alors primordial, pour appuyer les femmes qui veulent sortir de l'industrie du sexe, de sortir la prostitution d'elle. Sinon, ce qui importera à ces femmes, qui estiment que leur situation est loin d'être idéale, ne sera pas de quitter l'industrie, mais d'y trouver une autre situation qui serait plus confortable. Cela explique, en partie, les déplacements continuels qui caractérisent la vie de ces dernières en Afrique. Comme dans le cas des femmes prostituées qui, dans leur pays d'origine, se déplacent des zones rurales vers les régions urbaines, la conduite de ces femmes est modelée par des choix forcés plutôt que par des impératifs absolus :

Elles comparent un emploi minable à d'autres emplois tout aussi lamentables qui offrent encore moins d'avantages, au lieu de le comparer à un emploi bien rétribué, qui est hors de portée et parfois même, inimaginable (Robinson, 2002 : 18-19).

Les mouvements internationaux sur le continent africain, nouvellement mobilisés par les femmes, portent en eux des problématiques tout aussi contemporaines. Il existe de nombreuses perspectives différentes qui tentent d'expliquer le phénomène.

5.6.2 Les perspectives de la traite des êtres humains

La mobilité humaine contemporaine est réglementée selon deux aspects opposés : la prohibition et la liberté de mouvement. Les deux aspects, dont le premier aborde la traite des personnes, sont reliés aux questions d'identité, d'adhésion sociale et de citoyenneté, ni l'un ni l'autre n'a su comment approcher la zone d'ombre qui se situe entre les mouvements libres et forcés. Cette incapacité résulte parfois du fait que :

Certaines institutions n'acceptent pas que la traite des personnes – et la violence qu'elle comporte – fasse partie d'un processus de globalisation qui contient une contradiction fondamentale : les normes guidant la transformation économique sont contraires à celles qui guident la protection sociale (Truong, 2015 : 65).

D'après un rapport de l'UNESCO sur la pauvreté, le genre et la traite des personnes en Afrique Subsaharienne : « la libéralisation des économies pour faciliter la mobilité de capitaux, de biens et services n'a pas été égalée par un degré correspondant de liberté de mouvements pour les populations (UNESCO, 2005 : 67). Il existe présentement six perspectives sur la traite à des fins d'exploitation sexuelle :

- 1) Un problème moral qui mène à des interventions pour l'abolition ou l'interdiction de la prostitution ou des rapports sexuels contre de l'argent;
- 2) Un problème de crime organisé qui mène à des réformes législatives, à la surveillance et à la pénalisation des réseaux criminels;

- 3) Un problème de migration qui mène à des contrôles aux frontières (passeport et papiers d'identification);
- 4) Un problème d'ordre public qui mène à des campagnes de sensibilisation, la publicité sur les risques et les changements de pratiques culturelles;
- 5) Un problème de main-d'œuvre qui mène à des interventions telles que l'amélioration des conditions de travail, les systèmes de suivi du travail et l'abolition du travail des enfants;
- 6) Un problème de droits humains et une question de genre qui mène à des interventions pour aborder la violence faite aux femmes et aux enfants (Wijers et Lap Chew, 1997 dans UNESCO, 2005 : 67).

L'analyse que fait l'UNESCO du Protocole existant sur la gestion des personnes trafiquées ne parvient pas à empêcher la rechute dans la traite. Cette organisation internationale va jusqu'à dire que : « certains efforts contre la traite peuvent causer des dégâts supplémentaires en traitant les personnes faisant l'objet de traite comme des criminels au lieu de les identifier comme des victimes » (*Ibid.*). Les nombreux contrôles policiers organisés dans le but de contraindre les femmes dans les quartiers organisés de la prostitution à Lomé, ne visent en aucun cas l'identification de victimes de traite. Selon les paroles des participantes aux entretiens, il y aurait des centaines de femmes victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle dans la capitale, mais elles ne sont pas détectées.

L'approche du gouvernement togolais face à la prostitution considère les femmes prostituées comme un obstacle au bon fonctionnement de la société. Les techniques agressives des policiers, exposées par les femmes en entretiens, ainsi que l'imposition des contrôles sanitaires, empêchent les victimes de traite d'être considérées comme telles et ainsi bénéficier d'une aide pour sortir de leur situation d'exploitation. Nina rappelait lors de son entretien que : « Parfois la police arrive [et] elle attaque » (Nina, 37 ans, 399-400). Ainsi, au moment de l'entretien sur la sécurité au travail, toutes les femmes ont répondu que leur première menace était les corps policiers. Les femmes prostituées redoutaient

moins les proxénètes et les clients, que les forces policières, qui représentent la force étatique qui devrait normalement être en mesure de les protéger contre les abus.

Le manque de mécanismes effectifs de protection des victimes de traite provient, en partie, de cette vision des femmes prostituées en tant que menaces à l'ordre public plutôt que comme des victimes de réseaux de crime organisé. La priorité est donnée à la prévention de ce qui est considéré comme criminel sur place, soit la prostitution d'autrui, plutôt qu'à la protection des êtres humains. Les États ne sont pas obligés de prendre en charge les victimes de tels crimes. La plupart des nations africaines se concentrent donc sur le contrôle des frontières, tandis que les routes de la traite demeurent intactes. Au Togo, une personne qui est considérée comme « consentante » à sa prostitution n'a droit à aucune protection particulière, l'État s'assoit sur cette loi pour criminaliser les immigrantes clandestines qui constitueraient une menace à l'intégrité territoriale. Anne Gallagher, conseillère du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a souligné que cette configuration optionnelle à la question de la protection est due au fait que le Protocole de Palerme met principalement l'accent sur l'interception des trafiquants plutôt que sur l'identification et la protection des victimes (Casanova, 2015).

Ce protocole appelle à ce que la traite de personnes soit criminalisée. Il souligne aussi le droit des victimes à être assistées et protégées sous diverses formes, comprenant une assistance médicale et psychologique, l'accès à un abri et la garantie de leur sécurité physique. Par contre, aucune section relative à la protection et aux dédommagements n'est obligatoire ou clairement précisée, ce qui signifie que les pays n'ont, dans les faits, aucune obligation de fournir ces aides et la plupart ne le font pas – soit parce qu'ils n'en sont pas capables ou parce qu'ils sont juste peu enclins à mettre des dispositifs en place. En effet : « le protocole est essentiellement un instrument de coopération internationale qui a comme objectif de promouvoir la coopération inter-état afin de combattre la criminalité organisée transnationale plus efficacement » (Casanova, 2015).

La démonstration des lacunes relatives au Protocole de Palerme révèle qu'il ne s'adapte pas au système prostitutionnel présent dans la CEDEAO et plus particulièrement au Togo. L'effet de la définition des concepts de consentement, d'agentivité et d'exploitation, tels que définis par le Protocole de Palerme empêche un nombre substantiel de femmes migrantes, victimes d'exploitation sexuelle et de traite à bénéficier de services de protection et de prise en charge de la part du gouvernement. Maria Grazia Giammarinaro, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la traite des personnes a déclaré que: « la traite des personnes a été trop souvent considérée comme une question relative à l'application de la loi. Aujourd'hui, nous devons regarder la traite des personnes en tant que problème économique et social » (Casanova, 2015).

Par ailleurs, deux ans avant la France, le Canada a adopté une loi inspirée du modèle suédois pour lutter contre la prostitution et l'exploitation sexuelle. Dix-sept ans après la Suède, les Canadiens ont choisi de considérer l'achat d'un être humain comme un crime, et non un service ou un droit. Alors que cette prise de position législative est un pas fondamental dans la lutte à la violence faite aux femmes, les autorités peinent à déployer les efforts nécessaires pour implanter la loi, démanteler les réseaux de prostitution et surtout, fournir les ressources nécessaires aux victimes.

Plusieurs théoricien-ne-s féministes sont sceptiques face à l'utilisation du droit pénal pour atteindre des objectifs égalitaires puisque ces règles sont dictées par un État qui réclame l'autorité sur ses sujets et ce pouvoir est défendu par la menace de répression violente (corps policiers, l'armée). L'objectif du projet féministe abolitionniste est donc une transformation à long terme, l'accès à une société post-patriarcale : une société dans laquelle la prostitution n'existerait pas. Il ne faut pas confondre la liberté des personnes avec la liberté du marché ou la position réglementariste : « sous l'apparence d'un discours progressiste axé sur les libertés, il s'agit en fait d'une vision néolibérale, qui vise à déréglementer tous les domaines » (Hernandez, 2009 : 83). Il serait naïf de penser que la criminalisation des clients seule aura l'effet désiré de réduire les effets néfastes de la prostitution sur les femmes. Au contraire, la criminalisation de l'achat de services sexuels

fait partie d'un projet plus vaste qui comprend comme élément clé, l'octroi de services de protection sociale pour les personnes aux prises avec la prostitution.

5.7 Conclusion

Dans ce dernier chapitre, nous avons abordé la question de l'immigration féminine et des différents désirs qui motivent les déplacements internationaux. Nous avons décortiqué le marché des services sexuels et le rôle des mythes sociaux sur les conditions d'entrée à la prostitution. Nous avons ensuite discuté des motivations des hommes à consommer la prostitution en s'attardant aux comportements liés à la recherche de masculinité dans une sexualité proprement masculine. Nous avons exposé comment l'identification aux valeurs masculines dominantes dévoile le caractère unidirectionnel des bénéfices de la prostitution vers l'assouvissement des désirs masculins. Pas la suite, nous avons exposé les différents processus psychologiques et sociaux qui précèdent, accompagnent et maintiennent une personne en situation de prostitution. Nous avons également rappelé l'importance de l'influence de la situation d'oppression dans laquelle se retrouvent les femmes sur leurs choix, sans pour autant nier leur capacité d'agentivité. Nous avons ensuite abordé la question du consentement en mettant l'accent sur le fait que le consentement ne doit pas être la seule mesure pour évaluer si un acte est moralement acceptable ou répréhensible. Nous avons également exposé les facteurs incitatifs de la traite de jeunes femmes dans le but de prostitution à Lomé. Finalement nous avons partagé les différentes perspectives qui étudient la situation inquiétante de la traite des êtres humains et avons évalué le cas de la traite des êtres humains (TEH) à Lomé à travers un point de vue féministe abolitionniste.

CONCLUSION

Dans le présent mémoire, nous avons développé les concepts centraux reliés au phénomène de la traite internationale à des fins d'exploitation sexuelle. À travers le récit de vie des femmes prostituées, nous avons exposé une partie méconnue de l'industrie du sexe togolaise. Nous sommes parvenues à décortiquer certaines dichotomies inhérentes au système prostitutionnel en Afrique de l'Ouest soit la traite et le trafic, la liberté et l'exploitation, l'ambition et l'obligation, l'imaginaire et la réalité. Nous avons employé l'expression « entrée poussée par la détresse » pour décrire la migration causée par une combinaison de facteurs de privation absolue et relative (matérielle, sociale, culturelle et symbolique). Nous avons exposé la réticence de l'État togolais à mettre au point un montage législatif efficace visant l'interdiction de la traite des personnes et l'octroi de services de protection et de prise en charge des victimes d'exploitations sexuelles.

Nous avons également exploré les débats idéologiques autour de la question de la prostitution qui, par sa nature morale, génère des positions diamétralement opposées : l'abolitionnisme et le régleментарisme. La mise en débat des activités des femmes prostituées a révélé des dimensions insoupçonnées, comme l'étendue de leurs ambitions et de leur savoir-faire. Nous avons rappelé que le phénomène d'objectivation sexuelle de la femme s'effectue à travers le continuum de violence associée à la domination masculine et que dans le système patriarcal, la féminité est en effet une construction du fantasme masculin. Nous avons défendu l'usage de terme « victime » puisqu'il permet à la personne d'exprimer sa vulnérabilité et d'outrepasser sa solitude. Cette réalisation d'identification peut constituer le point de départ des femmes pour quitter l'industrie du sexe. Nous avons aussi insisté sur la différence entre « choisir » qui évoque la liberté d'opter pour l'ensemble des choix (tous les métiers, par exemple) et « décider » ou « céder » qui évoque plutôt la marge de manœuvre limitée dont dispose une personne face à des choix restreints (Dupuis-Déri, 2013).

Nous avons opté pour une démarche qualitative parce qu'elle repose fondamentalement sur le postulat d'après lequel on peut accéder à une compréhension interne, et c'est ce qui rend possible une compréhension du comportement humain complémentaire à celle qu'offre une étude qui passe par les méthodes quantitatives. De plus, la méthode qualitative permet au chercheur de coller de près aux données et par là de développer, à partir des données elles-mêmes, des schèmes explicatifs qui sont plus analytiques et mieux articulés sur la réalité. Notre perspective exploratoire inductive nous a permis de générer des idées pouvant contribuer à appréhender comment la prostitution est perçue par les femmes immigrantes qui s'y adonnent. Notre questionnement s'est avéré féministe par sa double dimension qui représente à la fois un projet sociopolitique de transformation des rapports sociaux et un projet scientifique d'approfondissement et de diffusion de connaissances. En utilisant l'entrevue comme méthode de collecte de données, nous avons dû faire preuve de vigilance. Nous avons donc pris en compte les différentes considérations éthiques qui se rattachaient à notre sujet d'étude afin d'assurer le respect de la dignité humaine des participantes. L'analyse du parcours de vie des femmes interviewées a révélé que :

Le corps des prostituées, en tant qu'instrument de travail, porte en lui l'histoire de la prostitution en tant qu'activité ; il garde en lui les normes antécédentes (ce qui préexiste avant qu'on entre soi-même dans un milieu de travail, indépendamment de la personne. Schwartz, 2009) et les nouvelles normes créées pour réguler, pour ajuster et s'ajuster au milieu ; le corps oriente les arbitrages entre les différentes façons de travailler, à partir d'un choix de valeurs (De Barros, 2014).

Le cerveau trop souvent trompeur des femmes en situation de prostitution se dissocie des sensations et l'anesthésie émotionnelle exprimée par ces dernières devient dangereuse. Cette anesthésie du corps qui s'accompagne de troubles affectifs ou psychosomatiques coupe la victime de ses émotions spontanées et ne lui permet pas de réagir comme il faudrait face à une situation à risque. La femme prostituée peut se retrouver à supporter sans réaction des violences graves, des abus de pouvoir, à supporter l'insupportable, à supporter de se sentir très mal à l'aise face à des prédateurs, face à des personnes perverses, malsaines, déséquilibrées ou dangereuses : « même pas mal ! » (Salmona, 2015). Chez les prostituées, si le débat des normes se fait à partir de l'expérience et des exigences du travail

en temps réel, ce débat renvoie à un monde de valeurs qui les plonge dans l'ambiguïté et la souffrance, car ce sont « des valeurs sans dimension » (Schwartz, 2009), qui n'ont pas de définition précise et stable, dont on ne connaît pas le sens pour l'autre car elles sont liées aux histoires de chacune.

La présence permanente des femmes immigrantes dans l'industrie du sexe à Lomé s'explique par prédominance d'une contradiction fondamentale à leur vie : la prostitution est à la fois une stratégie de survie et une méthode de victimisation. Les effets contradictoires de leur engagement continu dans la prostitution sont maintenus par le biais de stratégies à travers lesquelles les femmes justifient leur valeur sociale. Donc, ces femmes sont maintenues dans la prostitution parce que, compte tenu des circonstances dans lesquelles elles vivent, l'engagement continu en est venu à « faire sens ». Le discours généralisé qui voit la prostituée comme intrinsèquement mauvaise et dépréciée est, dans certains cas, introjecté et reproduit par les prostituées elles-mêmes sans aucune critique. Ce qui produit une forte souffrance et concourt à empêcher la construction d'une image plus valorisée d'elles-mêmes et de leur contribution sociale (De Barros, 2014). Alors qu'on ne peut nier que ces femmes ont souffert d'énormes fardeaux de pauvreté, d'isolement social, de misère, d'itinérance, d'exploitation, de violence, etc. Nous ne pouvons pas démentir leur capacité individuelle à effectuer une action intentionnelle. Le questionnement suivant survient : comment est-il possible que ce soit à la fois l'agentivité de ces femmes et leur infériorisation au système patriarcal qui explique leur engagement continu dans la prostitution ? C'est en traçant la toile des oppressions de ces femmes que nous constatons l'interaction complexe entre les conditions matérielles et sociales dans lesquelles ces femmes se retrouvaient et le paysage symbolique à travers lequel leurs expériences et relations ont pris sens.

Par ailleurs, l'analyse du récit de vie des participantes a démontré qu'elles recherchaient un « parrain » pour les aider à sortir de l'industrie du sexe et simultanément, elles incarnaient le rôle de « marraine » auprès de leur propre famille. Le rôle accordé au genre féminin dans la cellule familiale traditionnelle a fait l'objet de nombreuses transformations et les femmes

migrantes en sont les pionnières. Au premier regard, le désir des participantes d'être prises en charge peut être interprété comme étant en contraste avec leur désir manifeste d'autodétermination. Toutefois, nous avons remarqué que les concepts d'autonomie et de dépendance peuvent coexister en Afrique subsaharienne. Le passé colonial a cantonné plusieurs peuples africains dans une position de dépendance face à l'économie du Nord. Les mentalités de ces populations se sont transmutes conformément à cette réalité, infériorisant ainsi leur pouvoir d'autodétermination à une main généreuse venant de « l'extérieur ». Comme mentionné précédemment, la logique de marché a introduit la vie privée des habitants de la sous-région d'une façon telle que dans l'imaginaire collectif : indépendance et subordination ne s'opposent pas forcément.

Dès lors, il devient facile pour une femme migrante de concevoir un futur autonome à travers l'aide financière d'un homme pourvoyeur dans sa vie. Cette idée de parrainage ou de prise en charge, prédominante sur le continent africain, n'empêche pas les femmes de croire en leurs capacités. Dans la poursuite d'un moyen de subsistance familiale, l'exemple des risques encourus par les femmes interviewées témoigne de leur courage considérable. Les femmes migrantes qui ont participé au processus d'entrevue ont affronté les obstacles mis devant elles jusqu'à ce que les violences attribuées aux pratiques prostitutionnelles viennent dégrader leur confiance en soi.

Toute tentative d'amélioration des conditions de travail des femmes prostituées ne peut faire l'économie de leur humanité⁵⁸. Il sera toujours possible de dire d'une massothérapeute ou d'une psychologue qu'elles : « connaissent leur métier ou, au contraire, qu'elles ne maîtrisent pas bien leur métier, mais comment une personne prostituée peut-elle être évaluée par rapport à ses « compétences » quand la sexualité est toujours affaire de

⁵⁸ « En fait, il semble y avoir toutes les raisons au monde pour que les « travailleuses du sexe » migrantes soient portées à se méfier des agents de la force publique et à croire que toutes les agences qui interviennent le font au même titre que la police. Si les descentes de police envers toutes les « travailleuses du sexe » sont brutales, elles ont un effet disproportionné sur celles qui, en raison de leur statut d'étrangères ou, éventuellement d'illégales, sont privées de pouvoir dans un pays où ce dernier est relié à la maîtrise de la langue, aux connaissances du milieu environnant et à l'accès aux mécanismes de soutien » (Tep et Ek, 2000 : 2).

subjectivité et de préférences individuelles ? » (Jean, 2011 : 216). La femme prostituée sera toujours désavantagée dans les échanges économique sexuels, car elle n'a aucun contrôle sur les exigences subjectives des clients prostitueurs. C'est pourquoi il nous faut remettre en question la légitimité du choix d'acheter des services sexuels. Nous devons amener les femmes dans la prostitution à opter pour d'autres choix : « plutôt que de débattre à l'infini sur la présence ou non d'un choix » (Jean, 2011 : 206).

L'histoire des participantes a débuté lorsqu'elles ont fait l'expérience d'une situation problématique avec un homme dans leur vie. Pour certaines, la prostitution s'est présentée comme une solution et une alternative positive au régime domestique nocif. Loin d'être émancipatrice la prostitution, au contraire, perpétue les rôles de dépendance et de domination masculine, c'est récompenser le sexe qui a asservi au départ. Le choix d'une personne de se prostituer ne peut être la seule mesure pour légitimer son action. À travers l'analyse du récit de vie des participantes, nous avons pu constater que le corps de ces femmes : « est travaillé par l'expérience, par le poids du stigmate, par les signes du temps qui passe et qui est passé » (Barros, 2014).

Comment le « travail du sexe » peut-il être émancipateur lorsqu'il renvoie à un message de contrôle masculin ? Lorsque les relations de ces femmes avec des hommes sont déformées et dénaturées ? Lorsque la confiance qu'elles peuvent porter au sexe opposé est brisée ? Lorsqu'elles préfèrent vivre seules, plutôt que de courir la chance de se faire décevoir par un autre homme dans leur vie ? Loin d'aller à l'encontre du point de vue libéral concernant la protection de la vie privée, le point de vue abolitionniste nous apparaît au contraire comme celui pouvant le plus défendre cette valeur : ainsi, la prostitution constitue un empiètement de la sphère publique du travail sur la sphère privée de la sexualité (Jean, 2011 : 219). Comme le rappelle Flora, la prostitution n'est pas un travail sécuritaire : « Ce n'est pas bon pour moi, j'essaie de quitter. Je travaille fort, je lutte très fortement pour quitter le travail là. Ce n'est pas sécuritaire, c'est dangereux parce qu'il y a les maladies. Mais il n'y a pas d'argent, il y a rien à faire, donc je n'ai pas le choix » (Flora, 31 ans, 316-325). Pour pallier l'anesthésie globale que peuvent ressentir les femmes prostituées, des

projets comme celui d'Emma qui vise l'ouverture d'un atelier de coiffure afin d'aider les jeunes filles à quitter l'industrie du sexe et retrouver leur autonomie s'avèrent très prometteurs. Ce genre d'initiative semble tout fait pour parvenir à « sortir la prostitution » des femmes et leur permettre de se réapproprier leur corps. Pour conclure, afin de préserver la dignité humaine, les femmes prostituées doivent être à même de se transformer en sujet sexuel au lieu de poursuivre une existence en tant qu'objet sexuel.

ANNEXE A

LES NIVEAUX DE CLASSEMENT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA TEH

Niveau 1

Pays dont les gouvernements se conforment pleinement aux normes minimales de la TVPA pour l'élimination de la traite.

Niveau 2

Pays dont les gouvernements ne respectent pas pleinement les normes minimales de la TVPA, mais font des efforts importants pour se conformer à ces normes.

Niveau 2 : Liste de surveillance

Pays dont les gouvernements ne respectent pas pleinement les normes minimales de la TVPA, mais font des efforts importants pour se conformer à ces normes, et pour lesquelles:

- a) Le nombre absolu de victimes de formes graves de traite est très élevé ou est en nette progression;
- b) Manquent à fournir des preuves de renforcement d'efforts à lutter contre les formes graves de la traite des personnes, y compris de l'augmentation des enquêtes, des poursuites et des condamnations, de l'augmentation de l'aide aux victimes, et de la diminution de la complicité des responsables gouvernementaux; ou
- c) Le pays n'a pas déployé d'efforts assez considérables pour respecter ses engagements aux normes minimales.

Niveau 3

Pays dont les gouvernements ne respectent pas pleinement les normes minimales de la TVPA et ne font pas des efforts importants pour y parvenir.

Source

États-Unis d'Amérique, Département d'État. (2014). Trafficking in Persons Report. 66 pages.

ANNEXE B

CULTURE DU VIOL

Culture du viol

Par Julie Dionne, parution #176 Mai 2014, Féminisme, Société

Définition de la culture du viol

Ce texte tente de cerner les conditions nécessaires à l'émergence d'une culture du viol et les manières dont cette culture s'applique et agit. Brièvement, le terme culture du viol devrait décrire les mécanismes sociologiques menant une classe de la population à être plus vulnérable aux violences sexuelles. Il ne s'agit pas d'actions malveillantes, mais d'une réalité souvent difficile à changer individuellement. Certaines marques de ces sociétés sont des conditions permettant à la culture du viol de s'établir, d'autres sont la matérialisation de cette culture du viol en actes discriminants envers une classe sociale.

Conditions

1. **Le maintien de tabous autour de la sexualité.** Les tabous sur la sexualité rendent les discussions sur le consentement difficiles, voire impossibles lors de relations passagères. Il peut mener à la négation du non-consentement, de bonne ou de mauvaise foi, celui-ci n'ayant pas été négocié en termes explicites.
2. **La différenciation culturelle des genres.** L'attribution différenciée de marqueurs culturels selon le genre est une condition nécessaire, mais non suffisante à l'arrivée des autres pratiques. Elle cause un déficit d'empathie de la classe dominante envers la classe dominée. On définit les femmes comme étant ceci ou cela et par conséquent, devant avoir des comportements comme ceci ou comme cela, surtout sur les questions liées à la sexualité.
3. **L'objectification.** Elle consiste à réduire des personnes à un instrument de plaisir sexuel ou érotique. Elle peut être promue dans les publicités, ou par des blagues sexistes. Elle peut englober le fait de fixer des caractères spécifiques comme étant désirables.
4. **Dépendance économique, sociale et affective.** La difficulté pour les femmes de ne pas dépendre des hommes pour subvenir à leurs besoins de base peut être augmentée par des préjugés sociaux dévalorisant les membres de cette classe n'étant pas « encouplés ». Cette dévalorisation passe, entre autre, par la circulation de mythes sur l'importance de l'amour, mythes visant particulièrement les femmes.

5. **L'érotisation du viol et de la domination.** Elle consiste à présenter des scènes de viol ou de sexualité non consentie, ou encore de sexualité brutale comme étant excitantes. Cela a pour impact de construire des fantasmes de domination tant chez les hommes que les femmes.

Matérialisation

1. **Le *slut shaming*.** Il consiste à isoler socialement toute femme ne démontrant pas une moralité sexuelle assez haute. Ce comportement incite les victimes à se taire de peur d'entacher leur réputation.
2. **La tendance à la négation et minimisation du viol.** Elle consiste à affirmer, en cas d'agression sexuelle, qu'il ne s'agit pas d'un acte grave ou mal intentionné. Cette tendance amène à relever tous les éléments qui ne correspondent pas au mythe de « l'agression sexuelle typique », commise de nuit, dans la rue et par un dangereux fou armé et à s'en servir pour minimiser ce qui est arrivé. Elle peut même être appliquée par la victime à son propre cas et le ou la convaincre de ne pas porter plainte.
3. **Le blâme de la victime.** Elle consiste à faire porter sur la victime la responsabilité des événements et de souligner ses mœurs qui pourraient être interprétés comme des incitations à avoir des rapports sexuels avec elle. On pourra aller jusqu'à penser qu'elle a couru après, ou tout simplement qu'elle n'a pas été assez prudente. Aux accusations peuvent aussi être opposées les conséquences pour l'auteur du crime.
4. **L'utilisation du viol comme menace ou punition.** À l'extrême limite, le viol peut même être une menace de punition et être mis à exécution. C'est à ce moment-là qu'il devient le plus clairement ce qu'il est : un instrument de domination.

Conséquences

1. **Protection/emprisonnement.** Les femmes vivant dans une culture du viol sont protégées par leur entourage bienveillant du déshonneur d'un viol, mais aussi des réelles conséquences physiques et physiologiques qu'une telle violence peut engendrer. Elles sont donc privées de la liberté accordée aux garçons.
2. **Violences physiques et sexuelles.** Les femmes vivant dans une culture du viol sont plus susceptibles d'être victimes de violences de toutes sortes.

La culture du viol est donc diffuse. La culture du viol n'est pas le fruit d'une domination exercée consciemment, mais le fruit de rapports multiples. Elle est souvent héritée d'une tradition. Elle est appliquée passivement, autant par les femmes que les hommes, et autant aux hommes qu'aux femmes, même si des différences de traitement sont remarquables dans nos sociétés.

Source

Dionne, Julie. (2017, 17 mai). *La culture du viol*. Entrée Libre. Num. 176, Féminisme et Société. Récupérée le 29 février 2016 de <http://www.entree libre.info/culture-du-viol/#sthash.NBj8HEbv.dpuf>

ANNEXE C

LES PRINCIPES LIÉS À L'APPROCHE D'ANALYSE INDUCTIVE

Voici un ensemble de principes mentionnés par Thomas (2006) qui permettent d'analyser efficacement des données qualitatives dans un mode inductif.

1. L'analyse des données doit être guidée par les objectifs ou les questions de recherche, qui ciblent spécifiquement les objets devant être étudiés par le chercheur.
2. L'analyse se fait en prenant soin de lire à plusieurs reprises les données brutes et de les interpréter, ce qui en fait la composante principale de l'analyse justement nommée « inductive ».
3. Bien que l'analyse soit influencée par les objectifs de recherche au départ, les résultats proviennent directement de l'analyse des données brutes et non pas à partir de « réponses souhaitées » par le chercheur. Ainsi, les objectifs de recherche, tels qu'ils sont formulés, fournissent un point de vue, une perspective au chercheur pour conduire l'analyse de ses données, mais ils ne constituent pas une série « d'attentes » à produire, c'est-à-dire des résultats spécifiques à obtenir « à tout prix ».
4. L'objectif principal de l'analyse inductive est de développer des catégories à partir des données brutes pour les intégrer dans un cadre de référence ou un modèle. Ce modèle contient habituellement les catégories clés et les procédures identifiées et développées par le chercheur pendant son processus d'analyse.
5. Les résultats proviennent des multiples interprétations du chercheur qui est responsable du codage des données. Inévitablement, ces résultats sont construits à partir de la perspective et de l'expérience du chercheur qui doit prendre des décisions à propos de ce qui est plus important et moins important dans les données collectées.
6. La confiance dans les critères de rigueur des résultats (*trustworthiness*) peut être évaluée en utilisant des techniques similaires à celles qui sont employées avec d'autres types d'analyse qualitative.

ANNEXE D

LA TRAITE INTERNATIONALE DES FEMMES NIGÉRIANES

Le Nigéria est le pays le plus peuplé d'Afrique, il bénéficie des remises de fonds de migrants considérables, dû à son imposante diaspora. L'État d'Edo a la réputation d'envoyer jusqu'à 80% des Nigérianes placées sur des trottoirs de prostitution à l'étranger (National Agency for the Prohibition of Traffic in Persons and Other related Matters, NAP'TIP). Le Nigéria s'impose sur la scène internationale comme plaque tournante de la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle. Comme l'explique Marc-Antoine Pérouse de Montclos, historiquement Benin City se situe dans l'une des premières régions du Nigéria à avoir été en contact avec les Européens, « notamment les Portugais pour la traite des esclaves via le port maritime de Gele Gele » (Pérouse de Montclos, 2012 : 11)⁵⁹. D'après la politologue Louise Shelley, les conflits armés ont contribué à la fructification du commerce des êtres humains :

Depuis la guerre civile au Nigeria à la fin des années 1960, dans les grands groupes du crime organisé ont développé leurs tentacules à travers l'Afrique de l'Ouest. Leurs réseaux internationaux, utilisés pour faciliter le trafic de drogue et diverses escroqueries, ont également été exploitées pour le commerce international des femmes nigérianes (Shelley, 2012 : 268).

La province nigériane d'Edo est le centre du commerce de la drogue, elle est également la source de plus de 80% des victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Dans son livre *Prostitution : les filières africaines décortiquées*, le journaliste-documentariste Olivier Enogo dévoile que puisqu'ils bénéficient fréquemment du consentement familial, les trafiqueurs quittent souvent l'Afrique accompagnés de femmes et d'enfants. Comme le confie

⁵⁹ « Par la suite, l'Edo a perdu cette dimension internationale, car la colonisation britannique s'est faite depuis Calabar puis Lagos. Mais, le développement de l'industrie pétrolière a largement contribué à moderniser la prostitution par effet de capillarité. Dans les années 1970, l'entité administrative du Bendel réunissait ainsi sous la coupe de Benin City les actuels États d'Edo et du Delta. À l'époque, les filles Edo avaient donc quelques facilités à aller travailler dans les bordels de Warri, la plus grosse agglomération du Delta et une des principales régions du pays où l'on extrait du pétrole. Depuis une dizaine d'années, cependant, le marché local s'est effondré à cause de la montée de l'insécurité et de la recrudescence des kidnappings, qui ont conduit à l'évacuation des expatriés de l'industrie pétrolière. Dans un tel contexte, il est possible que la région de Benin ait récupéré et formé des filles venues de Warri. L'État d'Edo ne produisant quasiment pas de pétrole, il se serait alors tourné vers l'exportation de main-d'œuvre féminine «qualifiée». A tout le moins, l'hypothèse mériterait d'être vérifiée (Pérouse de Monclos : 2012, 11-12) ».

Dieudonné, père de six enfants : « Je ne suis pas totalement d'accord avec cela. Je souhaiterais que mes enfants vivent normalement. Mais si c'est leur voie de salut, je ne dirai pas non. Ce sont les difficultés de la vie qui nous poussent à le faire (Enogo, 2007 : 86) ».

De nombreuses études de terrain démontrent que plusieurs Nigériennes qui s'engagent dans le périple de l'immigration doivent sceller leur contrat par un sermon spirituel, comme le Voodoo (la magie qui les relie à leur passeur). Ces dernières deviennent trop souvent des « sans-papiers » ailleurs. À leur arrivée au pays de destination, elles sont généralement jumelées à un ou une proxénète qui leur annonce qu'elles amorcent leur nouvelle vie ayant déjà accumulé une dette de voyage très élevée. Dans leur réduction au travail forcé, les Africaines sont obligées de travailler dans un réseau complexe de prostitution.

D'ailleurs, Vermeulen et Van Der Deken classent les organisateurs de la traite en en trois principales catégories :

- Les solitaires qui fonctionnent individuellement ;
- les groupes isolés composés d'au moins deux personnes qui s'occupent du recrutement, du transport et de l'exploitation ;
- et les groupes d'associés du crime organisé (Vermeulen, 2004 dans Lehti, 2006 : 154).

Les réseaux de traite ont une composition le plus souvent souple que fortement hiérarchisée et l'élimination d'un groupe n'affecte généralement pas l'activité de l'ensemble du réseau. Les relations d'affaires prédominent et chaque groupe ou individu peut œuvrer dans plusieurs réseaux simultanément.

Bloquées du monde extérieur, les victimes d'exploitation sont obligées de s'adonner à la prostitution. Des milliers de femmes emprisonnées spirituellement et moralement, figées par la peur des forces de l'invisible et des meurtres rituels, deviennent ainsi prises au piège dans un réseau de prostitution. Les membres des réseaux de proxénétisme utilisent une variété de méthodes de coercition. Les trafiquants peuvent manipuler psychologiquement leurs victimes par l'administration de violences sous toutes ses formes : viols collectifs, meurtres et exécutions, menaces contre la famille et les proches. D'après Sheila Jeffreys, professeure de science politique à l'Université de Melbourne, le sens d'autonomie de ces femmes est graduellement détruit :

À travers l'isolement ou le refus de contact avec les gens de l'extérieur, par le biais d'insultes psychologiques et le contrôle financier. Elles ont été forcées à participer à des crimes et/ou de la violence et des relations abusives. Tous ces facteurs, ainsi que l'intégration d'une image de soi en tant que prostitution, avec la peur et l'incapacité à former des relations de confiance, font en sorte que la fuite est très difficile (Jeffreys, 2009 : 157) ».

ANNEXE E

LE MANIFESTE DES TRAUMATHÉRAPEUTES ALLEMAND-E-S

« Au moment même où les politicien-ne-s allemand-e-s subissent de fortes pressions du lobby proxénète local pour en finir avec toutes les lois entourant la prostitution, un autre groupe de voix se lève pour rejoindre l'opposition à ce très riche et très puissant lobby. Il s'agit de thérapeutes de traumatismes qui œuvrent depuis longtemps auprès de femmes et de filles aux prises avec l'industrie du sexe, et ce qu'elles et ils ont vu dans le cadre de leur carrière suffit à les convaincre que la prostitution n'est pas, et ne sera jamais, un travail normal pour la grande majorité des celles qui la pratiquent. » Sabina Becker

« La prostitution n'est en aucune façon un métier comme un autre. Elle est affaire de dégradation, de torture et d'exploitation. Les personnes prostituées vivent beaucoup d'horreur et de dégoût, qu'elles doivent réprimer afin d'arriver à y survivre. » C'est ce qu'affirme Michaela Huber, psychologue et directrice de la Société allemande pour le traumatisme et la dissociation.

« Dans ce système de prostitution, les femmes sont systématiquement réprimées, utilisées et réduites à l'état d'objets. » C'est ce que dit Lutz Besser, directeur du Centre de psychotraumatologie et de traitement des traumatismes de Basse-Saxe.

« La prostitution prend racine dans la violence faite aux enfants. Et la société ne doit pas occulter ou innocenter cette violence ! », réclame Suzanne Leutner, vice-présidente d'EMDRIA, la corporation des traumathérapeutes.

Des thérapeutes allemands de premier plan insistent sur l'importance d'un travail d'éducation sociale et appuient l'initiative « Stop à l'achat de sexe ». Leur organisation, une coalition de citoyens et de centres d'expertise des traumatismes, exige que les proxénètes soient sanctionnés, de façon conforme au modèle suédois : « C'est notre objectif, que l'on cesse de criminaliser la prostituée, mais que l'on mette l'accent sur les proxénètes, dont la demande crée le marché. Ce sont en fait eux les responsables du fait qu'un nombre croissant de jeunes femmes des pays les plus pauvres sont amenées en Allemagne de partout au monde pour être livrées à la prostitution ici. » Et ce parce que « la réalité des femmes dans la prostitution est glorifiée ou banalisée et ignorée – ce qui a pour effet de normaliser et cimenter cette forme d'exploitation sexuelle des femmes. »

Cette approche offensive dans le traitement des personnes traumatisées par des thérapeutes spécialisé-e-s, fait – et c'est peu dire – sensation. Les thérapeutes ayant rejoint

cette initiative comptent notamment le professeur Günter Seidler, chef du Département de psychotraumatologie à l'Université de Heidelberg et pionnier de la recherche allemande en matière de traumatisme. « Il y a déjà plus que suffisamment de gens traumatisés. Les blessures mentales de la prostitution sont évitables », explique Seidler, l'un des 90 premiers signataires de l'Appel à l'abolition de la prostitution lancé par le magazine EMMA.

« La prostitution est de la violence, pas un métier ! », accuse le professeur Wolfgang U. Eckart, directeur de l'Institut d'histoire et d'éthique de la médecine à Heidelberg, dans la revue *Trauma and Violence*. Il soutient que « Peu de choses sont libres dans la prostitution en général, et rien ne l'est dans la prostitution avec entremetteur. L'asymétrie saisissante de pouvoir et le potentiel de violence dans la relation entre l'entremetteur et la praticienne génèrent, dans cette forme la plus ancienne de l'asservissement des femmes, des relations de dépendance intrinsèques, qui suscitent presque automatiquement toutes les figures et les milieux propres à la pratique d'actes traumatisants de violence de toutes sortes. »

La Dre Ingeborg Kraus est l'initiatrice de cette levée de boucliers des thérapeutes. La traumatologue de Karlsruhe a traité des victimes de viol de guerre en Bosnie et de retour aux cliniques allemandes de traumatologie, elle a réalisé que « même ici, une patiente sur deux avait vécu des violences sexuelles ». À un moment donné, Kraus a eu marre de « la tâche constante de les rafistoler ». Elle s'est promis : « Je veux travailler aussi en prévention ! » Pour elle aussi, la lutte contre la prostitution fait partie de cette démarche. « Au cours de mes longues années d'expérience psychothérapeutique, j'ai accompagné des femmes prostituées et appris leurs antécédents. Il est ainsi devenu clair que la prostitution est, dans tous les cas, la poursuite d'expériences violentes vécues dans leur passé. »

Michaela Huber ne peut confirmer cela qu'à partir de ses propres expériences thérapeutiques et celles de « beaucoup, beaucoup de mes collègues ». « Qui conçoit même l'idée de vendre son corps ? La condition préalable de ce geste est une aliénation de son propre corps. » Elle poursuit : « Vous devez imaginer qu'il faut se laisser pénétrer, encore et encore. Il faut l'avoir pratiqué, ou on ne peut pas le faire. On laisse derrière soi une simple coquille qui peut encore passer par certains mouvements, certains gestes. »

Cette accroche de projection de soi à l'extérieur – de dissociation, dans le jargon des spécialistes – est apprise de force, dès le début, par les victimes de violence. Ce n'est pas un hasard si des études démontrent que la majorité des femmes (et des hommes) qui sont dans la prostitution ont subi des sévices sexuels ou d'autres formes de violence traumatique, par exemple de la négligence, dans l'enfance.

Le traumatologue Lutz Besser exige une remise en cause de l'acceptation de la prostitution. Il craint que « nous risquons de sombrer dans une ère glaciaire de l'éthique. La morale est une partie de l'enjeu, dit-il, mais l'éthique pose aussi la question : Qu'arrive-t-il à l'autre si je fais quelque chose ? » Cette question, cependant, en est une que ne se posent pas les prostituées. « Les hommes qui fréquentent les prostituées ne réalisent pas que la plupart des femmes de cette industrie agissent sous la pression et la contrainte. Une société qui

légitime cela exige que la prostitution soit traitée comme la chose la plus normale au monde », explique le thérapeute. « Et c'est un scandale que nous, en tant que société, n'ayons pas de position plus claire sur ce point ! »

À Berlin, les politiciens sont actuellement en quête de conseils. Non seulement sur la manière dont la prostitution devrait être réglementée légalement; ils décideront également de la position de notre société à son égard : si la prostitution doit continuer à être « un métier comme un autre » — ou si elle va à l'encontre de la dignité humaine et détruit des êtres humains. Les thérapeutes signataires espèrent que les politiciens ne se cantonnent pas à leur envoyer encore plus de gens traumatisés, mais prennent enfin la part de la prévention.

Signataires

Lutz Besser, spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, KJP psychiatre KJP, directeur du Centre de psychotraumatologie et traitement des traumatismes de Basse-Saxe
 Professeur **Wolfgang U. Eckart**, directeur de l'Institut pour l'histoire et de l'éthique de la médecine, Heidelberg

Psychologue agréée **Michaela Huber**, présidente de la Société allemande pour la traumatologie et la dissociation, Kassel

Karin Hübner, analyste praticienne pour enfants et psychiatre auprès d'adolescent·e·s

Brigitte Jahnke, psychologue agréée, Clinique de psychothérapie, Bad Salzungen

Dre Ingeborg Kraus, psychothérapeute

Anja Lech Leitner, psychologue agréée, Worms

Susanne Leutner, psychologue agréée, vice-présidente de l'EMDRIA

Katja Paternoga, Clinique de pédopsychiatrie, Rathenow

Dr Günter Seidler, chef du Département de psychotraumatologie à l'Université de Heidelberg

Uschi Timm-Winkmann, psychologue agréée, psychologue des profondeurs, Karlsruhe

Mia Thiel, Ligne d'appels d'urgence pour femmes et filles violées, Mayence

Source

Kraus, Ingeborg. (2014, 26 septembre). *Prostitution : Manifeste des traumathérapeutes allemands*. Ressources prostitution. Récupéré le 15 février 2016 de <https://ressourcesprostitution.wordpress.com/2014/09/26/prostitution-manifeste-des-traumatherapeutes-allemands%E2%80%8F/>

APPENDICE A

QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE

Recherche *La prostitution à Lomé : Un effet de la traite internationale africaine?*

Thèmes	Sous-Thèmes	Groupe de question, inducteurs	Commentaires
Présentation	Autoportrait	(Remercier) Peux-tu te présenter en quelques mots?	Age? Origine? Langue?
Conditions d'entrée	Chemins vs. Choix Leviers d'entrée Rôle des proches Passeur Pression Vision Recrutement Réfugiée politique	<p>À quoi ressemblait ta vie dans ton pays d'origine? Qu'elle était ton occupation principale avant de partir?</p> <p>Qu'est-ce qui t'a motivée à quitter ton pays? Est-ce qu'il y avait des problèmes politiques?</p> <p>L'idée venait-elle de toi?</p> <p>Ta famille avait-elle déjà effectué le voyage?</p> <p>Avais-tu des amies / connaissances qui se retrouvaient déjà au Togo?</p> <p>À tes yeux, est-ce que c'était un choix? Comment imaginais-tu le Togo/le travail au Togo?</p> <p>Avais-tu entendu parler du travail dans la prostitution au Togo avant d'y venir?</p> <p>Étiez-vous plusieurs à quitter en même temps/ensemble?</p>	<p>Lien avec la pauvreté extrême</p> <p>Conditions de recrutement</p> <p>Duperie/Rêve migratoire</p> <p>Influence des autres</p> <p>Absence de choix (obligations)</p>

		Est-ce que tu as dû quitter ta famille? Un mari? Des enfants? Divorce?	
Conditions de voyage	Transport Papiers administratifs Argent Rites/Spiritualité/Voodoo	<p>Comment le voyage s'est-il effectué? Est-ce que le départ demandait beaucoup de préparation? Avais-tu tous les papiers nécessaires pour traverser?</p> <p>As-tu un passeport valide?</p> <p>Est-ce que tu as rencontré un représentant spirituel avant de partir? Cérémonie?</p> <p>Par quel moyen de transport le voyage s'est-il effectué? Pour combien de temps? Est-ce que vous avez dû effectuer des arrêts importants en chemin?</p> <p>Est-ce que tu connaissais l'endroit où tu allais débarquer au Togo?</p> <p>Quels sont les avantages à travailler au Togo plutôt que dans ton pays d'origine?</p>	Traite Immigration CEDEAO Conversion de devise Grigri
Conditions de maintien	Parcours (temps, activités et lieux) Réalité culturelle Pauvreté Violence	<p>Est-ce que tu peux faire un résumé ou un portrait de ton expérience dans la prostitution au fil du temps? Combien de temps? À quelle fréquence? As-tu des clients réguliers? Comment te paient-ils? Comment les tarifs sont-ils définis?</p> <p>Gardes-tu contact avec ta famille? Envois-tu de l'argent à la maison? Est-ce que tu gardes tes activités secrètes?</p> <p>Est-ce que le service est sécuritaire?</p>	Proxénétisme Image de soi Estime personnelle Sécurité au travail Pression/responsabilités familiales Mouvement migratoire (imitation-imaginaire) Esprit de communauté

		<p>Qui peut intervenir en cas de problème? Est-ce que c'est vous, les femmes, qui payez les agents de sécurité? Si non, qui est leur patron?</p> <p>Dans ton cas, est-ce que tu as un ou une patron-ne?</p> <p>Comment t'expliques-tu le temps passé dans la prostitution? (Qu'est-ce qui te maintient dans la prostitution?) Est-ce que pour toi la prostitution est une expression de ta liberté? Est-ce que tu consommes (bière-sodabi-drogues)?</p> <p>Pourquoi crois-tu que les femmes togolaises ne sont pas trop présentes dans l'industrie du sexe au pays?</p> <p>Qu'est-ce qui pourrait améliorer les conditions de travail ici?</p> <p>Est-ce que tu as remarqué si le nombre de femmes augmente? De quel pays? Comment? Pourquoi?</p> <p>Combien êtes-vous environ à travailler dans le quartier (Agoe)? Comment les relations se passent-elles entre vous?</p> <p>Pourquoi crois-tu que toutes ces femmes se sont retrouvées ici?</p>	
--	--	---	--

Conditions de sortie	Avant la sortie de l'IS	<p>As-tu essayé d'arrêter? Si tu étais dans ton pays d'origine, que ferais-tu?</p> <p>Est-ce tu aimerais quitter la prostitution?</p>	<p>Liens avec le pays d'origine dans la durée</p> <p>Vision personnelle de l'IS</p>
----------------------	-------------------------	--	---

		<p>As-tu des projets pour le futur? Lesquels?</p> <p>Selon toi, quels sont les obstacles qui empêchent les femmes qui le souhaitent d'arrêter? Pourquoi?</p> <p>Qu'est-ce qui est encore difficile pour toi ici?</p> <p>Si tu n'étais pas dans la prostitution, que ferais-tu?</p> <p>Est-ce que tu as l'intention ou l'envie de retourner dans ton pays d'origine? Sinon, pourquoi?</p> <p>Si tu avais un message pour les femmes/filles dans ton pays d'origine qui considèrent venir ici, que serait-il?</p>	<p>Ambitions VS Obligations</p> <p>Conception d'un avenir meilleur</p>
--	--	---	--

APPENDICE B

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Recherche *La prostitution à Lomé (Togo) : Un effet de la traite internationale africaine?*

Recherche menée par Karine Gauthier, candidate au Master en Développement International à l'Université du Québec À Montréal et conseillère en égalité femmes-hommes (Carrefour International).

Vous acceptez volontairement de participer à une entrevue sur la prostitution à Lomé. Cette recherche a pour objectif de mieux cerner la réalité des femmes qui ont quitté leur pays d'origine pour venir s'installer au Togo et travailler dans la prostitution.

Votre participation consistera essentiellement à prendre part à une entrevue. Toutes les réponses resteront anonymes et confidentielles. Votre formulaire de consentement sera identifié par votre nom ou par un pseudonyme, que vous pouvez choisir.

Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une que vous pouvez garder. Pour toute question, vous pouvez communiquer avec l'enquêtrice. Toute critique ou plainte peut être adressée à l'enquêtrice Karine Gauthier.

SIGNATURES

Pour la participante

Je reconnais que j'ai lu le présent formulaire de consentement. Je consens volontairement à participer à cette recherche. Je reconnais aussi que l'enquêtrice a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai eu le temps de réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner.

Signature de la participante (nom ou pseudonyme) : _____
Date : _____

Pour l'enquêtrice

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et avoir répondu autant que je sache aux questions posées.

Signature de l'enquêtrice : _____
Date : _____

BIBLIOGRAPHIE

- Adjamagbo Agnès, Koné Pierrette A. et équipe ECAF. (2013). Situations relationnelles et gestion des grossesses non prévues à Dakar, *Population*, Vol. 68 (n°1), p. 67-96, récupéré de <http://www.jstor.org/stable/43187145>
- Allix Grégoire. (2009, 21 mars). « Lomé la poubelle » veut redevenir « Lomé la belle ». *Le Monde*. Récupéré de http://www.lemonde.fr/planete/article/2009/03/21/lome-la-poubelle-veut-redevenir-lome-la-belle_1170858_3244.html#3FybxQDjRrSOJ7ep.99
- Ambassade des États-Unis au Togo. (2012). *Rapport sur les droits de l'homme – Togo : Résumé analytique*. Lomé : Département d'État des États-Unis – Bureau pour la démocratie, les droits de l'homme et le travail, 23 pages.
- Arcan, Nelly. (2004). *Folle*. « Coll. Points », Paris : Éditions du Seuil, 205 pages.
- Bilge, Sirma. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Presse Universitaire de France : « Diogène »*, 09/1 (n° 225), pages 70-88.
- Blais, Mireille et Martineau, Stéphane. (2006). L'Analyse inductive générale: description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, Vol. 26 (n°2), p. 1-18, Récupéré de <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>
- Blanchard, Emmanuel. (2007). Étrangers, de quel genre ?, *Plein droit*, 4/2007 (n° 75), p. 3-6, <http://dx.doi.org/10.3917/pld.075.0003>
- Bouamama, Saïd et Legardinier Claudine. (2006a). Les raisons d'une visibilité. [Chapitre de livre]. Dans Bouamama, Saïd et Legardinier, Claudine, (dir.), *Les clients de la prostitution l'enquête*, (p. 13-44). Paris : Presses de la Renaissance.
- Bouamama, Saïd et Legardinier Claudine. (2006b). Clients, si vous saviez!. [Chapitre de livre]. Dans Bouamama, Saïd et Legardinier, Claudine, (dir.), *Les clients de la prostitution l'enquête* (p. 217-237). Paris : Presses de la Renaissance.
- Bouamama, Saïd et Legardinier Claudine. (2006c). L'abolitionnisme, un choix de société. [Chapitre de livre]. Dans Bouamama, Saïd. Et Claudine Legardinier, (dir.), *Les clients de la prostitution l'enquête* (p. 255-258). Paris : Presses de la Renaissance.

- Bourdieu, Pierre. (1998). *La domination masculine*. « Coll. Liber », Paris : Éditions du Seuil, 134 pages.
- Boni, Tanella. (2011). *Que vivent les femmes d'Afrique?*. Paris : Éditions Karthala, 162 pages.
- Bujra, Janet M. (1977). Property, Prostitution.' Sexual Politics ' in *Atu. Cahiers d'études africaines*, vol. 17 (n°65), p. 13-39, <http://dx.doi.org/10.3406/cea.1977.2491>
- Bureau international du Travail (BIT). Programme d'Action Spécial pour Combattre le Travail Forcé (SAP-FL). (2012). Profits et pauvreté : la dimension économique du travail forcé. Genève : BIT. Récupéré de http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---declaration/documents/publication/wcms_243425.pdf
- CALACS de Charlevoix. [s.d.]. *Agressions sexuelles : Définition du consentement*. Récupéré le 11 décembre 2014 de <http://www.calacscharlevoix.com/agressions-sexuelles/definition-du-consentement.aspx>
- Casas, Laura Oso, Resysoo Fenneke (dir.) et Verschurr, Christine (dir.). (2004). Genre, migrations et nouvelle division internationale du travail DDC/Unesco/IUED, *Femmes, actrices des mouvements migratoires. Femmes en mouvement*. Actes du colloque, Genève, Suisse, 2004. Récupéré de http://graduateinstitute.ch/fr/home/research/centresandprogrammes/genre/publications/actes_colloques/actes-2004.html
- Casanova, Maria. (2015). *Pourquoi avons-nous besoin d'une approche fondée sur les droits de l'homme pour combattre la traite des personnes ?*. Récupéré le 18 avril 2016 de <http://www.migration4development.org/fr/M4D/knowledge/blogs/pourquoi-avons-besoin-d%E2%80%99-approche-fond%C3%A9e-droits-%E2%80%99homme-combattre-traite>
- Centre ressources prévention sida, CRIPS. (2014). *L'empreinte du genre dans la sexualité*. Récupéré le 2016-04-25 de <http://www.lecrips-idf.net/informer/dossier-thematique/dossier-genre/empreinte-genre-sexualite.htm>
- CEDEAO. (2007). Commission de la CEDEAO. *Réunion des ministres : L'approche de la CEDEAO sur la migration*. Abuja, Nigéria, 11 pages.
- CLES. (2014). *Connaître les besoins des femmes dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec/du Canada : Montréal. 195 pages.
- Coalition contre la Traite des Femmes (CATW). (2006). Troisième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. Vienne: 9-18 octobre 2006.

- Collins, P.H. (2000a). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*, 2ième édition. New York: Routledge, 354 pages.
- Collins, P.H. (2000b). Gender, Black Feminism, and Black Political Economy. *The Annals of the American Academy*, vol. 568(n°1), 41-53.
- Comité québécois femmes et développement de l'AQOCI. (2011). *Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes: la mise en pratique Trousse de formation pour les organismes de coopération internationale*. [Trousse de formation]. Montréal : Communauté «Genre en pratique».
- Corbeil, Christine et Marchand, Isabelle. (2006). *L'intervention féministe intersectionnelle : un nouveau cadre d'analyse et d'intervention pour répondre aux besoins pluriels des femmes marginalisées et violentées*. Actes du colloque international de RESOVI intitulé Violences faites aux femmes : réponses sociales plurielles, Montréal : 22 au 24 octobre.
- De Barros, Vanessa Andrade. (2014, 1^{er} janvier). *Travail et santé chez les prostituées : entre imaginaire et réalité*. « Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé », 16-1 | 2014 Récupéré le 2016-04-28 de <http://pistes.revues.org/>
- Darley, Aurélie Mathilde. (2004). *La lutte contre la traite des femmes en provenance d'Europe de l'Est, Constitution d'un enjeu international de politique publique et observation de la mise en œuvre dans les pays baltes*. (Mémoire de maîtrise). Institut d'études politiques de Paris : Cycle supérieur d'analyse comparative des aires politiques, Programme Europe post-communiste. 172 pages.
- Davis, K. (2008). Intersectionality and Buzzword: A Sociology of Science Perspective on What Makes Feminist Theory Successful. *Feminist Theory*, Vol. 9(n°1), 67-85.
- Déclaration de Berne. (2015). *Un filon en or. La véritable histoire de l'or « togolais » raffiné en Suisse*. Récupérée le 2016-04-13 de https://www.ladb.ch/fileadmin/files/documents/Rohstoffe/DB-Solidaire-242-sept_2015.pdf.
- De Mond, Nadia. (2013, 9 juillet). *Origine et nature du patriarcat – une vision féministe. Nouveaux cahiers du socialisme : La pensée critique aujourd'hui*. Récupéré de <http://www.cahiersdusocialisme.org/2013/07/09/origine-et-nature-du-patriarcat-une-vision-feministe/>
- Dempsey, Michelle. (2010). Sex trafficking and criminalization: in defense of feminist abolitionism. *University of Pennsylvania Law Review*, Vol. 158 (n°6), p 1729-1778.
- États-Unis d'Amérique, Département d'État. (2014). *Trafficking in Persons Report*. 66 pages.

- Deslauriers, J. P. et Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. [Chapitre de livre]. Dans De Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pirès (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives (p. 85 – 111). Boucherville : Gaétan Morin Éditeur.
- Desmarais, Danielle. (2009). « L'approche biographique ». [Chapitre de livre]. Dans Gauthier, Benoît (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (p. 361-389). Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Di Pietro, Lucio. (2000). *La lutte contre le crime organisé, l'exemple italien*, Actes du colloque Esclavage moderne et trafic d'êtres humains, quelles approches européennes ?, Paris : Ciemi.
- Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats : Ministère des Affaires étrangères. (2013). *Évaluation stratégique des actions de coopération en matière de lutte contre la traite des êtres humains : Rapport de synthèse et de recommandations*. Paris, 119 pages.
- Doury, Marianne. (2004). La position du chercheur en argumentation. *Revue Semen*, vol.17, Récupéré de <http://semen.revues.org/2345>
- Duché, Geneviève. (2015). *Non au système prostitutionnel : Une analyse féministe et abolitionniste du système prostitutionnel*. Éditions Persée, 396 pages.
- Dupuis-Déri, Francis. (2013). Les anarchistes et la prostitution : perspectives historiques, *Genre, sexualité & société*, Vol. 9, <http://dx.doi.org/10.4000/gss.2775>
- Economic Community of West African States (ECOWAS). (2001). *Declaration on the fight against trafficking in persons*. Dakar, 10 pages.
- Edlund Lena, Korn Evelyn. (2002). A Theory of Prostitution, *Journal of Political Economy*, Vol. 110 (n°1), p. 181-214, Récupéré de <http://www.jstor.org/stable/10.1086/324390>
- Educaloi. (2015). *Le consentement sexuel*. Récupéré le 6 mars 2015 de <https://www.educaloi.qc.ca/capsules/le-consentement-sexuel>
- Farley Melissa, Golding, Jacqueline, Schuckman, M., Matthews, Emily, Malamuth Neil M. et Jarrett, Laura. (2015). Comparing Sex Buyers with Men Who Do Not Buy Sex: New Data on Prostitution and Trafficking, *Journal of Interpersonal Violence*, p. 1-29, <http://dx.doi.org/10.1177/0886260515600874>

- Fouquet, Thomas. (2007a). De la prostitution clandestine aux désirs de l'ailleurs : Une « ethnographie de l'extraversion » à Dakar, *Politique africaine : Éditions Karthala*, n° 107, pages 102-123.
- Fouquet, Thomas. (2007b). Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité : une dialectique actuelle du proche et du lointain, *Autrepart*, 2007/1 (n°41), p. 83-98, <http://dx.doi.org/10.3917/autr.041.0083>
- Gauthier, Benoit. (2008). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Presses Université du Québec (5e éd.), 780 pages.
- Geadah, Yolande. (2006). Liens entre la traite des êtres et la prostitution. *Reli-Femmes*, Vol. Février (n°56).
- Gilliozé, Lucienne. (2009). Patrizia Romito : Un silence de mortes. La violence masculine occultée. *Nouvelles Questions Féministes*. 2009/1 (n°28), p. 120-123.
- Gouvernement du Canada. Ministère de la Justice. (2016). *La définition de consentement à l'Activité sexuelle*. Récupéré le 5 avril 2016 de <http://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/victimes-victims/def.html>
- Grawitz, Madeleine. (1994). *Méthodes des Sciences sociales*. Paris: Dalloz, 870 pages.
- Groes-Green, C. (2014). Journeys of patronage: moral economies of transactional sex, kinship, and female migration from Mozambique to Europe. *Journal of the Royal Anthropological Institute*, Vol. 20, (n°2) p. 237–255. <http://dx.doi.org/10.1111/1467-9655.12102>
- Hancock, A-M. (2007). Intersectionality as a Normative and Empirical Paradigm!, *Politics & Gender*, Vol. 3(n°2), p. 248-254.
- Hampâté Bâ, Amadou. (1994). *Petit Bodié et autres contes de la savane*. « Coll : Pocket ». Éditions Stock : Paris. 218 pages.
- Harper, Elizabeth. (2012). « Regards sur l'intersectionnalité ». *Collection Études et analyses ; no 44* Publ. en collab. Avec : Relais-femmes, 26 pages.
- Hochschild, Arlie R. (2003). Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale, *Travailler*, 1/2003, (n°9), p. 19-49. <http://dx.doi.org/10.3917/trav.009.0019>
- Huber Michaela. (2015). Trauma und Prostitution aus traumatherapeutischer Sicht, [Présentation PowerPoint]. Récupéré de <http://www.michaela-huber.com/files/vortrage2014/trauma-und-prostitution-aus-traumatherapeutischer-sicht.pdf>

- Human rights watch. (2015). *Les filles victimes de la traite au Togo*. Récupéré le 26 mai 2015 de <http://www.hrw.org/legacy/french/reports/2003/togo0403/togo0303fr.htm>
- L'Institut canadien de recherche sur les femmes (ICREF). (2006). *Les cadres d'analyse féministe intersectionnelle : une vision émergente*. Ottawa : ICREF, 20 pages.
- Jean, Rhéa. (2011). « Contexte contemporain : mondialisation et trafic sexuel ». [Chapitre de thèse] dans *La prostitution un frein à l'autonomie sexuelle des femmes*, 36-42. Thèse de doctorat, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.
- Jean, Rhéa. (2014, 28 octobre). *Prostitution- L'approche de réduction des méfaits ne suffit pas pour une analyse pertinente de la prostitution*. Récupéré le 11 avril 2016 de <http://sisyphe.org/spip.php?article4810>
- Ingeborg, Kraus. (2015, 31 mars). *Entrevue avec le Dr. Lutz-Ulrich Besser : « Dans la prostitution l'être humain est déshumanisé »*. Trauma and prostitution: Scientists for a world without prostitution. Récupéré le 10 mars 2016 de <https://ressourcesprostitution.wordpress.com/2015/03/31/dans-la-prostitution-letre-humain-est-deshumanise/>
- Ingeborg, Kraus. (2015, 15 octobre). *La prostitution est incompatible avec l'égalité hommes-femmes*. Trauma and prostitution: Scientists for a world without prostitution. Récupéré le 10 mars 2016 de <http://www.trauma-and-prostitution.eu/fr/2016/01/08/la-prostitution-est-incompatible-avec-legalite-hommes-femmes/>
- Lacwko, Frank et Gergana Danailova-Trainor. (2009). Tracking in Persons and Human Development: Towards a more integrated policy response. *Human Development Reports*, (n°51), United Nations Development Program (UNDP).
- Lavaud-Legendre, Bénédicte. (2013a). « La minorité des femmes nigérianes exploitées sexuellement, une réalité ignorée ». *Mineurs isolés en danger (MIE) : Itinéraires migratoires et parcours biographiques entre « ici » et « là-bas »*, Mars 2013, Paris, France.
- Lavaud-Legendre, Bénédicte. (2013b). « L'exploitation sexuelle des femmes nigérianes en Europe ». *Prostitution : Enjeux économiques, genre et droits humain*, Février 2013, Bordeaux, France.
- LeMoncheck, Linda. (1985). *Dehumanizing Women*. Rowman and Allanheld Publishers: New Jersey, 165 pages.
- Lever, Janet et Deanne, Dolnick. (2010). « Call girls and street prostitutes: selling sex and intimacy ». [Chapitre de livre]. Dans Weitzer, Ronald (dir.), *Sex for sale: prostitution, pornography, and the sex industry* (p. 163-255). New-York: Routledge.

- Lydon, Ghislaine. (1997). The Unraveling of a Neglected Source: A Report on Women in Francophone West Africa in the 1930s (La re-découverte d'une source négligée: un rapport sur la condition des femmes en AOF dans les années 1930). *Cahiers d'Études Africaines*, Vol. 37 (Cahier 147), p. 555-584.
- Mathieu, Lilian. (2001). *Mobilisations de prostituées*. « Coll. « Socio-Histoires » ». Paris : Éditions Belin, 334 pages.
- Marie, Alain (éd.), Vuarin, R. Leimdorfer, F. Werner, J.-F et Gérard, E. Tiekoura, O. (2008). *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*. Paris : Karthala, 165 pages.
- Ministère des droits des femmes de la République de France. (2014). *L'égalité pour les femmes migrantes*. France : Olivier Noblecourt.
- Monzini, Paola. (2005). *Sex Traffic : Prostitution, Crime and Exploitation*. Zed books, 184 pages.
- Morokvasic, Mirjana. (2011). Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif. *Les Cahiers du Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes (CEDREF)*. Vol. 16, p. 35-56, Récupéré de <http://cedref.revues.org/575>
- Moujoud, Nasima et Pourette, Dolorès. (2005). « Traite » de femmes migrantes, domesticité et prostitution: À propos de migrations interne et externe. *Cahiers d'Études Africaines*, Vol. 45 (Cahier 179/180), Esclavage moderne ou modernité de l'esclavage?, p. 1093-1112.
- Mouvement du Nid. (s.d.). *30 arguments en faveur de l'abolition de la prostitution*. Récupéré le 17 avril 2016 de <http://www.mouvementdunid.org/30-arguments-en-faveur-de-l>
- Mouvement du Nid. (s.d.). *Maisons closes, pourquoi nous disons non !* Récupéré le 17 avril 2016 de <http://mouvementdunid.org/Maisons-closes-pourquoi-nous>
- Organisation des Nations Unies. (2000). Protocole additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. (2000). RTNU, 12 pages.
- Organisation des Nation Unies. Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. (2004). RTNU, 90 pages.
- Niass, Sadikh. (2011). *La traite des personnes en Afrique de l'Ouest : analyse du cadre juridique et politique de la protection des victimes*. Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH/BRAO), 24 pages.

- Nwogu, Victoria Ijoma. (s.d.). Nigéria : traite des êtres humains et migration. *FMR*. (n° 25). pages 32-33.
- Observatoire ACP sur les migrations. (2011). *Un phénomène mondial aux signes invisibles : La traite des êtres humains en Afrique subsaharienne, dans les Caraïbes et dans le Pacifique*. Bruxelles : Belgique, 28 pages.
- L'Observatoire Romano. (2015). La famille en Afrique. Récupéré le 12 avril 2016 de <http://www.osservatoreromano.va/fr/news/la-famille-en-afrique#sthash.2u3SNzgz.dpuf>
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. (2009). *Référentiel d'aide à la lutte contre la traite des personnes*. Vienne : Programme mondial contre la traite des êtres humains, 574 pages.
- Okojie, Christiana E.E. (2009). International trafficking of women for the purpose of sexual exploitation and prostitution the Nigerian case. *Pakistan Journal of Women's Studies*, Vol.16 (n°1&2), p. 147-178.
- Ollivier, Michèle et Tremblay, Manon. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Paris : Harmattan, 258 pages.
- ONU Femmes. Centre virtuel de connaissance pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles. (2015). L'exploitation, l'exploitation sexuelle ou l'acte sexuel à des fins commerciales. Récupéré le 19 novembre 2015 de <http://www.endvawnow.org/fr/articles/551-lexploitation-lexploitation-sexuelle-ou-lacte-sexuel-a-des-fins-commerciales.html>
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). (2007). La traite des personnes au Togo : Facteurs et recommandations. *Document stratégique série pauvreté*, (n°14.4(F)), Paris, 63 pages.
- Oso, L. et Ribas-Mateos, N. (2013). An introduction to a global and development perspective : a focus on gender, migration and transnationalism. [Chapitre de livre]. Dans Oso, Laura et Ribas-Mateos, Natalia (dir.), *The international handbook on gender, migration and transnationalism global and development perspectives*, 42 pages. Cheltenham : Edward Elgar Publishers.
- Paillé, Pierre et Mucchielli, Alex. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3^e édition). Sherbrooke : Sciences humaines et sociales collection U. Éditions Armand Colin. 424 pages.

- Parent, Colette et Bruckert, Chris. (2005). Le travail du sexe dans les établissements de services érotiques : une forme de travail marginalisé. *Déviance et Société*, vol. 29, p. 33-53. <http://dx.doi.org/10.3917/ds.291.0033>
- Parent, Colette et Bruckert, Chris. (2006). Répondre aux besoins des travailleuses du sexe de rue : un objectif qui passe par la décriminalisation de leurs activités de travail. *Reflets*, vol.11, p. 112-145.
- Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. (2012). *Les défis méthodologiques de l'étude statistique des migrations internationales dans des États faibles : le cas de la traite des femmes au Nigéria*. « Coll « Working Paper du CEPED ». (n°28). Paris : Université Paris Descartes. 17 pages.
- Poulin, Richard. (2003). Prostitution, crime organisé et marchandisation. *Tiers-Monde*. Tome 44 (n°176). p.735-770. <http://dx.doi.org/10.3406/tiers.2003.5425>
- Poulin, Richard. (2002). La mondialisation du marché du sexe. *Actuel Marx*. (n° 31). p.109-121.
- Poulin, Richard. (2008). Prostitution et traite des êtres humains, controverses et enjeux. *Cahiers de recherche sociologique*. (n° 45). p.133-152.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (2016). À propos du Togo, Récupéré le 2016-03-23 de <http://www.tg.undp.org/content/togo/fr/home/countryinfo/>
- Quillien, Jean-Yves. (2007). *Redéfinir un projet d'intervention sociale pour accompagner des personnes en situation de prostitution vers l'insertion*. Paris : CAFDES. p.15.
- Ribas-Mateos, Natalia et Manry, Véronique (dir.). (2014). *Mobilité au Féminin, la place des femmes dans le nouvel état du monde*. Paris : Institut Maghreb Europe, Karthala. 510 pages.
- Ricci, Sandrine, L. Kurtzman et M.-A., Roy. (2012). La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre déni et invisibilité. *Les Cahiers de l'ITREF*, « coll. « Agora » ». (n°4). Montréal : UQAM. 218 pages.
- Reysoo, Fenneke. (2005). Féminisation de la migration. Femmes en mouvement. *Genre, migrations et nouvelle division internationale du travail DDC/Unesco/IUED*. Genève. 286 pages.
- Robinson, Lillian S. (2002). « Sex and the City » : la prostitution à l'ère des migrations mondiales. *Recherches féministes*, Vol. 15 (n°2), p. 41-63. <http://dx.doi.org/10.7202/006510ar>

- Roventa-Frumusani, Daniela. (2009). *Concepts fondamentaux pour les études de genre*. France : Éditions Archives Contemporaines. 105 pages.
- Salmona, Muriel. (2013). La dissociation traumatique et les troubles de la personnalité. Récupéré de <http://www.memoiretraumatique.org/>
- Séminaire : Genre et Migration, SE 2004, Giuditta Mainardi, *La domination masculine* (Pierre Bourdieu), Kristina Djordevic/ Christelle Huwiler / Anne Perrin.
- Schwarzer Alice Hg. (2013). Prostitution, ein Deutscher Skandal. « Coll. KiWi », Édition : EA. 336 pages.
- Shotten, C. Heike. (2005). Men, Masculinity, and Male Domination: Reframing feminist analyses of sex work. *Politics & Gender Issue*. p. 211-240.
- Sudarkasa, Niara. (1977). The Complexities of Change. *Signs. Women and National Development*. Vol. 3 (n°1), p. 178-189.
- Truong, Thanh-Dam. (2005). *Pauvreté, genre et traite des personnes en Afrique Subsaharienne : Repenser les Meilleures Pratiques en matière de gestion des migrations*. Pays-Bas : UNESCO, 158 pages.
- Turner, Jackie. (2012). Means of delivery: The trafficking of Women into Prostitution. [Chapitre de livre] dans Coy, Maddie (dir.). *Prostitution, Harm and Gender Inequality: Theory, Research and Policy* (p. 33-54). Burlington: Ashgate Publishing Company.
- Union interparlementaire, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et Global Initiative to Fight Human Trafficking (UN.GIFT). (2009). *Combattre la traite des personnes : Guide à l'usage des parlementaires*. Autriche : United Nations publication. 142 pages.
- UN Refugee Agency (UNHCR). (2006). *Principes directeurs sur la protection internationale : Application de l'Article 1A(2) de la Convention de 1951 et/ou du Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés aux victimes de la traite et aux personnes risquant d'être victimes de la traite*. HCR, 19 pages.
- Werner, Jean-François. (1991). La prostitution en milieu urbain : un exemple sénégalais. *Anthropologie et Sociétés*. Vol. 15 (n°2-3). p. 255-262.
- Zlotnik, Hania. (2003, 1^{er} mars). *The Global Dimensions of Female Migration*. Récupéré le 1^{er} février 2016 de <http://www.migrationpolicy.org/article/global-dimensions-female-migration>